

doc  
CA1  
EA457  
2001N33  
FRE

CA1 EA457

.63566341(F)



*INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR  
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL  
ANTHOLOGIE*

## **Niger : une introduction**

---

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI

CAI EA457

.63566341(F)



*INSTITUT CANADIEN DU SERVICE EXTÉRIEUR  
CENTRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL  
ANTHOLOGIE*

## **Niger : une introduction**

---

Anthologie préparée à la demande de: Mebs Velji, MAECI

## NIGER :

### UNE INTRODUCTION

Pour encore plus d'informations  
spécifiques par pays, veuillez visiter:

**[www.e-thologies.com](http://www.e-thologies.com)**

De façon complémentaire à cette Anthologie, le site  
Internet e-thologies est maintenu par le Centre  
d'apprentissage interculturel comme ressource  
électronique, contenant de l'information spécifique à  
un pays, organisée autour d'un cadre social, politique,  
environnemental et culturel.

Institut canadien du service extérieur  
Centre d'apprentissage interculturel  
15, rue Bisson  
Salle 224  
Hull (Québec)  
CANADA  
J8Y 5M2  
(819) 997-5409 (télécopieur)

Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

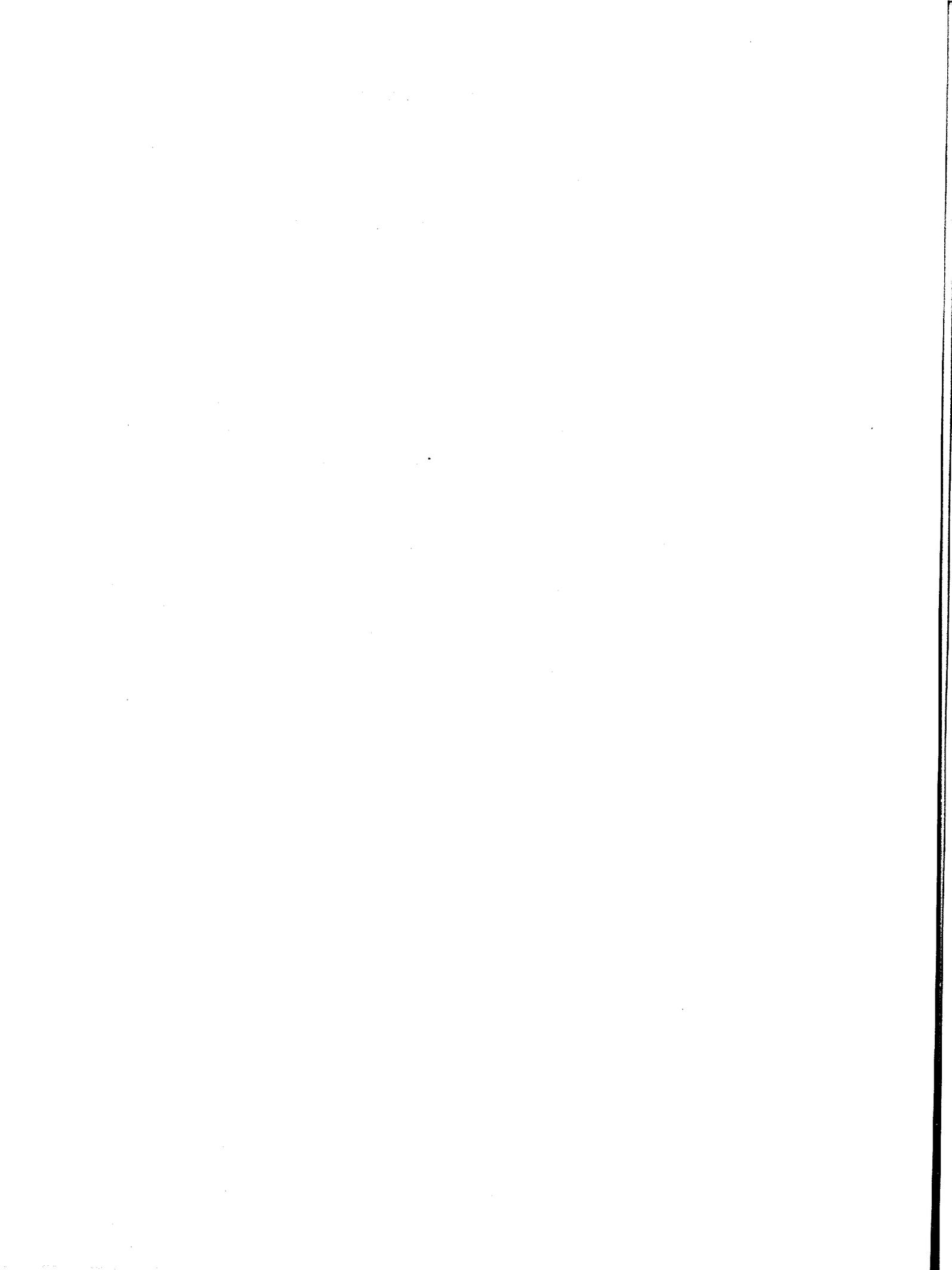
FEB 14 2002

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

62724029

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	III
MÉTHODOLOGIE.....	V
E-THOLOGIES DE PAYS DU CAI .....	VII
RESSOURCES.....	IX
RÉFÉRENCES .....	XIII
 <b>COMPENDIUM</b>  .....	1
VUE D'ENSEMBLE .....	3
CARTES .....	7
FAITS ET CHIFFRES .....	9
CULTURE.....	17
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.....	25
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS.....	29
 <b>INTRODUCTION AU PAYS</b>  .....	39
HISTOIRE .....	41
GÉOGRAPHIE .....	45
POPULATION ET CULTURE.....	49
GOUVERNEMENT .....	57
ÉCONOMIE .....	61
RELATIONS AVEC LE CANADA.....	65
LECTURES COMPLÉMENTAIRES .....	67
 <b>DOSSIER MÉDIAS</b>  .....	69
INDEX.....	87



## AVANT-PROPOS

Dans notre monde de plus en plus internationalisé, un nombre croissant de Canadiens participent à des activités internationales et entrent de plus en plus en contact avec d'autres cultures. Les tâches à accomplir quand on doit négocier, passer des contrats, gérer, faire des représentations et enseigner sont déjà énormes quand on est chez soi. Or, le défi devient encore plus redoutable quand on se trouve dans le contexte interculturel d'un pays étranger. Voilà pourquoi les experts s'entendent pour dire que la clé de la réussite à l'étranger réside en grande partie dans une bonne préparation aux relations interculturelles.

Au Centre d'apprentissage interculturel (CAI), notre démarche de préparation des conseillers à leurs activités internationales relève d'une approche globale. Le CAI a pour mission d'aider les professionnels canadiens de tous les paliers de gouvernement, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités à acquérir les compétences interculturelles essentielles à la réussite de leur travail. C'est en consultation avec vous que le Centre détermine vos besoins et élabore des solutions susceptibles de rendre votre expérience de travail et de vie plus fructueuse et plus agréable. Le Centre emploie tout un éventail de sessions pour concrétiser ces solutions (évaluations, formation pré-départ, sessions liées aux projets, formation et orientation sur le terrain et formation interculturelle).

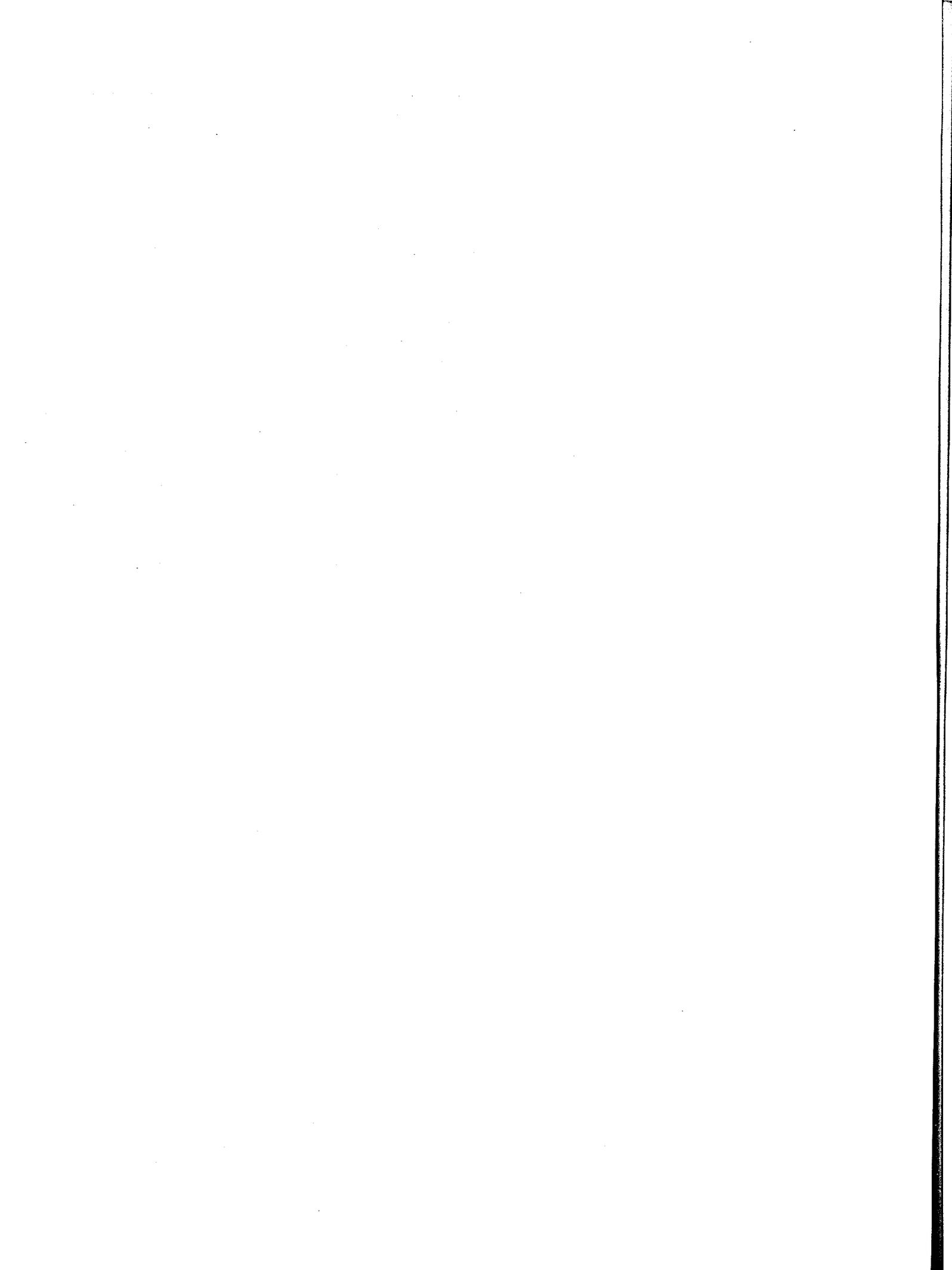
La présente anthologie est un des éléments essentiels des services de formation assistée offerts par le Centre. Elle se veut une initiation aux réalités d'un pays donné. Pour certains lecteurs, elle ne fera que compléter les informations qu'ils possèdent déjà. Par contre, pour les participants aux sessions de formation pré-départ organisées par le Centre, l'anthologie est une lecture indispensable sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays en question. L'anthologie a été conçue pour compléter les cours et pour permettre aux participants de tirer le maximum de la matière présentée en classe. Elle est le fruit d'un dépouillement poussé des sources les mieux informées de la part de notre personnel de recherche documentaire et électronique, qui la révise périodiquement pour l'actualiser et en assurer l'exactitude.

Au CAI, nous voulons vous fournir ce qu'il y a de mieux en matière de services d'information. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos commentaires ou vos suggestions par télécopieur au MediaLab au (819) 997-5409.\*

Pour éviter d'alourdir ce texte en répétant partout les formes masculines et féminines, on emploie le plus souvent le masculin seul, à moins que le sujet ou l'objet de la phrase soit féminin.

---

*Cette compilation a été préparée à la demande d'un participant à un des programmes du Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur. Elle est destinée à l'usage du participant et ne doit pas être distribuée. Les informations qui s'y trouvent sont imputables exclusivement aux auteurs et (ou) aux éditeurs des documents cités et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Gouvernement du Canada.*



## METHODOLOGIE

Ayant compilé plus de 25 000 anthologies sur 150 pays, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur a acquis une expérience considérable dans le domaine des services de recherche.

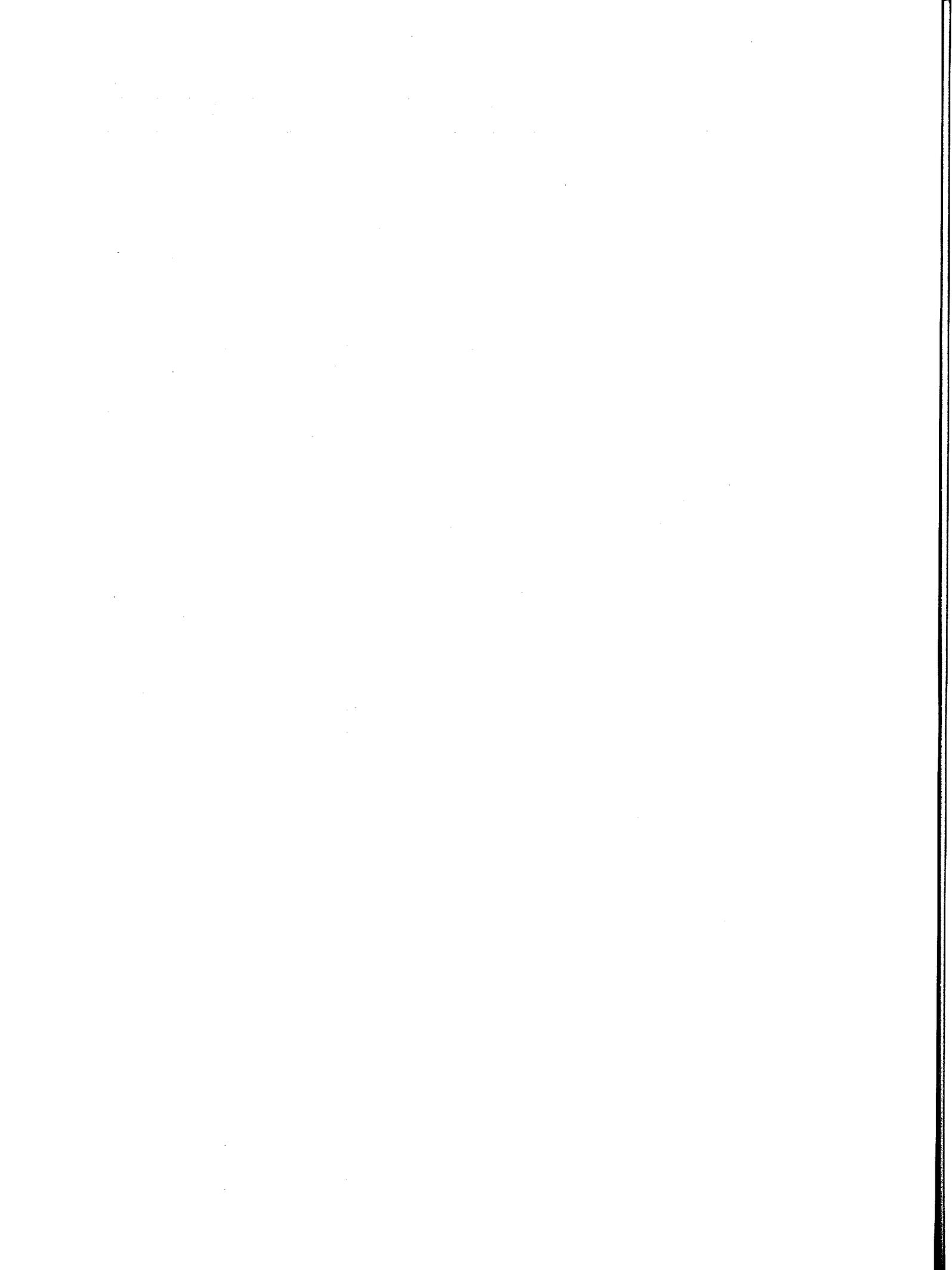
L'objectif de ces services est d'enrichir votre expérience d'apprentissage au CAI. Ils visent plus particulièrement :

- 1) à fournir de l'information sur un pays donné;
- 2) à vous préparer à votre expérience d'apprentissage; et
- 3) à vous encourager à poursuivre vos recherches à titre personnel.

L'anthologie que vous tenez entre les mains renferme des informations sur le contexte social, politique, économique, environnemental et culturel du pays qui vous intéresse. Il s'agit d'un recueil de documents pertinents tirés de publications internationales respectées telles qu'*L'État du monde*, *Le Monde Diplomatique* et *Larousse multimédia encyclopédique* et de sources électroniques telles que *l'Encyclopaedia Universalis* auxquelles le Centre est abonné. Nous nous servons également d'Internet pour apporter à l'anthologie un complément d'informations courantes glanées dans des revues, des périodiques et d'autres sources électroniques. Vous trouverez dans la section *Coupures* des documents tirés de ces sources, présentés en ordre chronologique inverse. Ces articles ont été sélectionnés de manière à vous exposer à d'autres perspectives culturelles, à faire ressortir des questions d'importance sociale et culturelle ou à souligner une présence canadienne dans le pays en question qui n'a pas été mentionnée ailleurs dans l'anthologie.

L'anthologie est un outil d'initiation à un pays, mais elle permet aussi au lecteur de poursuivre son apprentissage. Elle met en contexte et facilite l'apprentissage que les participants font en salle de classe au Centre. C'est par le biais des anthologies que les participants acquièrent les connaissances qui leur permettent de profiter pleinement des sessions interactives du Centre, où ils peuvent acquérir les compétences qui les rendront plus efficaces dans leur travail en milieu international.

Bien que nous cherchions à inclure les informations les plus pertinentes dans nos anthologies, nous vous recommandons fortement de poursuivre vos recherches personnelles. Ainsi, vous trouverez des pages *Ressources* et *Références* qui vous aideront à exploiter toutes sortes de sources d'information disponibles. Les nombreuses sources nouvelles, dont celles offertes sur Internet, ouvrent les portes à des informations culturelles en provenance du pays d'accueil, sous forme de nouvelles et d'articles locaux, qu'on pouvait difficilement obtenir auparavant. Quand nous incluons de tels articles dans l'anthologie, nous en indiquons l'adresse Internet et nous les énumérons à la page des *Références*. Lorsqu'elles existent, des adresses de pages d'accueil ou de journaux en langues autres que l'anglais sont également indiquées pour faciliter vos recherches.



## E-THOLOGIES DE PAYS DU CAI

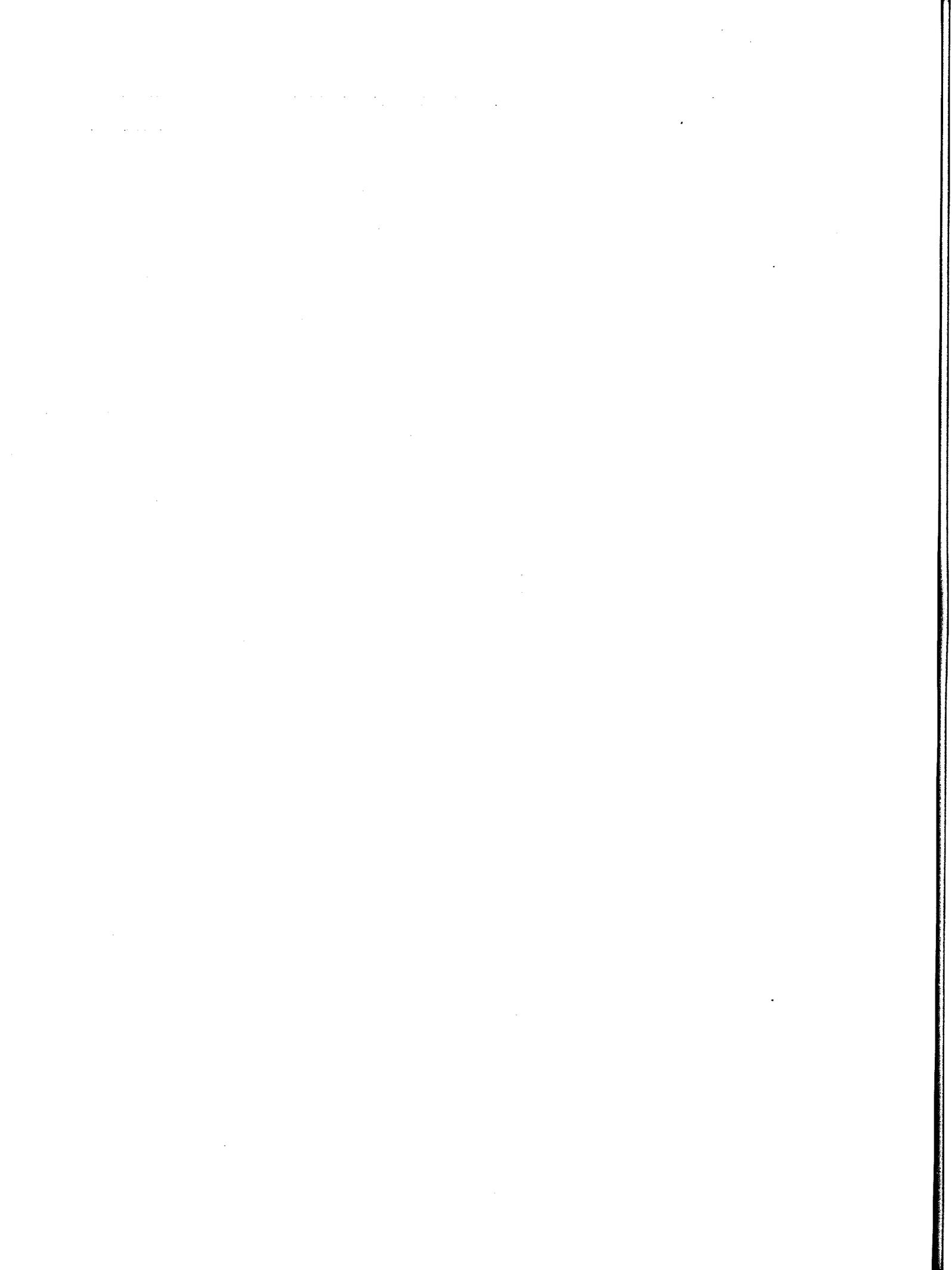
Le site [www.e-thologies.com](http://www.e-thologies.com) est une nouvelle ressource d'information-pays offerte sur l'Internet développé par le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur. Cette ressource en ligne est une collection d'anthologies électroniques permettant à l'utilisateur d'avoir un accès rapide et efficace à l'information pertinente et courante publiée sur un pays donné.

Le site *E-thologies* est structuré selon un cadre d'information sociale, politique, économique, environnementale et culturelle. Il a été conçu pour répondre aux besoins d'information des clients du Centre d'apprentissage interculturel, un centre d'excellence qui trouve des solutions performantes pour les professionnels engagés dans des activités internationales. Les participants aux services d'apprentissage du Centre utiliseront *E-thologies* pour compléter les lectures et les documents d'étude essentiels à leurs cours.

Le type d'information trouvé sur ce site intéressera tous les professionnels canadiens travaillant à l'étranger. Nous encourageons les gens à visiter le site, à en mettre l'adresse dans leurs signets et faire connaître leurs observations et leur réaction au Centre d'apprentissage interculturel.

L'Internet est une mine d'or au plan de l'information; le problème est toutefois le temps qu'il faut pour chercher l'information, pour visiter des milliers de sites et pour trouver les perles rares qu'il vaut la peine de lire. *E-thologies* vous épargne du temps en vous amenant tout de suite sur les sites qui contiennent des documents que vous devez lire pour faire votre travail.

*E-thologies* ne cessera de croître, tout comme l'Internet. À l'heure actuelle, 434 pays offrent de l'information électronique à jour répartie entre plus de 35 000 liens. Comme les sites Internet sont fréquemment modifiés, l'équipe de chercheurs du Centre d'apprentissage interculturel s'assurera qu'*E-thologies* reste à jour au moyen d'opérations quotidiennes de suivi et de mise à jour.



## RESSOURCES

En compilant ses anthologies, le Centre d'apprentissage interculturel de l'Institut canadien du service extérieur se sert des disques compacts, services d'information électroniques et documents imprimés énumérés dans la liste qui suit.

Pour préserver l'intégrité des contributions, nous avons minimisé les interventions rédactionnelles. Il est donc possible que notre souci d'inclure le plus grand nombre de perspectives culturelles et théoriques possibles ait entraîné quelques redondances. Nous n'avons pas cherché non plus à corriger d'éventuelles contradictions entre les sources citées, et toute erreur ou omission doit être attribuée aux sources originales.

*Actualité Québec*, CEDROM Technologies Inc.

*AFP DOC sur CD-ROM*, Chadwick-Healy France S.A.

*Annuaire du Canada 1997*, Groupe Communication Canada, Gouvernement du Canada

*Atlas du Monde, 1992-1993*, The Software Toolworks Inc.

*Atlas mondial, Microsoft Encarta 97*, Microsoft Corp.

*Canadian News Disc*, (SNI) inc, Southam Electronic Publishing

*Cartopedia - The Ultimate World Reference Atlas*, Dorling Kindersley

*CD Globe*, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

*Compu-Serve*, Magazine Database

*Countries of the World*, 1991 Bureau Development Inc.

*Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997*, Hachette, 1997

*Encyclopédie Microsoft Encarta 97*, Microsoft Corp.

*Encyclopedia Britannica, Britanica Online*, Encyclopedia Britannica Inc.

*Encyclopaedia Universalis*, France S.A., 1995

*EXEGY: The Source for Current World Information*, ABC-CLIO

*Front Page News (plus Business)*, 1991 Buckmaster Publishing

*Global Explorer*, 1993 DeLORME MAPPING

*Great Cities of the World: Vol. 1 - InterOptica's Multimedia Travel Guide, 1991* InterOptica Publishing Inc.

*Grolier Multimedia Encyclopedia, Grolier Interactive Inc.*

*International Business & Economic Atlas, V. 1.0, 1990-1992, The Software Toolworks Inc.*

*International Travel Guide, 1994, Éditions INTAIR TRANSIT*

*INTERPRESS SERVICE, New York (en passant par le babillard électronique de l'ACDI)*

*Jeune Afrique Économie, janvier 1995*

*Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse, 1995*

*L'État du monde, Éditions la Découverte, CEDROM-SNI*

*Le Monde sur CD-ROM, Le Monde SARL & Research Publications International*

*Le Monde diplomatique sur CD-ROM, CEDROM-SNI*

*Magazine Rack, Information Access Co., 1990*

*Microsoft Bookshelf 1987 - 1992, Microsoft Corp.*

*Mindscape World Atlas and Almanac, Mindscape Inc., 1995*

*OMRI Daily Digest, Open Media Research Institute, 1995*

*PC Globe 5.0, PC Globe Inc., 1991*

*PC Globe MAPS 'N'FACTS, Broderbund Software Inc., 1993*

*Périodisc La Presse, CEDROM Technologies Inc.*

*SIRS Researcher, Social Issues Resources Series Inc.*

*The Academic American Encyclopedia (Electronic Version), Grolier Publishing Inc., 1992*

*The Canadian Encyclopedia on CD-ROM, InContext Corp.*

*The Economist on CD-ROM, The Economist Newspaper Ltd.*

*The Globe and Mail & Financial Times on CD-ROM, Globe Information Services*

*The TIMES World Map and Database.*, TIMES Books, Harper Collins Publishers, 1994

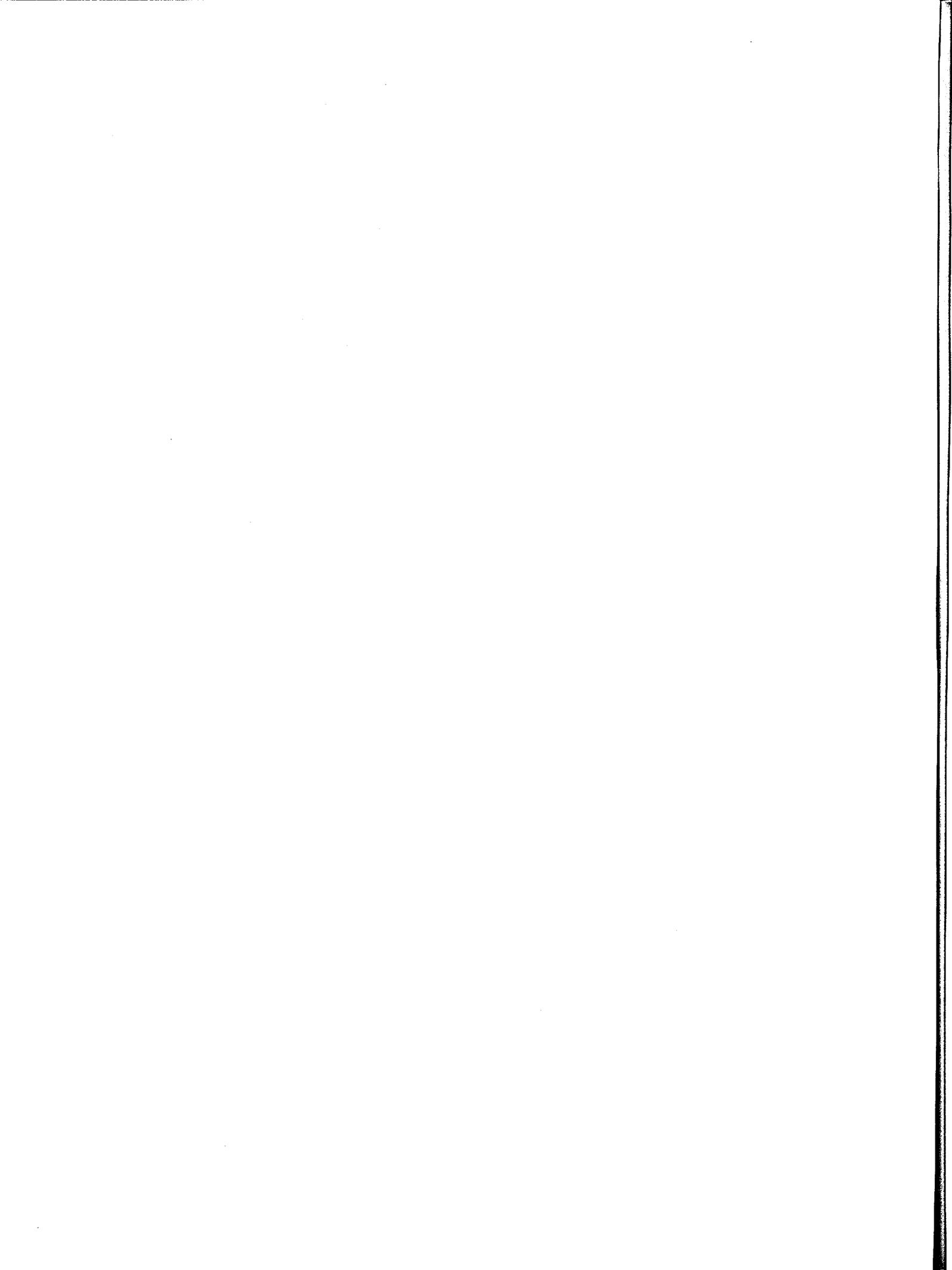
*The World Almanac and Book of Facts*, Metatec Discovery Systems, 1991

*TIME MAGAZINE Multimedia Almanac*, Time Inc., Softkey Multimedia Inc., 1995

*World Atlas MPC V. 4.01*, The Software Toolworks Inc., 1993

*World Guide 1995*, Interactive Media Group

*World Wide Web sur l'Internet*



## RÉFÉRENCES

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de copier toute partie du présent recueil, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite des maisons d'édition respectives. Les erreurs ou omissions éventuelles sont attribuables aux sources originales.

Les sources qui ont servi à la création de ce document sont les suivantes:

Actualité Québec, *CEDROM Technologies Inc.*

*Atlas mondial Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.*

Atlas du Monde, 1992-1993, *The Software Toolworks Inc.*

CD Globe, *Broderbund Software Inc., Edusoft Version française, 1995*

Dictionnaire Hachette multimédia encyclopédique 1997, *Hachette, 1997*

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, *Microsoft Corp.*

Encyclopaedia Universalis, *France S.A., 1995*

Larousse Multimédia Encyclopédique, *Larousse, 1995*

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNI*

Le Monde sur CD-ROM, *Le Monde SARL & Research Publications International*

Le Monde diplomatique sur CD-ROM, *CEDROM-SNI*

PC Globe MAPS 'N'FACTS, *Broderbund Software Inc., 1993*

Pour toute information supplémentaire disponible sur Internet, le lecteur peut se rendre aux adresses WWW suivantes:

**Société Radio-Canada**

<http://www.radio-canada.com>

**Agence canadienne de développement international (ACDI)**

<http://acdi-cida.gc.ca/>

**The Center for Disease Control**

<http://www.cdc.gov>

**Ministère des Affaires étrangères et du commerce international**

<http://dfait-maeci.gc.ca/>

**Le Devoir**

<http://www.ledevoir.com>

**Le Soleil**

<http://www.lesoleil.com>

**Le Droit**

<http://www.ledroit.com>

**Le Monde**

<http://www.lemonde.fr>

**Le Monde diplomatique**

<http://www.ina.fr/CP/MondeDiplo>

**Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)**

<http://www.francophonie.org>

**Universités francophones d'Amérique du Nord**

<http://felix.refer.qc.ca/AMERIQUE-CONTACT>

**Industrie Canada**

<http://www.ic.gc.ca/>

**Guide du routard**

<http://www.club-internet.fr/routard>

**Guides de tourisme Michelin**

<http://www.michelin-travel.com>

**Nations Unies**  
<http://www.un.org>

**Banque mondiale**  
<http://www.worldbank.org/html/Welcome.html>

**Fonds monétaire international**  
<http://www.imf.org/>

**Organisation mondiale de la santé**  
<http://www.who.ch/>

**Études sur divers pays disponibles à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis  
(Library of Congress Country Studies)**  
<http://lcweb2.loc.gov/frd/csquery.html>

## Thèmes

VUE D'ENSEMBLE .....	3
Géographie physique, humaine et économique.....	3
Histoire .....	4
Niamey .....	4
CARTES .....	7
FAITS ET CHIFFRES .....	9
Agriculture .....	9
Histoire.....	9
Droits de la personne.....	10
Énergie .....	10
Géographie.....	10
Industries et mines.....	11
Institutions officielles.....	11
Politique.....	12
Population.....	13
Pyramide des âges.....	13
Santé.....	14
Tourisme.....	14
CULTURE.....	17
Les habitants .....	17
Histoire.....	17
Population .....	17
Langues .....	18
Religions.....	18
Mentalités .....	18
Habillement .....	19
Les usages .....	19
Salutations .....	19
Gestes et attitudes .....	20
En visite .....	20
À table.....	20
Les modes de vie .....	21
Famille.....	21
Rencontres et mariage.....	21
Alimentation .....	22
Loisirs.....	22
Vacances et fêtes .....	22
Commerces et services.....	22
La société .....	23
Gouvernement.....	23

Économie.....	23
Transports et communications.....	23
Éducation.....	24
Santé.....	24
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS .....	25
<i>Événements récents en 1996</i> .....	25
<i>Résumé des événements en 1995</i> .....	26
<i>Résumé des événements en 1994</i> .....	26
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS .....	29
<i>Contacts au Canada et au Niger</i> .....	29
<i>Information sur la santé à l'intention des voyageurs</i> .....	30
Conseils généraux à l'intention des voyageurs.....	30
Avant de partir .....	30
Recommandations en matière d'immunisation .....	30
Paludisme.....	31
Médicaments personnels .....	31
Assurance santé-voyage.....	32
Pendant le voyage .....	32
Au retour .....	33
<i>Renseignements consulaires aux voyageurs – Ministère des Affaires étrangères</i> .....	34
<i>Table de conversion des devises</i> .....	38

## VUE D'ENSEMBLE

*Dictionnaire Hachette Multimedia Encyclopédique 1997, Grolier Interactive, 1996*

Niger (république du), État continental d'Afrique occidentale; 1267000 km<sup>2</sup>; environ 9200000 habitants, croissance démographique: 3,4 % par an; capitale Niamey. Nature de l'État: république, dirigée par un conseil militaire. Langue officielle: français. Monnaie: franc C.F.A.

Principales ethnies: Haoussas, Songhaïs, Djermas, Peuls et Touareg. Religion: islam (80,3 %).

*1995 Encyclopædia Universalis France S.A.*

Pays d'Afrique noire, le Niger appartient à l'aire saharienne pour une moitié de son territoire et à l'aire sahélienne pour l'autre moitié et pour 80 p. 100 de sa population. Ancien lieu de rencontres et d'échanges commerciaux et culturels avec le Maghreb et le Moyen-Orient, il s'est trouvé délaissé par ces grands courants à partir de la pénétration européenne venue de la côte. Apparemment très islamisé, mais conservant les cultures de l'Afrique noire vers laquelle il se tourne davantage, le Niger cherche à concilier ses traditions, les nécessités du développement et

l'obligatoire insertion dans les systèmes économiques et monétaires internationaux.

---

### Géographie physique, humaine et économique

Le pays est un vaste plateau, appartenant pour l'essentiel au désert du Sahara où se dresse le massif de l'Aïr (séparant le bassin du Niger à l'Ouest de celui du Tchad à l'Est). La frange Sud, avec 2 à 5 mois de saison des pluies, constitue le Niger utile qui groupe l'essentiel de la population. L'élevage extensif, les cultures vivrières (mil, sorgho) et quelques cultures d'exportation (arachide, coton, tabac) constituent l'essentiel de l'agriculture. Second producteur mondial d'uranium (gisements d'Arlit et d'Akouta), le Niger a des difficultés pour l'exporter (la France est son seul client). La chute des revenus de l'uranium, l'intense contrebande avec le Nigéria, la forte dette extérieure et la dévaluation du franc C.F.A. (1994) ont conduit le pays au bord de la faillite.

*Larousse Multimédia Encyclopédique, Larousse S.A. France, 1995*

Vaste pays (plus du double de la superficie française), aux horizons monotones (si l'on excepte les hauteurs de l'Aïr), enclavé, le Niger, malgré une récente croissance démographique de l'ordre de 3 % par an, est encore peu peuplé. Il est vrai que les conditions naturelles ne sont pas favorables : la majeure partie du pays (au N. du 16<sup>e</sup> parallèle) est désertique, torride, et les pluies ne sont relativement abondantes (600 à 800 mm) qu'au S. du 14<sup>e</sup> parallèle. C'est là, surtout dans le Sud-Ouest, traversé par le fleuve Niger, que se concentre la majeure partie d'une population islamisée, formée d'ethnies variées : Songhaï et surtout Haoussa au S., Touareg et Peul plus au N. (encore souvent nomades). L'urbanisation est modeste (environ 18 % de la population) et la capitale constitue la seule ville importante.

L'agriculture occupe plus des deux tiers de la population. Le millet est la base de l'alimentation, l'arachide, la principale culture commerciale. L'élevage tient toujours une place importante. Le sous-sol fournit surtout de l'uranium, exporté. L'industrie, autre qu'agroalimentaire, demeure inexistante. La balance commerciale est chroniquement déficitaire. Le pays, endetté, tributaire de l'aide internationale, est, avec ses voisins du Sahel (Mali et Tchad), parmi les plus pauvres du monde.

---

## Histoire

*Dictionnaire Hachette Multimedia Encyclopédique 1997, Grolier Interactive, 1996*

Scindée en plusieurs royaumes, la région fut explorée par les Français après 1850 et constituée en colonie (1922), rattachée à l'A.-O.F., qui devint indépendante en 1960 sous la présidence d'Hamani Diori. En 1974, le lieutenant-colonel Seyni Kountché prend le pouvoir et institue un régime militaire au nom de la lutte contre la corruption. Dans les années 1980, le pays connaît une aggravation de sa situation économique due à la chute des cours de l'uranium, à la sécheresse et au déficit des entreprises publiques. À la mort de Seyni Kountché en 1987, le Conseil militaire suprême désigne le colonel Ali Seibou pour lui succéder. Une conférence nationale (juillet-novembre 1991) suspend la Constitution, instaure le multipartisme et prive Ali Seibou du pouvoir exécutif. L'adoption, en 1992, d'une Constitution démocratique permet l'investiture, en avril 1993, de Mahamane Ousmane à la tête de l'État. Cependant, l'unité nationale est toujours menacée par les revendications touarègues de la Coordination de la résistance armée (CRA) et par le Front démocratique pour le renouveau (FDR) qui demandent l'instauration d'une structure fédérale. Le général Ibrahim Baré Maïnassara remporte l'élection présidentielle en juillet 1996.

*1995 Encyclopædia Universalis France S.A.*

---

## Niamey

Capitale de la république du Niger, Niamey est une ville de création récente dont la population était estimée à 540 000 habitants en 1994. Son nom apparaît pour la première fois dans la littérature coloniale en 1901 et ne désigne encore qu'un très petit village. Il faut attendre 1926 pour qu'y soit transféré le siège de la capitale du territoire militaire du Niger, jusque-là installé à Zinder. La ville, qui compte alors moins de 2 000 habitants, va désormais s'accroître très rapidement. Un plan d'urbanisation a, dès 1929, déterminé les grandes zones bâties.

La ville est située en partie sur la rive gauche du Niger, dans un coude peu accentué du fleuve, sur le sommet de la falaise qui, à cet endroit, le domine de vingt-cinq mètres mais s'est étendue sur la rive droite grâce à l'édification du grand pont Kennedy. Un affluent temporaire, dont la vallée encaissée et ravinée se prête mal à la construction, sépare la ville commerçante et africaine des quartiers résidentiels et administratifs du Plateau, comme dans bien des villes africaines.

Prolongée par ses deux faubourgs de Yantala en amont à l'ouest et Gamkallé en aval à l'est, Niamey s'étire sur plusieurs kilomètres le long du fleuve. Une urbanisation dirigée et rapide a

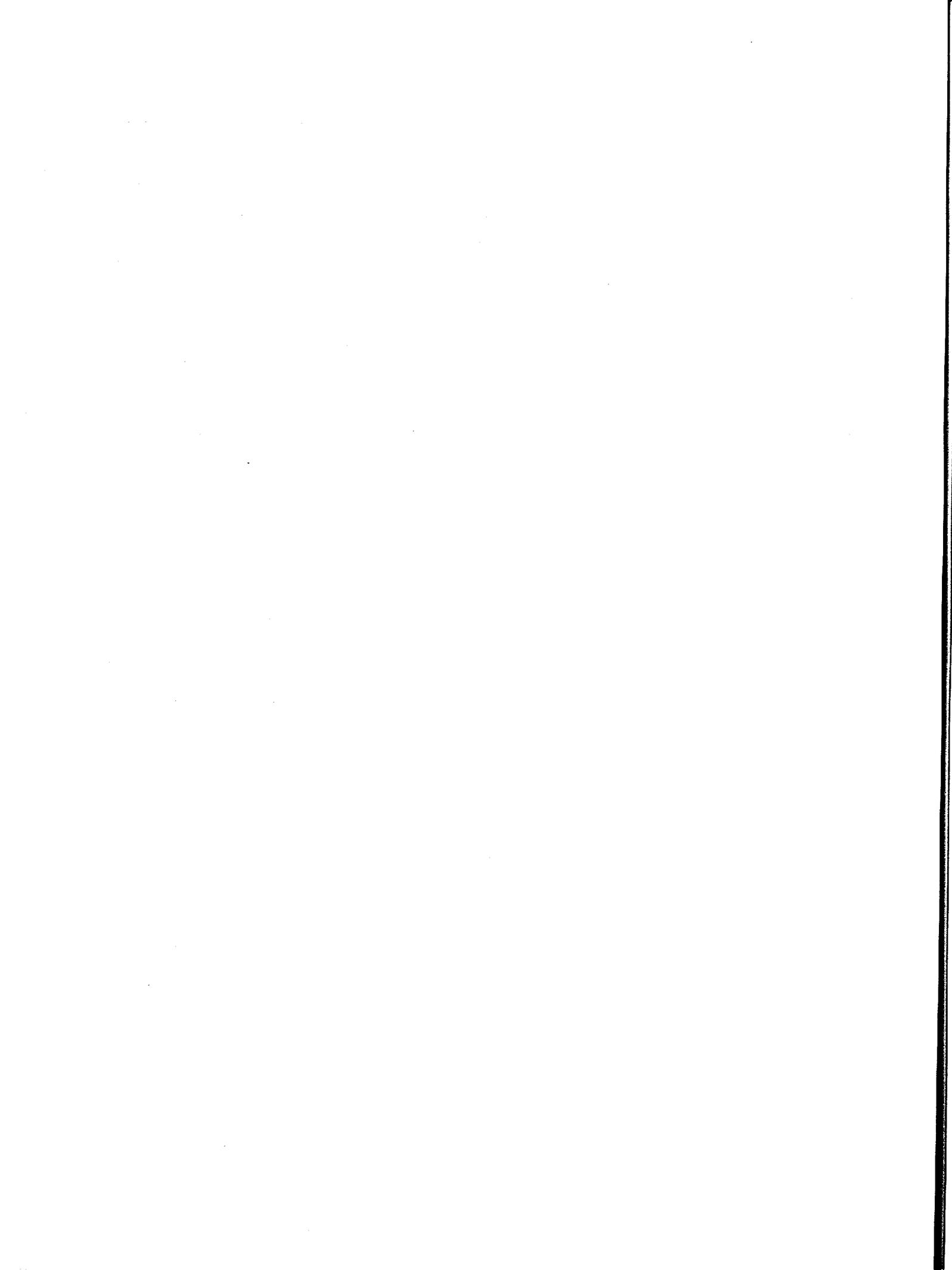
accru la ville vers le nord, le long de la route de Ouallam, à proximité de laquelle se trouve le quartier de Boukoki occupé par des nomades et les ruraux récemment arrivés à la ville, et le long de la route de Filingué, où se trouve le quartier dit Abidjan habité en grande partie par les migrants en Côte-d'Ivoire revenus au pays. Capitale d'un État de plus de 8 millions d'habitants (1993) d'origines et de langues diverses, Niamey reflète cette diversité : ruraux venus en quête de travail, qui retournent dans leur village à la saison des cultures, commerçants occasionnels ou permanents, pêcheurs, artisans, petits employés, fonctionnaires des administrations nationales et départementales. Une forte proportion de la population tire ses revenus du travail agricole, soit dans les champs de mil qui bordent la ville, soit dans les jardins maraîchers qui s'étendent le long des rives du fleuve.

Plusieurs marchés spécialisés, les boutiques des marchands haoussa et arabes et les grandes compagnies françaises à succursales se partagent l'activité commerciale, activité qui occupe le premier rang à Niamey ; en deuxième lieu vient l'administration publique et privée.

Dépourvue de liaison ferroviaire et fluviale (le Niger n'est pas encore navigable aux chalands lourds sur toute la partie de son cours qui traverse le pays), la ville est ravitaillée à partir des ports de Cotonou (Bénin) et de Lagos (Nigeria), tous deux distants de plus de 900 kilomètres. Le Niger n'est pas un pays industrialisé : l'absence de matières premières facilement exploitables, de sources d'énergie, de capitaux et de débouchés ne favorise pas l'implantation de grandes usines. Le quartier industriel de Niamey abrite des fabriques et des ateliers de produits chimiques, de textiles, de meubles, de produits alimentaires.

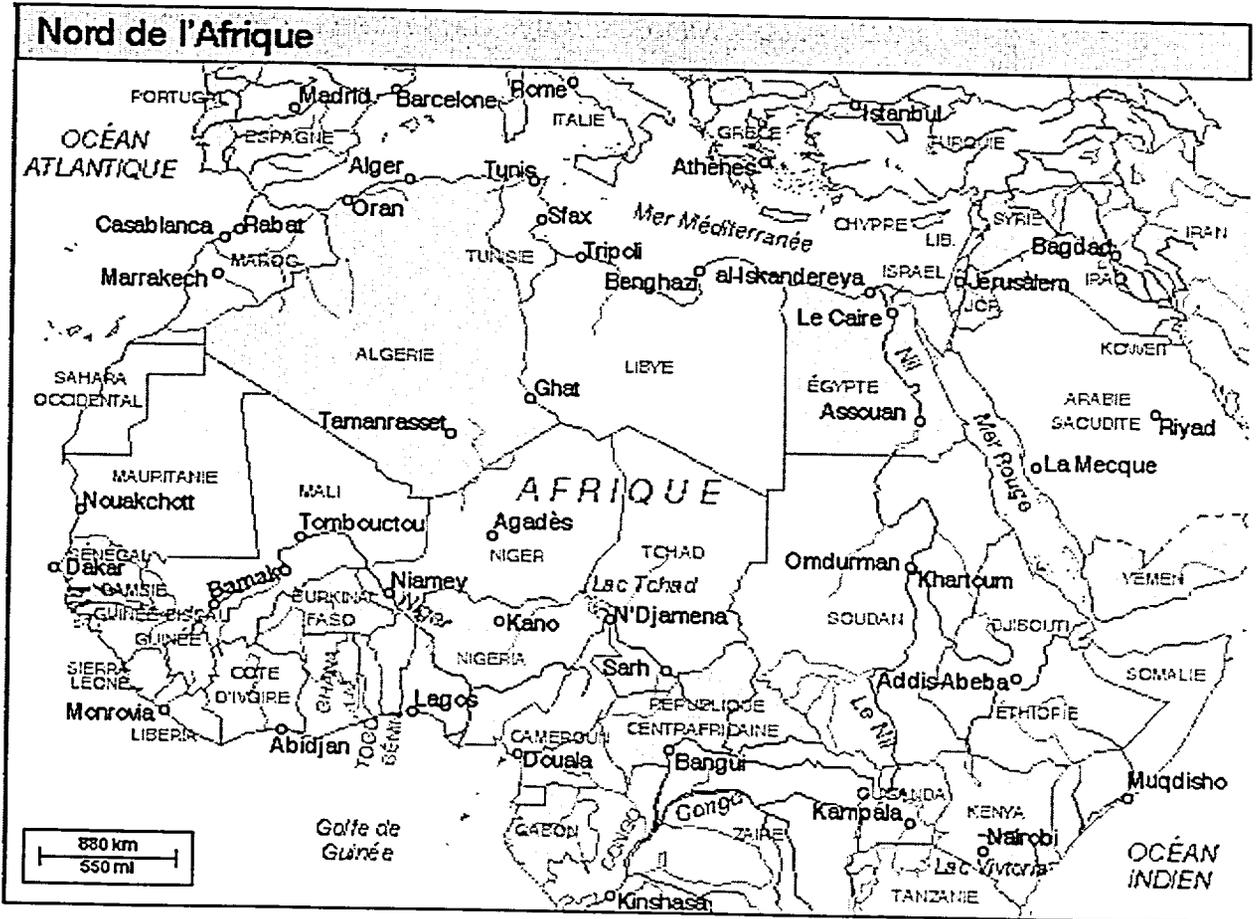
Il n'y a pas de centre-ville bien marqué : marchés, commerces, hôtels, centres d'intérêt religieux et de loisirs se dispersent sur une surface relativement étendue. Beaucoup de caractères ruraux persistent et la plupart des habitations sont construites en terre séchée, ou *bamco*, dans le style soudanien.

L'accroissement rapide de la population, le déracinement des ruraux posent de multiples problèmes (logements), mais Niamey n'est pas atteinte par le gigantisme incontrôlable de certaines capitales de pays en développement.

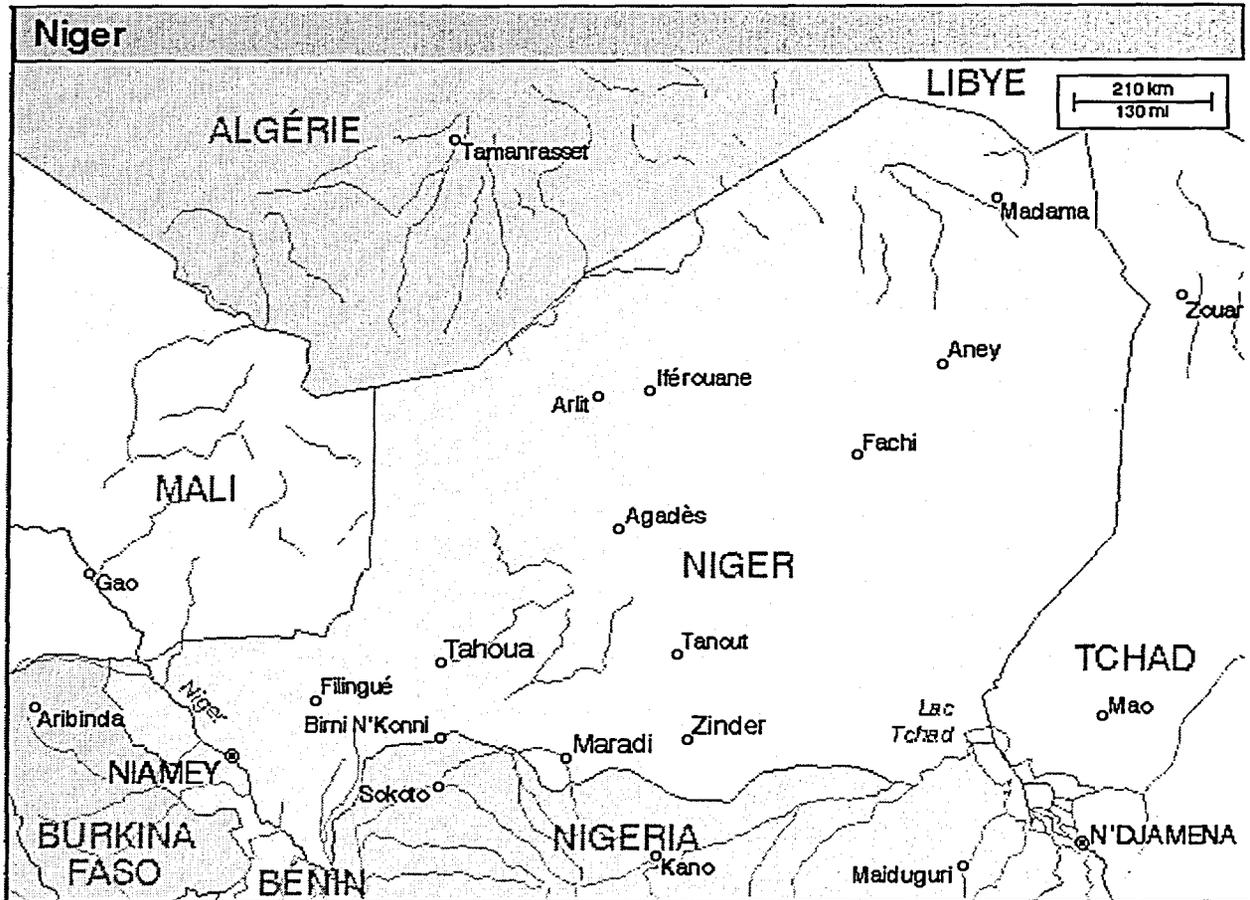


# CARTES

PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.



PC Globe MAPS 'N'FACTS, 1993 Broderbund Software, Inc.



## FAITS ET CHIFFRES

CD Globe, Broderbund Software Inc, Edusoft Version française, 1995

### Agriculture

Produits agricoles (année 1993) :      Quantité (en milliers de tonnes)

Avoine	n.d.
Blé	n.d.
Café	n.d.
Coton	3
Maïs	1.000
Orge	n.d.
Pommes-de-terre	35
Riz	n.d.
Sucre	140

Elevage (année 1993) :      Quantité (en milliers)

Bovins	1.800
Moutons	39
Chevaux	82
Porcs	3.500
Chèvres	5.400
Volaille	n.d.

Produits de la pêche (en tonnes de poissons) (année 1986) :  
2.400

Autres produits :

Millet (1430000 tonnes). Sorgho (305000 tonnes). Arachide (65000 tonnes). An (462000). Chameaux (370000). Poulets (2 millions).

### Histoire

La région appartenait autrefois à l'empire antique et médiéval africain.

1883-1899 - La France occupe et domine la région.

1901 - Le Niger devient territoire militaire français pour contrôler les Touaregs.

1960 - Indépendance du pays.

1973-1974 - Sécheresse et famine ravagent le pays.

1974 - Le Lieutenant-Colonel Seyni Kountche prend la tête d'un coup militaire et dépose le Président Hamani Diori. Il suspend la Constitution et l'Assemblée et interdit toute activité politique.

1975 - Retour de la sécheresse et de la famine.

1987 - Le colonel Kountché est remplacé par Ali Seibou.

1992 - Instauration de la loi martiale dans le Nord du Niger. Adoption de la nouvelle Constitution.

1994 - Dévaluation du franc CFA. Dissolution de l'Assemblée nationale.

1995 - Elections législatives favorables à l'opposition. Amadou Cissé est nommé au poste de Premier Ministre.

## Droits de la personne

*Selon Amnesty International (Rapport 1995) :*

"Des dizaines de membres de la minorité ethnique touareg ont été détenus sans inculpation ni jugement ; l'un d'eux a été maintenu en détention durant six mois. Nombre d'entre eux étaient des prisonniers d'opinion.

La plupart ont été passés à tabac, certains ont subi des tortures ; deux personnes seraient mortes en détention des suites de sévices.

Des informations ont fait état de probables exécutions extrajudiciaires."

Peine de mort : Abolie en pratique. Date de la dernière exécution : 1976

## Énergie

### ELECTRICITE

Capacité électrique (1991)	63.000 en kW
Production (1991)	168.000.000 kW-heures
Consommation (1991)	356.000.000 kW-heures
Consommation par habitant	39 kW-heures

### HOUILLE

Réserves (derniers chiffres)	70.000.000 tonnes métriques
Production (1991)	157.000 tonnes métriques
Consommation (1991)	157.000 tonnes métriques
Consommation par habitant	0,017 tonnes métriques

### GAZ NATUREL

Réserves (1993)	n.d. mètres cubes
Production (1992)	n.d. mètres cubes
Consommation (1991)	n.d. mètres cubes
Consommation par habitant	n.d. mètres cubes

### PETROLE BRUT

Réserves (1993)	n.d. barils
Production (1992)	n.d. barils
Consommation (1991)	n.d. barils
Consommation par habitant	n.d. barils

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)

Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

## Géographie

Superficie de comparaison :

Un peu plus du double de la superficie de la France

**Frontières terrestres :**

Algérie 956 km, Bénin 266 km, Burkina Faso 628 km, Tchad 1.175 km, Libye 354 km, Mali 821 km, Nigéria 1.497 km.

**Litiges :**

La Libye revendique environ 19 400 km<sup>2</sup> dans le nord du Niger. La démarcation des frontières internationales du lac Tchad, dont l'absence avait conduit à des incidents de frontière dans le passé, est maintenant terminée. On n'attend plus que sa ratification par le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigéria. Le Burkina Faso et le Mali sont en train de procéder à leur démarcation frontalière, laquelle inclut le point de jonction avec le Niger.

**Climat :**

Désertique. En majorité, chaud, sec et poussiéreux, tropical dans l'extrême sud.

**Relief :**

Une prédominance de plaines désertiques et de dunes de sable. Des plaines plates puis accidentées dans le sud, des collines dans le nord.

**Utilisation des terres :**

	% de superficie totale	hectares par personne
Terres cultivables	3,0	11,0
Récoltes permanentes	0,0	0,0
Prés et pâtures	7,0	26,0
Forêts et bois	2,0	8,0
Autres	88,0	330,0

**Ressources naturelles:**

Uranium, charbon, minerai de fer, étain, phosphates.

**Industries et mines****RESSOURCES NATURELLES :**

Uranium, Houille, Minerai de fer, Etain, Phosphate

**INDUSTRIES PRINCIPALES :**

Ciment, Boissons, Bière, Produits cotonnés, Fabrication légère, Briques, Prod alimentaires

**Institutions officielles****Dirigeants :**

Président : Mahamane Ousmane, depuis avril 1993. Fin du mandat en 1998.

Premier ministre : Hama Amadou, depuis février 1995.

**Pouvoir législatif :**

Assemblée nationale (83 membres). Dernières élections en janvier 1995.

**Suffrage :**

Type : universel  
Age minimum : 18  
Autres conditions : non

**Hymne national :**

La Nigérienne

---

**Politique**

**Vie politique :**

Dans cette ancienne colonie française, devenue indépendante en 1960, les conflits politiques opposent les Djerma, les Haoussa et les Touaregs. Les Djerma, détenteurs des principaux postes de commandement dans l'armée, ont dominé la vie politique jusqu'aux élections de 1993. Celles-ci ont été remportées par Mahamane Ousmane, soutenu par les Haoussa, détenteurs du pouvoir économique.

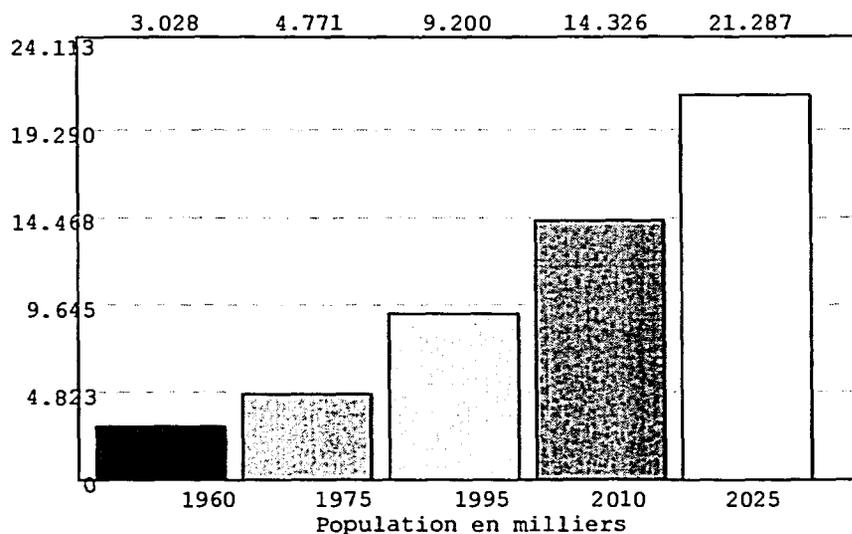
Le nouveau chef de l'Etat, qui appartient à la gauche réformiste, éprouve les plus grandes difficultés à stabiliser un gouvernement de cohabitation conflictuelle, qui a changé trois fois en un an.

Les rébellions des Touaregs, qui supportent mal leur marginalisation et leur déclin, se sont déclenchées en 1990 contre le pouvoir central. Les conflits meurtriers ont pris fin avec la signature d'un accord en avril 1995. Les Touaregs ont maintenant des représentants au Parlement, mais les mouvements de résistance armée accusent les autorités de ne pas respecter leurs engagements.

**Principaux partis politiques :**

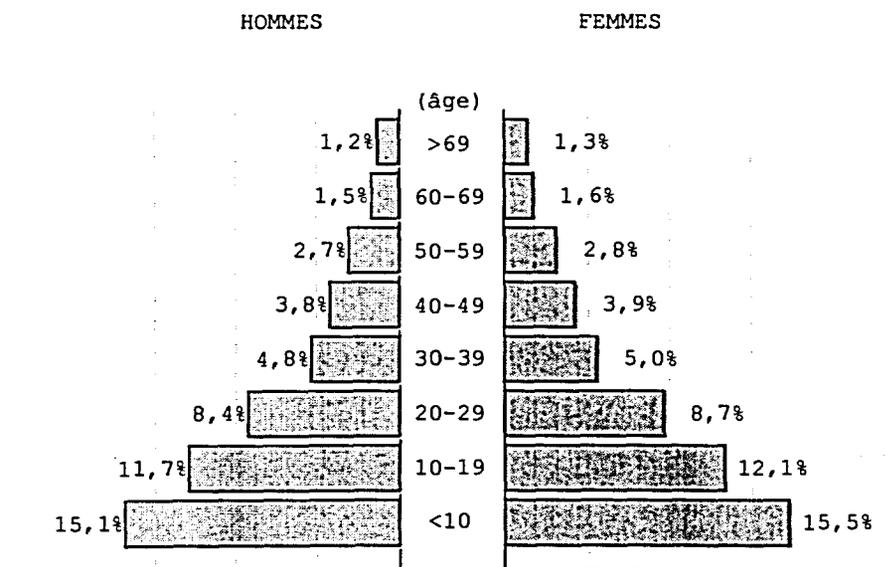
Mouv. national pour une société de développement (MNSD-Nassara), Convention démocratique et sociale (CDS-Rahama), Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), Alliance nigérienne pour la démoc. & le progrès (ANDP-Zaman Lahya), Union des patriotes et démocrates progressistes (UPDP-Chamoua)

## Population



Population : 9.200.000 Densité de la population : 7,26/km<sup>2</sup>  
 Taux d'accroissement annuel : 3,4% Taux de dépendance : 102 %  
 Population urbaine : 15,0% Migration nette : 0,0 p. mille

## Pyramide des âges



Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

## Santé

Personnel et Services	nombre	habitants par
Hôpitaux :	212	43.396
Lits d'hôpital :	4.969	1.851
Médecins :	160	57.500
Dentistes :	10	920.000
Pharmaciens :	12	766.667
Personnel infirmier :	1.080	8.519
Sage-femmes :	192	47.917

Natalité et mortalité	1970	1994
Taux de natalité (pour mille)	59	53
Taux de mortalité (pour mille)	26	19
Indicateur de fécondité (enfants/femme)	8,0	7,4
Taux de mortalité infantile (pour mille)	171	123

Espérance de vie		
Hommes	37	45
Femmes	40	48

Accès aux soins de santé (30), 0%

Vaccination contre la rougeole (% d'enfants de moins d'un an)

Vaccination DPT (% d'enfants de moins d'un an) 18,0%

(n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles)

Consulter la section Aide pour toutes définitions et explications.

## Tourisme

**Langue** : Français (langue officielle), haoussa, peul, zarma, kanuri, dyerma, fulani, tamasheq.

**Visa** : obligatoire ainsi que billet retour ou continuation et fonds suffisants. Objet de la visite pour les hommes d'affaires.

**Climat** : chaud et habituellement sec; saison des pluies en août.

**Monnaie** : Franc CFA (100,00 = 1 FF)

**Heures bancaires** : non disponible

**Jours fériés** :

Nouvel an, 1er jour ouvrable de janv.

Pâques, variable

Anniversaire du Coup d'état de 1974, 15 avr.

Fête de l'Indépendance, 3 août

Fête de la République (Fête nationale), 18 déc.

Noël, 25 déc.

Fin du Ramadan, variable

Nouvel an islamique, variable

Naissance du Prophète, variable

**Arrivées annuelles de touristes** : 21.000

**Recettes annuelles du tourisme (US\$)** : \$15.000.000

**Préfixe(s) radio-amateur** : 5U

**Code Téléx (AT&T)** : 982

**Santé:** vaccin fièvre jaune obligatoire; vaccins tétanos, typhus, typhoïde, polio, ainsi que traitement anti-paludéen recommandés.

**Courant électrique :** 220/380 volts; 50 Hz

**Informations sur le tourisme :**

Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie

Ministry of Transport and Tourism, BP 12130, Niamey

tél. 73-23-85, telex 5249

**Curiosités :**

**Agadez:**

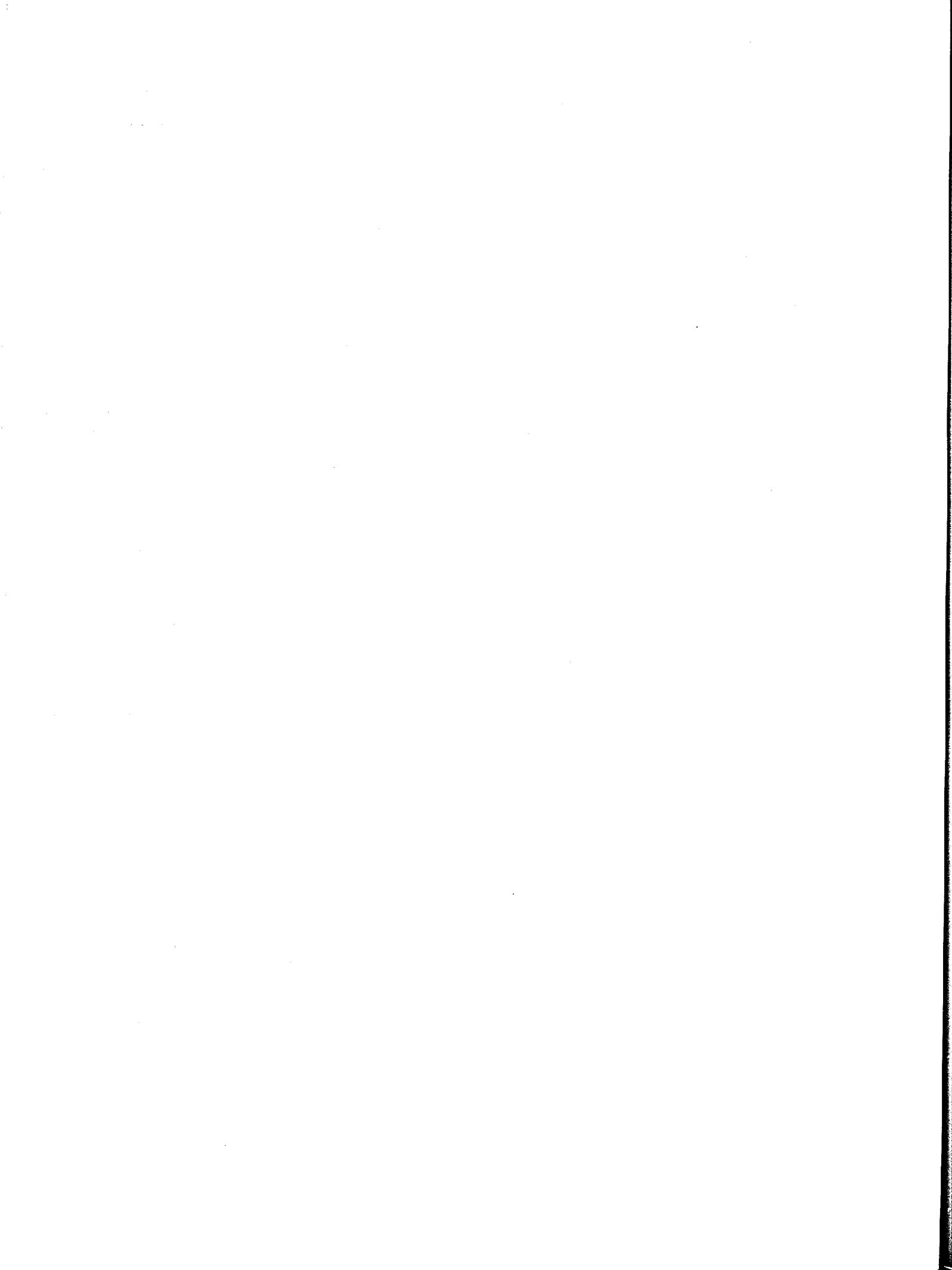
Merveilleuse ville de la région sub-saharienne du Sahel. Marché coloré, mosquée. Montagnes alentour.

**Niamey:**

Capitale. La plus grande ville. Marchés, Musée national (en plein air, artisanat local, culture), randonnées en canoë sur le fleuve Niger pour observer les hippopotames et autres animaux sauvages. A proximité, le parc national "W" (voir ci-dessous).

**W" national park:**

Belle réserve africaine d'animaux sauvages partagée avec le Bénin et le Burkina Faso.



*Atlas mondial Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.*

### Les habitants

#### *Histoire*

Du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, le Niger joua un important rôle de carrefour commercial pour plusieurs empires africains, notamment les empires Songhaï et Malien. Les Touaregs pénétrèrent le Niger par le nord au XI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et fondèrent le sultanat d'Agadès sur le plateau de l'Air au XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, une population djerma, qui pratiquait l'agriculture, s'installa près de la ville actuelle de Niamey. Le territoire haoussa (correspondant à des États haoussas établis autour du X<sup>e</sup> siècle dans le sud-ouest du Niger et le nord du Nigeria) fut conquis en 1810, à la suite de la *jihad* (guerre sainte musulmane) menée par les Fulanis. La domination des Fulanis sur la plus grande partie du territoire haoussa assura la présence de l'islam au Niger. À la fin du siècle, la pénétration française, amorcée en 1830, se confirma avec la mise en place des premiers postes sur le Niger.

Malgré une forte résistance de tous les groupes ethniques locaux (en particulier des Touaregs), le Niger fut intégré à l'Afrique-Occidentale française (A-OF) en 1911. En 1958, le Niger, autonome depuis 1956, devint une république et, lors des premières élections législatives, le Parti progressiste nigérien de Hamani Diori obtint la majorité des sièges à l'Assemblée nationale. L'indépendance fut accordée en 1960, et Diori devint président; il gouverna jusqu'au coup d'État d'avril 1974 mené par le général Seyni Kountché. Ce dernier résista à des tentatives de coups d'État en 1976 et en 1983.

Après la mort de Kountché, en 1987, et malgré l'approbation par référendum d'une charte nationale destinée à assurer un retour à la loi civile, le Conseil militaire suprême avec, à sa tête, le général Ali Seybou, conserva le pouvoir. Des troubles d'origines ethnique et étudiante éclatèrent, tandis que le mécontentement à l'encontre du régime se fit plus fort. Conformément à la nouvelle Constitution prévoyant une démocratie multipartite, Mahamane Ousmane fut élu président en 1993 et une coalition de neuf partis, l'Alliance des forces pour le changement, gagna les élections législatives.

#### *Population*

La population est estimée à 9,2 millions d'habitants et la croissance annuelle à 3,4 pour cent (1990-1995). Les Haoussas représentent 56 pour cent de la population. Parmi les autres ethnies importantes, on compte les Djermas (22 pour cent environ), les Fulanis (9 pour cent), les Touaregs (8 pour cent), les Kanouris (4 pour cent), les Toubous et les Gourmantches. Les Djermas vivent principalement dans le Sud-Ouest, autour de Niamey, qui est la capitale et la ville la plus grande, avec une population d'environ 500 000 habitants. Les Haoussas sont surtout implantés dans le Sud, bien que leur territoire s'étende en réalité vers l'est presque jusqu'au lac Chad, et vers l'ouest presque jusqu'à Dosso. Les Touaregs et les Fulanis sont plutôt des nomades, on trouve toutefois beaucoup de Touaregs sédentarisés

près d'Agadez. Actuellement en rébellion contre plusieurs États africains, ces derniers ont multiplié les attaques contre des bâtiments officiels dans les années quatre-vingt-dix. Refusant de subir la loi des Africains sédentaires, les Touaregs aspirent à la création d'un État indépendant qui se situerait aux confins de plusieurs pays voisins. Les habitants du Niger s'appellent les Nigériens, à ne pas confondre avec les Nigérians, qui sont les habitants du Nigeria.

### *Langues*

Le français est la langue officielle au Niger, bien qu'elle soit pratiquée par seulement 10 pour cent de la population. La plupart des Nigériens parlent le haoussa, langue véhiculaire. Dix langues locales sont reconnues officiellement : l'arabe, le boudouma, le djerma, le fulfulde, le gourmantchema, le haoussa, le kanouri, le tamachek, le tasawak et le toubou. De nombreux Nigériens parlent plusieurs langues.

### *Religions*

Plus de 90 pour cent de la population est musulmane. Chaque musulman manifeste sa dévotion en remplissant les devoirs suivants : prier cinq fois par jour en faisant face à la Makkah (Mecque), faire l'aumône aux pauvres, jeûner durant le jour pendant le mois du ramadan, et se rendre en pèlerinage (*hajj*) à la Makkah une fois dans sa vie. Les hommes se rendent à la mosquée le vendredi après-midi pour prier et adorer Dieu; les femmes qui vont à la mosquée prient dans un endroit séparé des hommes. Les enfants apprennent le Qur'an (Coran) dans des écoles coraniques locales en mémorisant des versets arabes écrits avec du charbon de bois sur des tablettes en bois. Dans les zones rurales, les pratiques animistes et islamiques sont souvent mêlées. On trouve des églises chrétiennes dans quelques villes plus importantes.

### *Mentalités*

Les Nigériens sont souvent fatalistes, et ils supportent les vicissitudes de l'existence avec stoïcisme. Ils terminent souvent leurs phrases par *Insh'allah* (Si Allah le veut) pour indiquer que le cours des événements leur échappe. Quand ils sont touchés par le malheur ou qu'ils subissent des offenses personnelles, les Nigériens réagissent assez fréquemment par le rire; ils manifestent rarement leur colère en public, surtout quand il s'agit de questions personnelles. La patience est nécessaire, et l'attente fait partie de la vie. Les événements et les rendez-vous ne commencent pas toujours à l'heure. Les individus tendent à s'identifier avec leur famille, leur village, leur groupe ethnique et leur religion, avant de se considérer comme membres d'un parti politique ou de la nation.

La répartition sexuelle des rôles est strictement définie. Les femmes font tout le travail domestique : elles préparent la farine, ramassent le bois de chauffage, vont au marché, tirent chaque jour l'eau du puits, et prennent soin des enfants tout en travaillant dans les champs, comme les hommes.

## Habillement

Alors que le costume occidental est de rigueur chez les hommes d'affaires, les médecins et les avocats, les longues robes (*boubous*), les chemises et les pantalons en tissus assortis sont encore fréquemment portés par les hommes. La plupart d'entre eux portent également des chapeaux. Les hommes touaregs se couvrent toute la tête, en dehors des yeux, de larges turbans verts ou indigo; les femmes touaregs, au contraire, ne cachent pas leur visage. Les Fulanis sont vêtus de longues robes noires et de chaussures en plastique. Pour les hommes, la tenue de cérémonie comprend le *boubou*, orné de grandes broderies. Dans de nombreuses ethnies, les hommes et les femmes portent sur le visage des scarifications ou des tatouages, marques de leur appartenance à leur ethnie; ces marques sont souvent appliquées aux nouveau-nés puis colorées au fil des années pour les faire ressortir.

Les femmes s'habillent d'un *pagne*, pièce de tissu de couleur vive dont elles s'entourent comme d'une jupe ou qu'elles transforment en chemise. Les femmes mariées revêtent un second *pagne* sur les épaules, et l'utilisent souvent pour porter leurs enfants dans le dos. La plupart des femmes se maquillent (en particulier les yeux), mettent des boucles d'oreille et autres bijoux; elles se couvrent également la tête de fichus. Les femmes se tressent les cheveux avec soin.

---

## Les usages

### Salutations

Elles varient en fonction de la saison et de l'heure; on interroge la personne rencontrée sur son travail, sur sa santé et celle de sa famille; on l'interroge également sur le temps qu'il fait. Par exemple, en haoussa, la question *Ina keurna?* («Comment avez-vous dormi?») convient le matin. L'après-midi, vous devez dire *Ina wani?* («Comment s'est passée la journée?»). À ces deux questions, la réponse est *Lahiya lau* («En gardant une bonne santé»). Les réponses sont toujours positives; c'est seulement après les salutations d'usage que l'on peut mentionner ses problèmes de santé ou ses difficultés.

Les Nigériens se serrent souvent et longuement la main, à la fois quand ils se rencontrent et se séparent. Si l'on veut faire preuve d'un grand respect, on se touche le haut de la poitrine de la main droite, avant de serrer à nouveau la main de la personne rencontrée. Dans un petit groupe, il est considéré comme poli de serrer la main de chaque adulte. Dans les groupes plus importants, on lève les mains jusqu'à la poitrine, les paumes tournées vers l'extérieur, et l'on salue verbalement les personnes de l'assemblée. Les musulmans traditionnels ne serrent pas la main des femmes. Dans les villes, les Nigériens peuvent s'embrasser sur les joues quand ils se rencontrent. Dans l'est du pays, les Kanouris se saluent d'un geste du poing fermé à hauteur de la tête, en disant *Wooshay! Wooshay!* («Bonjour! Bonjour!»).

En général, on adresse la parole à une personne en l'appelant par son titre, qui est souvent lié à son travail. Par exemple, on utilisera pour un chauffeur de taxi l'expression *mai mota* («personne avec une voiture»). Par respect, on s'adresse à une personne âgée en l'appelant *tsoboua* (vieille femme) ou *tsobou* (vieil homme). Tout musulman qui se rend en pèlerinage à la

Makkah, en Arabie Saoudite, se voit attribué le titre de *el hadj* pour les hommes et de *hajā* pour les femmes.

### *Gestes et attitudes*

Il est impoli de faire des gestes ou de manger de la main gauche, car cette main est réservée à l'hygiène personnelle. On utilise les deux mains à la fois pour passer ou recevoir un objet. Il est insultant de donner une chiquenaude des cinq doigts de la main, dans un geste d'ouverture. Pour indiquer le chiffre cinq, il suffit de rapprocher les extrémités de tous les doigts d'une main. Pour faire un signe, il convient de bouger les doigts de la main droite, la paume étant tournée vers le bas. On peut également attirer l'attention de quelqu'un en claquant des doigts ou en sifflant. Ainsi, en classe, l'élève attire l'attention du professeur en claquant des doigts plutôt qu'en levant la main. On obtient un claquement sonore lorsqu'on agite la main de sorte que l'index frappe le médium.

Il est incorrect, pour un homme, de tenir une femme par la main en public ou de manifester son affection. En revanche, il arrive fréquemment que des hommes se tiennent par la main en signe d'amitié. Pour donner leur assentiment ou marquer leur accord, les Nigériens émettent un petit claquement qui vient du fond de la gorge. Traditionnellement, les personnes de même niveau social se regardent dans les yeux, tandis que les plus jeunes baissent le regard pour marquer le respect.

### *En visite*

Il est rare de lancer une invitation, car les visites, témoignage du respect que l'on porte à la personne chez qui on se rend, se font en général à l'improviste. On offre toujours la meilleure place aux invités, à qui l'on propose également une boisson. On peut ainsi apporter un grand bol d'eau, qui sera partagé entre tous les convives. On enlève ses chaussures quand on pénètre dans une maison ou quand on s'assoit sur un tapis. Les visiteurs qui restent la nuit apportent en général comme cadeau des noix de cola (*goro*), des cacahouètes, des oignons, des fruits ou du savon.

Boire le thé est un moment important de la visite. Pour décrire les trois tournées de thé que l'on a coutume de servir, les Nigériens disent «Fort comme la vie, subtil comme l'amitié et doux comme l'amour». Préparé dans de petites théières bleues placées sur des charbons, le thé est versé dans des tasses très petites. Du sucre et de la menthe sont ajoutés à chaque fois pour adoucir progressivement le thé fort. Il est considéré comme impoli de prendre congé avant la fin des trois tournées de thé. Lors du départ de ses invités, l'hôte les raccompagne souvent jusqu'à la porte de la maison ou de la cour; il peut également les reconduire jusqu'à leur domicile.

### *À table*

La nourriture est généralement présentée dans un grand bol commun dans lequel les convives se servent de la main droite, directement ou à l'aide d'une cuillère. En général, les Nigériens ne boivent pas pendant le repas, mais après. Le repas principal, que l'on peut prendre dans l'après-midi ou la soirée, se compose souvent d'une pâte de mil et d'une sauce

épicée. Dans les zones rurales, les hommes et les femmes mangent séparément, assis sur des tapis tissés; dans les zones urbaines, ils s'attablent pour partager le repas. À la ville, le petit déjeuner se compose de pain et de café, tandis qu'à la campagne, il comprend des restes du repas de la veille. On s'alimente ensuite régulièrement pendant la journée en prenant par exemple des cacahouètes, des noix de cola, de la canne à sucre, des dattes ou des sucreries.

Seuls les hommes mangent en public. Dans la rue, il est possible d'acheter de la viande cuisinée, des *kosai* (gâteaux de haricots longuement frits) et des *bégnets* que font cuire les femmes dans de petits foyers installés dehors.

---

## Les modes de vie

### *Famille*

La société nigérienne est centrée sur la famille. Les enfants doivent le respect à leurs parents. Les jeunes sont tenus d'obéir aux personnes plus âgées, qui sont l'objet d'une grande considération. Il est fréquent que les anciens vivent avec leurs enfants adultes. On considère que les enfants appartiennent à toute la communauté, et ils peuvent être l'objet de remontrances de la part de voisins ou d'amis. On attend que les gens plus fortunés accordent leur aide à la famille étendue.

Les maisons peuvent être couvertes de chaume ou construites avec des briques de boue séchée. Les activités communes de la famille se déroulent souvent sous un toit en chaume dans un coin de la cour. Le mari est à la tête de la famille. Les musulmans peuvent avoir jusqu'à quatre femmes, et les animistes encore plus. Les épouses cuisinent à tour de rôle pour toute la famille, et chacune dispose, à l'intérieur de la cour, d'un espace personnel délimité par des murs. Le mari a son propre espace, et il consacre du temps à chaque épouse à tour de rôle. Plus un homme a de femmes, plus il est considéré comme important; il n'est pas convenable qu'une femme reste célibataire. La polygamie qui est moins répandue dans les villes parmi les personnes les plus instruites, est également délaissée par les jeunes en raison des contraintes, notamment financières, qu'elle implique.

### *Rencontres et mariage*

Il n'est pas convenable que des jeunes gens et des jeunes filles se fréquentent sans la présence d'un chaperon. Dans les villes, les jeunes se rencontrent à l'occasion de fêtes organisées, comme les danses ou les mariages, où les hommes et les femmes sont assis en alternance. En général, les mariages sont arrangés, et les parents du prétendant paient un certain prix aux parents de la mariée. Dans les villages, les filles se marient souvent à l'adolescence (autour de quinze ans), et les garçons entre dix-huit et vingt-cinq ans. Dans les villes, on se marie en général plus tard. La cérémonie de mariage traditionnel dure trois jours et est l'occasion d'une grande fête pour les amis. Dans certaines régions du Niger, on présente, pour s'amuser, deux hommes masqués à la mariée qui doit reconnaître son mari; si nécessaire, on lui fournit des indices.

### *Alimentation*

Le mil, le sorgho, le riz, les haricots, les pâtes constituent la nourriture de base. Ces aliments sont souvent cuisinés avec des sauces à base de gombo, de feuilles de baobab, de cacahouètes et de tomates. La viande la plus commune est la chèvre. Les ignames, les pommes de terre, la laitue, les carottes, les mangues et les tomates sont disponibles pendant la saison fraîche (de novembre à février). On trouve beaucoup de *kilshi* (viande de bœuf séchée et épicée), de *hura* (lait fermenté avec du mil et du poivre cuisant), et des *brabettes*. Le *travo*, qui est fait de mil pilé avec une sauce à base de tomate ou de gombo, se trouve facilement dans la plupart des villages.

### *Loisirs*

Les danses traditionnelles, connues sous le nom de *tan-tan*, sont couramment exécutées dans les villages. Les spectateurs placent des pièces de monnaie sur le front de leurs danseurs préférés. L'argent qui tombe sur le sol est ramassé par l'apprenti des batteurs qui se payent ainsi.

Les hommes et les femmes passent peu de temps ensemble. Les femmes se voient lorsqu'elles pilent le mil, se tressent les cheveux ou (à l'occasion d'événements particuliers) se dessinent des motifs compliqués sur les mains et les pieds avec du henné. Le football est le sport favori des adolescents. Les hommes aiment beaucoup les combats traditionnels, et une compétition nationale est organisée chaque année. Dans les grandes villes, les hommes fréquentent également les cinémas en plein air; les films de karaté et les films indiens connaissent un grand succès. Les Touaregs apprécient les courses de chameaux.

### *Vacances et fêtes*

Le jour de l'An (le 1<sup>er</sup> janvier) est férié, comme le jour de l'Indépendance, le 3 août; on le célèbre en plantant des arbres, afin de freiner la désertification croissante. La proclamation de la république est fêtée le 18 décembre. On ne travaille pas dans les écoles le jour de Noël (25 décembre) et le jour de Pâques.

Le calendrier islamique étant fondé sur le mois lunaire, les dates des fêtes religieuses varient d'une année à l'autre. La fête de *Mouloud* commémore la naissance de Mahomet et constitue la seule fête célébrée par les femmes mariées en dehors de leurs lieux d'habitation familiale. La fin du ramadan, mois pendant lequel les musulmans s'abstiennent de manger et de boire durant le jour, est marquée par une fête; la *Tabaski* (quarante jours après celle du ramadan) commémore la volonté d'Abraham de sacrifier son fils. Le jour de la *Tabaski*, on tue un mouton et on le partage avec des amis.

### *Commerces et services*

Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 18 heures, mais les magasins gérés par l'État ou par des particuliers ferment de midi à 15 heures durant la grosse chaleur de l'après-midi. Les marchés restent ouverts pendant cette période. Le soir, des vendeurs disposent leurs marchandises sur des tables placées le long des routes, et l'on peut tout y acheter, des piles électriques aux gâteaux. Sur les marchés, les clients discutent le prix des marchandises. Des

hommes vendent de l'eau dans les rues; ils portent, en équilibre sur leurs épaules, des perches où sont suspendus les seaux d'eau. Les bureaux de poste offrent des services bancaires.

---

## La société

### *Gouvernement*

Une nouvelle constitution, dotant le Niger d'un président et d'une assemblée élus, a été établie et approuvée par référendum en décembre 1992. Des élections multipartites se sont tenues en 1993. L'âge du droit de vote est 18 ans.

Le Niger est divisé en sept *départements*, qui sont eux-mêmes subdivisés en trente-huit *arrondissements*, chacun étant dirigé par un *préfet*. Les plus grandes villes, Zinder, Tahoua et Agadez, ont toujours des sultans qui occupent des charges fondées sur le lignage. Les villages sont souvent placés sous l'autorité d'un chef, choisi en fonction de sa naissance et de ses capacités. C'est l'administration centrale qui prend les décisions finales, mais à l'échelon local, l'avis du sultan ou du chef est pris en considération.

### *Économie*

Environ 90 pour cent de la population du Niger est tributaire d'une agriculture de subsistance et de l'élevage. La plupart des salariés sont employés dans l'Administration; toutefois le secteur privé progresse lentement. Pendant une grande partie de l'année, les jeunes villageois travaillent comme salariés dans les pays voisins, avant de retourner au Niger à la saison des pluies. Entre 1975 et 1980, des pluies abondantes ainsi qu'un cours élevé de l'uranium ont apporté une prospérité inhabituelle au Niger. Mais l'effondrement des cours de l'uranium et de nouvelles périodes de sécheresse mirent fin à cette période de prospérité. Depuis le milieu des années quatre-vingt, le pays bénéficie d'une augmentation des aides étrangères dans le cadre de programmes de réforme soutenus par le Fonds monétaire international (FMI); le niveau de vie y reste toutefois encore très bas. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est estimé à 309 dollars (1991). La monnaie est le *franc CFA* (*communauté financière africaine*), qui est lié au *franc* français.

### *Transports et communications*

Seules sont pavées les rues des villes et les principales routes. Celles-ci relient Niamey à N'guigmi à l'est et Agadez au nord. La route entre Zinder et Agadez n'est pas encore complètement pavée. Seuls les Nigériens riches possèdent des voitures. Il n'est pas rare de marcher longtemps pour rendre visite à sa famille ou à ses amis, pour ramasser du bois de chauffage ou pour transporter de l'eau. On se déplace également à moto, à vélomoteur, à bicyclette, ou à dos d'âne ou de chameau.

Une compagnie nationale d'autobus circule sur les principales routes, mais la plupart des gens prennent les *taxis-brousse*. Ce sont des camionnettes qui peuvent transporter de dix-sept à vingt-cinq passagers; ils n'ont pas d'horaires et partent lorsque toutes les places sont occupées. Chaque ville dispose d'une *auto-gare* (gare routière), qui constitue un point de rencontre central pour ces taxis de brousse, située, en général, près du marché. Les villageois se rendent au marché hebdomadaire en taxi-brousse qui transportent alors du bétail, des sacs

de céréales et d'autres produits. Les taxis s'arrêtent souvent, ce qui permet à des vendeurs de proposer par les fenêtres aux passagers des marchandises et de la nourriture. Le taxi s'arrête également à l'heure des prières.

Peu de personnes disposent du téléphone, mais les bureaux de poste sont en général équipés de téléphones publics. Il existe une radio et une télévision, contrôlées par le régime, qui diffusent des émissions en plusieurs langues. Les gens regardent souvent la télévision à l'extérieur, car la température est plus douce. Dans les villages dépourvus d'électricité, la télévision est alimentée par des batteries de voiture. Le premier journal indépendant *Haske* (Savoir) a été lancé en 1990. Il existe également un quotidien contrôlé par le régime, *le Sabel*, ainsi que d'autres petits journaux.

### *Éducation*

Le système scolaire est fondé sur le système français, mais les enfants doivent réussir des examens difficiles pour passer de l'école primaire au collège et ensuite au lycée. L'école primaire est théoriquement obligatoire, pourtant seulement 25 pour cent des enfants la fréquentent. Les garçons sont plus nombreux à aller à l'école que les filles. Le taux d'alphabétisation est de 14 pour cent (1995). L'enseignement est dispensé en français. Beaucoup d'enfants fréquentent les écoles coraniques. Il existe une université à Niamey.

### *Santé*

La malnutrition et la rougeole posent de sérieux problèmes au Niger. Même des maladies moins graves comme les diarrhées peuvent avoir des conséquences mortelles en raison du manque de soins médicaux appropriés. Le taux de mortalité infantile, de 135 pour mille (1990), est l'un des plus élevés au monde et l'espérance de vie, 47 ans (1995), est parmi les plus basses au monde. La médecine traditionnelle à base de plantes joue un rôle important dans les zones rurales.

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS EN 1996

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

Le coup d'État militaire conduit, le 27 janvier 1996, par le chef d'État-Major Ibrahim Maïnassara Baré, colonel promu général au mois de mai, a marqué un coup d'arrêt au processus démocratique engagé en 1990. Le nouveau chef de l'État, qui, de 1974 à 1990 alors qu'il était très jeune, a fait carrière sous les régimes militaires d'exception, a affirmé vouloir "sauver le Niger du chaos". A partir de février 1995, exacerbée par le sectarisme des dirigeants politiques, la cohabitation houleuse entre le président Mahamane Ousmane (élu en 1993 et issu de la Convention démocratique et sociale, CDS) et son Premier ministre Hama Amadou (Mouvement national pour la société de développement, MNSD, ancien parti unique) avait souvent paralysé le pays. Une deuxième dissolution possible du Parlement a servi de pré-texte à l'armée pour s'ériger en arbitre de la vie politique dans l'indifférence d'une population lasse.

La suspension des institutions démocratiques, l'interdiction des partis politiques, le maintien de l'état d'urgence ont isolé le Niger sur la scène internationale. La pression des bailleurs de fonds (Fonds monétaire international, Banque mondiale, France, Union européenne, États-Unis) a contraint la junte militaire, assistée d'un gouvernement civil où les partis interdits étaient représentés, à accélérer le retour à une nouvelle légalité constitutionnelle, dans un climat d'intimidation à l'encontre des médias et des hommes politiques jugés peu coopératifs. L'adoption, le 12 mai, d'une Constitution de type présidentiel (90 % de "oui" et 33 % de participation), la levée de l'interdiction des partis, le 20 mai, et de l'état d'urgence, le 23 mai, ont précédé l'élection présidentielle des 7-8 juillet 1996. Délaissant le treillis, le général Baré, après avoir dissous le 7 juillet la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et mis en résidence surveillée les quatre autres candidats (Mamadou Tanja [MNSD], l'ancien président M. Ousmane [CDS], Mohamadou Issoufou du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme, et Moumouni Djermakoye de l'Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès), a été proclamé président à l'issue d'un coup de force électoral lui ayant accordé 52 % des suffrages.

Dans ce pays financièrement exsangue, le coup d'État a reporté les accords conclus avec le FMI. Alors que le climat social était très incertain, l'octroi d'une facilité d'ajustement structurel renforcée, préalable à l'engagement des autres bailleurs, laissait l'espoir de boucler le budget 1996. Malgré les dissensions au sein du mouvement touarègue et la mort accidentelle, le 15 décembre 1995, du dirigeant Mano Dayak, l'accord de paix signé, après quatre ans d'opposition armée, en avril 1995 était en cours d'exécution à la mi-1996.

## RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1995

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-SNi*

Critiquant l'absence de rigueur du président Mahamane Ousmane dans la gestion du pays, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarraya) de Mahamadou Issoufou, Premier ministre démissionnaire, s'est retiré, le 28 septembre 1994, de l'Alliance des forces pour le changement, laquelle avait écarté du pouvoir, en 1993, le Mouvement nigérien pour la société de développement (MNSD), ancien parti unique.

Après le vote d'une motion de censure, le chef de l'État a choisi, le 17 octobre, de dissoudre l'Assemblée où il ne disposait plus d'une majorité, Abdoulaye Soulay, nommé le 28 septembre 1994, restant Premier ministre d'un gouvernement dominé par la Convention démocratique et sociale (CDS-Rahama, parti présidentiel), jusqu'aux législatives anticipées du 12 janvier 1995. Ce scrutin a donné la majorité (43 des 83 sièges) à la nouvelle alliance scellée entre les anciens adversaires que sont le MNSD et le PNDS, entraînant des remous au sein de ce dernier. M. Issoufou a été élu président de l'Assemblée le 8 février.

Contraint à la cohabitation, le chef de l'État a accepté, le 21 février, de nommer Premier ministre Hama Amadou, secrétaire général du MNSD et dignitaire des régimes militaires d'avant 1992, après avoir voulu imposer contre l'avis du MNSD, qui l'a alors exclu, Amadou Lissé, haut cadre de la Banque mondiale.

Après de longues négociations tenues à Ouagadougou et soutenues par le Burkina Faso, la France et l'Algérie, le gouvernement nigérien a signé à Niamey, le 24 avril 1995, un accord de paix avec l'Organisation de la résistance armée (ORA, regroupant les différents mouvements touarègues), qui a mis un terme à un conflit meurtrier engagé en 1990 contre le pouvoir central. Les Touarègues ont par ailleurs conquis 5 sièges au Parlement via deux partis de la mouvance présidentielle.

Le front social a connu une accalmie avec la conclusion, en mars 1995, d'un accord, entre le gouvernement et la très active Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN) défendant les intérêts des 39 000 fonctionnaires subissant un retard de cinq mois dans le versement de leurs traitements. Cette trêve était importante au moment où Niamey cherchait à conclure un nouvel accord avec le FMI. La dévaluation du franc CFA, le 12 janvier 1994, a mis à mal les systèmes d'éducation et de santé - la méningite a fait des milliers de victimes dans le pays en 1994-1995. Elle a entraîné une inflation de 44,7% en 1994, mais a aussi relancé les exportations (uranium, bétail), malgré les réajustements monétaires et la contrebande persistante au Nigéria voisin.

## RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS EN 1994

L'État du monde, *Éditions la Découverte, CEDROM-Sni*

Dans ce pays qui n'avait connu depuis son indépendance en 1960 que le régime du parti unique ou le pouvoir exclusif de l'armée, la consolidation de l'unité nationale menacée par les

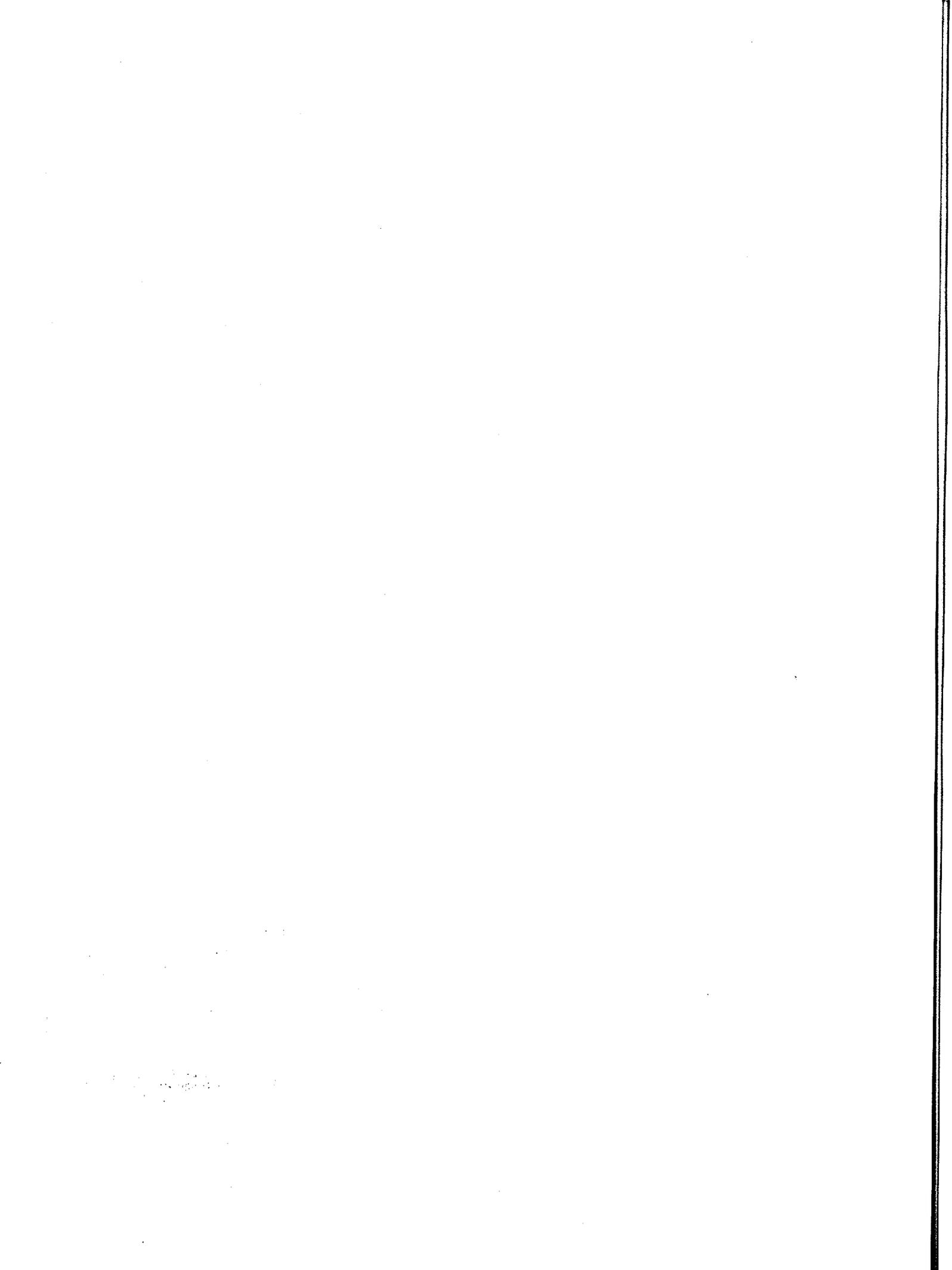
revendications touarègues et le redressement d'une économie exsangue après le "boom" de l'uranium ont été les préoccupations majeures du président Mahamane Ousmane, élu démocratiquement en 1993 à l'issue d'une transition difficile de dix-huit mois.

Le premier gouvernement de la III<sup>e</sup> République a immédiatement engagé des pourparlers avec les Touarègues du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA), débouchant dès juin 1993 sur une trêve renouvelable de trois mois qui a aussitôt été contestée par des mouvements dissidents. La mise en place de la Coordination de la résistance armée (CRA) a scellé, en octobre 1993, l'unité retrouvée des mouvements touarègues, vivement hostiles à l'armée nigérienne responsable de massacres (1990) restés impunis. En février 1994, la CRA a soumis son programme (notamment un gouvernement et une administration autonomes du territoire revendiqué) aux autorités nigériennes qui l'ont jugé irrecevable. Les négociations ont été ajournées en avril sur fond de rivalités entre les médiateurs (France, Algérie et Burkina Faso), puis ont repris discrètement en France, au mois de juin.

La chute des revenus de l'uranium, finançant le budget national à hauteur de 8% en 1993, contre 40% dans les années quatre-vingt, l'intense contrebande avec le Nigéria et la forte dette intérieure obérant toute activité économique ont conduit l'État nigérien à la faillite. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a déclenché une inflation incontrôlée, supérieure à 50%, et, dans un premier temps, a creusé le déficit des finances publiques.

En signant, en janvier, une lettre d'intention pour un programme d'ajustement structurel, le Niger a renoué, après une brouille de plus de deux ans, avec les institutions de Bretton Woods qui lui ont promis 1 milliard FF pour la période allant jusqu'à 1996. L'ensemble des bailleurs de fonds l'ont assuré d'un concours de 1,1 milliard FF dès 1994. En mars 1994, enfin, le Club de Paris a allégé de moitié le service de la dette du pays qui représentait 47% de la valeur des exportations.

Là résidait peut-être la solution pour endiguer la forte et constante pression des étudiants et de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN) qui ont multiplié les grèves pour le paiement d'arriérés et contre les mesures d'austérité. Dans ce climat social tendu, tous les députés de l'opposition, accusés par le pouvoir, à l'issue de manifestations, de remettre en cause les institutions du pays, ont vu leur immunité parlementaire levée en avril 1994.



## RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES VOYAGEURS

### CONTACTS AU CANADA ET AU NIGER

*Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>*

#### **Ambassade du Canada au Niger**

Immeuble Sonara II,  
Avenue du Premier Pont  
Niamey, Niger

Téléphone : (011 227) 73 36 86  
Télécopieur : (011 227) 73 50 64

#### **Ambassade de la République du Niger au Canada**

Ambassade:  
38, avenue Blackburn  
Ottawa, ON  
K1N 8A3

Tél.: (613)232-4291, -4292, -4293  
Fax: (613)230-9808

## INFORMATION SUR LA SANTÉ À L'INTENTION DES VOYAGEURS

[http://www.hwc.ca/hpb/lcdc/osh/travel/gentra\\_f.html](http://www.hwc.ca/hpb/lcdc/osh/travel/gentra_f.html)

Si vous voyagez à l'étranger, il se peut que vous vous rendiez dans des pays où certaines conditions naturelles ou artificielles, très différentes de ce qu'on trouve au Canada, mettent en péril votre santé et votre sécurité. Ainsi, les normes d'hygiène peuvent être différentes; l'eau et les aliments peuvent être contaminés. En outre, dans certaines régions du monde, le climat et le milieu sont propices à la propagation d'agents pathogènes qui n'existent pas au Canada.

Connaître les dangers possibles et prendre les précautions voulues peut faire toute la différence entre un voyage agréable, sans difficultés, ou une expérience malheureuse, voire désastreuse. C'est à vous de faire le nécessaire pour protéger votre santé et assurer votre sécurité et ce, tant avant le départ que durant le voyage.

Le ministère des Affaires étrangères et du commerce international fournit des renseignements sur certains aspects de la santé et de la sécurité dont il faut se souvenir en voyage : pour joindre son service d'information téléphonique, composer le 1-800-267-6788; il est aussi possible d'obtenir de l'information par télécopieur au 1-800-575-2500.

Les informations présentées ci-après sont des conseils généraux à l'intention des voyageurs qui se rendent à l'étranger. Pour avoir des précisions sur votre cas personnel, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages. On peut se procurer la liste des cliniques santé-voyages au Canada à la Société canadienne de Santé internationale.

### Conseils généraux à l'intention des voyageurs

#### *Avant de partir*

Si vous projetez un voyage à l'étranger, consultez un médecin ou une clinique santé-voyages au moins 6 ou 8 semaines avant votre départ afin que les vaccins requis pour votre protection aient le temps d'agir. Cette précaution est d'autant plus importante pour les personnes qui prévoient se rendre en région tropicale ou dans un pays en développement.

D'après votre état de santé, vos antécédents d'immunisation et votre itinéraire de voyage, le professionnel de la santé sera en mesure d'évaluer l'immunisation ou les traitements prophylactiques à prévoir dans votre cas.

#### *Recommandations en matière d'immunisation*

- ✦ Vérifiez si les vaccins de routine que vous avez déjà reçus vous protègent encore (diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, rougeole, oreillons et rubéole). Si vous devez normalement recevoir un vaccin antigrippe au Canada, la vaccination doit se poursuivre durant votre voyage.

- ✦ L'immunisation contre la fièvre typhoïde et l'hépatite A est conseillée aux personnes prévoyant se rendre dans des pays où les conditions sanitaires laissent à désirer.
- ✦ Pour les voyages en région isolée où il y a des risques particuliers, on peut recommander l'immunisation contre la méningite, l'encéphalite japonaise, l'encéphalite européenne à tiques, l'hépatite B et la rage.
- ✦ Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer dans certains pays d'Afrique centrale et d'Amérique du Sud. Les voyageurs qui s'y rendent doivent présenter un certificat international de vaccination attestant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune. De plus, dans 102 autres pays, le certificat de vaccination est exigé de tous les voyageurs qui ont fait escale dans un pays où la fièvre jaune est endémique (non de ceux qui arrivent directement du Canada). Pour en savoir plus sur les exigences des pays où le vaccin contre la fièvre jaune est requis.

### *Paludisme*

Si vous allez dans un pays ou dans une région du monde où le paludisme est endémique, vous devez vous procurer une quantité suffisante de médicaments antipaludéens pour commencer à en prendre au moins une semaine avant votre départ et poursuivre le traitement pendant toute la durée de votre séjour dans la région impaludée et 4 semaines après l'avoir quittée.

Le type de médicament à prendre dépend de la souche de paludisme qui est endémique dans le pays ou la région où vous allez et de l'existence d'une résistance aux médicaments.

À titre préventif, les voyageurs peuvent prendre des mesures personnelles pour réduire le risque de piqûres de moustiques, en plus de suivre le traitement médicamenteux antipaludéen approprié. Les personnes projetant de se rendre dans une région impaludée devraient consulter un médecin ou une clinique santé-voyages pour savoir quelles précautions prendre contre le paludisme durant leur voyage.

### *Médicaments personnels*

Si vous devez prendre des médicaments pour des raisons médicales, assurez-vous d'en avoir une provision suffisante pour tout le voyage. Utilisez des contenants clairement identifiés et apportez une copie de l'ordonnance du médecin. Divisez les médicaments essentiels en deux portions et placez-les dans des valises ou des sacs de voyage différents, de façon à ne pas être pris au dépourvu si vos bagages étaient en retard, égarés ou volés.

Si le médecin vous conseille d'apporter des seringues stériles pour les urgences, il est bon d'y adjoindre un certificat médical pour mettre au courant le personnel médical qualifié qui devra intervenir.

L'emploi de seringues stériles élimine le risque de transmission du sida, de l'hépatite B ou d'autres maladies transmissibles par les seringues contaminées. Toutefois, dans un bon nombre de pays où le trafic illégal de la drogue est un problème, un voyageur qui possède

des seringues et ne peut donner d'explication satisfaisante ni produire un certificat médical risque d'avoir de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

### *Assurance santé-voyage*

De plus en plus, les provinces limitent l'admissibilité à leur régime d'assurance-maladie ou imposent certaines restrictions en cas de voyage à l'étranger. Il est bon de prendre une assurance santé-voyage privée couvrant tous les frais non remboursés par le régime d'assurance-maladie de votre province. Tomber malade en voyage à l'étranger peut entraîner des frais de plusieurs milliers de dollars.

### *Pendant le voyage*

- ✦ Si vous allez dans une région impaludée, prenez vos antipaludéens sans faute, sinon la protection sera réduite.
- ✦ Pour prévenir la dengue et le paludisme, évitez les piqûres de moustiques : utilisez des produits insectifuges pour éloigner les insectes durant la journée et plus particulièrement le soir et la nuit. Dormez dans une pièce climatisée ou dont les ouvertures sont munies de bons moustiquaires, ou encore dans un lit protégé par une moustiquaire, de préférence imbibée d'insecticide. Autant que possible, après le coucher du soleil, portez des pantalons et des chemises ou blouses à manches longues.
- ✦ Dans les pays chauds, mettez régulièrement un écran solaire (Facteur de protection solaire de 15 ou plus), surtout si vous prenez des médicaments (comme la tétracycline) qui rendent votre peau plus sensible aux rayons solaires.

La diarrhée des voyageurs, ou «tourista», est habituellement causée par les variations de pureté de l'eau consommée au cours du voyage. Dans certains pays, l'eau contient des organismes qui provoquent la diarrhée chez les personnes qui n'y sont pas habituées. Comme l'eau de certaines villes canadiennes est traitée, ce qui élimine les organismes qu'elle peut contenir, les voyageurs du Canada séjournant dans des pays moins développés peuvent avoir la diarrhée lorsqu'ils consomment de l'eau d'origine locale ou des aliments préparés avec cette eau.

- ✦ Pour prévenir la diarrhée des voyageurs, ne consommez que de l'eau purifiée, des boissons en bouteille commerciales et des produits laitiers pasteurisés. Les glaçons, les salades, les aliments réchauffés, les coquillages crus et les aliments vendus dans la rue sont à éviter. Mangez des fruits que vous pelez vous-même.

Certaines précautions permettent de se protéger contre d'autres maladies transmissibles.

- ✦ Ne vous baignez en eau douce que s'il est certain que l'eau n'est pas contaminée par l'agent de la bilharziose (ou schistosomiase), un parasite qui traverse la peau intacte pour infecter les intestins ou la vessie et qu'on retrouve aux Antilles, en Amérique du Sud, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

- ✦ Pour vous prémunir contre les maladies transmissibles sexuellement comme la gonorrhée, la syphilis, l'hépatite B et le sida, employez un condom lorsque vous avez des rapports sexuels avec des étrangers en voyage.
- ✦ Le sida et l'hépatite B sont plus ou moins répandus selon le pays. Pour vous protéger de l'infection, n'utilisez pas de seringues qui ont déjà servi à quelqu'un d'autre pour la consommation de drogue. Rappelez-vous aussi que, non seulement les drogues injectables mettent votre santé en danger, mais elles peuvent aussi vous attirer de sérieuses difficultés avec les autorités policières.

En voyage, il faut toujours être vigilant. Dans les pays moins développés, les conditions économiques contribuent à une forte criminalité qui vise souvent les touristes.

- ✦ N'allez pas seul(e) dans des lieux isolés, dans des ruelles ou sur les plages, car vous risquez d'être attaqué(e) ou de vous faire dévaliser. Ne gardez pas d'objets précieux sur vous : laissez-les à la maison ou déposez-les dans un coffret de sûreté à l'hôtel. Ne mettez pas vos chèques de voyage, votre argent, votre passeport et votre billet d'avion dans un sac facile à voler. La ceinture- kangourou est fortement recommandée pour ces articles essentiels.
- ✦ Ne vous déplacez pas par des moyens de transport surpeuplés ou à motocyclette, surtout la nuit hors des centres urbains. Si vous vous déplacez en véhicule motorisé, loué ou non, assurez-vous qu'il est muni de ceintures de sécurité et utilisez-les.

### *Au retour*

- ✦ Poursuivez le traitement antipaludéen jusqu'à la fin, comme on vous l'a prescrit.
- ✦ Si vous êtes allé(e) dans un pays impaludé et que vous avez un accès de fièvre au cours de l'année qui suit votre retour (surtout à l'intérieur des deux premiers mois) consultez votre médecin immédiatement et rappelez-lui que :
  - ✦ vous avez séjourné dans un pays impaludé;
  - ✦ les antipaludéens ne sont pas une protection absolue contre le paludisme;
  - ✦ il faut exclure le diagnostic de paludisme en effectuant un ou plusieurs frottis sanguins (gouttes minces et épaisses).

En voyage, pour rester en bonne santé, il suffit d'un peu de bon sens : il faut faire attention aux insectes, surveiller ce qu'on mange et ce qu'on boit et prendre quelques précautions pour assurer sa sécurité. Quelques changements d'habitudes vous permettront de faire une expérience intéressante, sans danger et enrichissante. Bon voyage!

## RENSEIGNEMENTS CONSULAIRES AUX VOYAGEURS – MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>*

5/14/1999

La Direction générale des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) publie les rapports suivants: a) les Renseignements consulaires aux voyageurs (RCV), portant sur des pays en particulier; b) les Avertissements consulaires aux voyageurs (ACV), portant sur les pays où il est risqué de voyager; et c) le bulletin de voyage hebdomadaire (BV), jetant la lumière sur des situations particulièrement dangereuses. Pour vous assurer de posséder les renseignements les plus récents avant de partir pour l'étranger, vous pouvez contacter le MAECI en composant le 1 800 267-6788 ou le (613) 944-6788; en consultant l'Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>; en appelant le service FAXLink au 1 800 575-2500 ou au (613) 944-2500; ou encore, vous pouvez vous adresser à la mission canadienne la plus proche. Si, après avoir lu ces renseignements, vous décidez d'annuler un voyage déjà organisé, vous pourriez devoir régler certains frais. C'est pourquoi nous vous recommandons de consulter votre agent de voyage ou votre compagnie d'assurance avant d'annuler un déplacement. La décision de vous rendre dans un pays donné incombe à vous seul.

### *Situation générale*

Le Niger (capitale : Niamey) se trouve en Afrique occidentale. Il est bordé par la Libye, le Tchad, le Nigéria, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et l'Algérie. Le français est la langue officielle et les installations touristiques sont rudimentaires. Le port de vêtements sobres est conseillé.

Il est très dangereux de se déplacer à l'extérieur de Niamey, la capitale, en particulier dans le nord et l'est du pays, où le banditisme sévit. Avant d'effectuer un tel déplacement, il conviendrait de consulter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ou le bureau de l'ambassade du Canada à Niamey.

Les étrangers sont le plus souvent victimes des crimes de rue et de cambriolages. Les crimes graves (p. ex. le détournement de voitures, la violation de domicile et le viol) sont moins fréquents, mais entraînent parfois la mort des victimes. Il convient de se montrer très prudent dans les rues la nuit. Des voleurs, notamment des voleurs à la tire, sont actifs dans les secteurs touristiques et les marchés. Les touristes ne devraient jamais se promener à pied aux alentours de L'Hôtel Gaweye, du pont Kennedy et du Musée national.

Vous devez toujours demander la permission avant de photographier. Il est interdit de photographier les installations militaires, les stations de radio et de télévision, l'aéroport, le palais présidentiel et le pont Kennedy.

Des spécialistes prévoient que les problèmes informatiques reliés au passage à l'an 2000 pourraient causer des perturbations dans le monde entier, qui toucheraient notamment les voyages internationaux et les personnes résidant dans des pays étrangers. Les transports, les télécommunications, les services bancaires, les soins médicaux, les assurances et les services gouvernementaux pourraient être touchés avant même la fin de l'année 1999. Si vous prévoyez voyager à l'étranger au cours des prochains mois, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de sources compétentes pour savoir si votre voyage ou votre séjour à l'étranger risque d'être perturbé. Au fur et à mesure que nous obtiendrons des renseignements sur la situation relative à l'an 2000 dans ce pays, nous les insérerons dans le présent rapport. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre Rapport sur l'an 2000.

Vous devriez :

- a) pour tout voyage à l'étranger, y compris aux États-Unis, emporter votre passeport canadien, qui doit être valide pendant au moins six mois après la date prévue de votre retour;
- b) conserver sur vous une photocopie de la page d'identification de votre passeport;
- c) conserver séparément votre passeport, vos billets d'avion et votre argent, en cas de perte ou de vol;
- d) garder vos objets de valeur et votre passeport dans un endroit sûr et n'avoir sur vous que l'argent nécessaire aux dépenses prévues;
- e) confier une copie de votre itinéraire et une preuve de votre citoyenneté à un membre de votre famille ou à un ami, en cas d'urgence;
- f) transporter les documents notariés, signés par les deux parents, autorisant un enfant de moins de 18 ans à voyager seul, avec un adulte ou avec un de ses parents, auquel cas les documents officiels relatifs à la garde pourraient aussi être requis;
- g) être vigilant en conduisant, car l'état des chaussées de même que le code de la route peuvent être différents de ceux que nous connaissons au Canada;
- h) ne vous rendre dans des lieux inconnus que si vous êtes accompagné d'un guide et éviter les endroits isolés.

Vous devez respecter les lois du pays que vous visitez. Les délits graves peuvent entraîner un emprisonnement. Les peines de prison sont purgées sur place.

Nous recommandons à tous les Canadiens au Niger pour plus de trois mois de s'inscrire auprès du Bureau de l'ambassade du Canada, Boulevard Mali Béro, Niamey, Niger (indicatif du pays : 227/ tél. : 75-36-86, -87/ téléc. : 75-31-07; adresse postale : C.P. 362, Niamey, Niger). L'ambassade du Canada à Abidjan assure les services consulaires pour le Niger. Elle est située à l'adresse suivante : Ambassade du Canada, Trade Center Building, 23 avenues Nogues, Le Plateau, Abidjan, Côte d'Ivoire (indicatif du pays : 225/ tél. : 212-009/ téléc. : 217-728/ adresse postale : C.P. 4104, Abidjan 01, Côte d'Ivoire).

Pour obtenir une aide d'urgence en dehors des heures de bureau, téléphoner à l'ambassade du Canada à Abidjan et suivre les instructions qui vous seront données. Vous pouvez aussi appeler le ministère à Ottawa en composant le 613-996-8885.

### *Conditions sanitaires*

Il se peut que les conditions sanitaires et médicales ne soient pas les mêmes qu'au Canada. Les services médicaux peuvent être beaucoup plus chers et doivent souvent être réglés d'avance. Les vaccinations doivent parfois être effectuées plusieurs mois avant le voyage. Les assurances médicales ou autres, notamment dans le cas d'une évacuation d'urgence, doivent être achetées avant le départ. Vous devriez emporter votre ordonnance ainsi que vos médicaments que vous garderez dans leur emballage d'origine.

L'Organisation mondiale de la santé et Santé Canada rapportent que le choléra, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, l'hépatite A, la méningite, la malaria, la schistosomiase et la tuberculose peuvent être contractées au Niger. Les risques sont liés à plusieurs facteurs, entre autres l'état de santé de la personne, son statut d'immunisation, le lieu du voyage et la situation sanitaire sur place. Santé Canada recommande fortement à tout voyageur d'obtenir, avant son départ, une évaluation de ces risques auprès d'un médecin spécialiste des voyages à l'étranger. Pour obtenir des renseignements sur les cliniques santé-voyage au Canada, téléphonez au (613) 957-8739. Vous trouverez des renseignements sur la santé en voyage en consultant l'Internet ([http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/osh/tmp\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/osh/tmp_f.html)) ou en appelant le service FAXLink à partir d'un télécopieur au (613) 941-3900 (prendre le combiné et suivre les instructions).

### *Conditions d'entrée*

La permission d'entrer dans un pays donné ne peut être accordée que par ce pays. Des conditions spéciales s'appliquent aux personnes qui prévoient résider dans un pays pendant une longue période (en général plus de 90 jours), y travailler, y étudier ou s'y livrer à des activités autres que le tourisme. Pour vous renseigner sur les conditions d'entrée, communiquez avec la mission diplomatique ou consulaire du pays ou des pays que vous comptez visiter. Ces conditions sont susceptibles de changer.

Les Canadiens qui ont l'intention de se rendre au Niger doivent être titulaires d'un visa et de leur passeport valide.

Visa de touriste: exigé

Visa d'affaires: exigé

Visa d'étudiant: exigé

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ambassade de la République du Niger, 38, avenue Blackburn, Ottawa, ON, K1N 8A3 (tél. : 613-232-4291/ téléc. : 613-230-9808) ou avec le consulat le plus proche : à Brampton (tél. : 905-454-3737); Montréal (tél. : 514-849-4222); Vancouver (tél. : 604-736-5421).

### *Publications*

Pour obtenir gratuitement les publications suivantes du MAECI, téléphonez au 1 800 267-8376 ou au (613) 944-4000, ou consultez l'Internet (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>):

- Bon voyage, mais ... - Le guide du voyageur canadien;
- La Chine (y compris Hong Kong) - Conseils à l'intention des visiteurs canadiens;
- En route pour les États-Unis - Un compendium des cahots sur le chemin des Canadiens séjournant dans le Sud;
- Enlèvements internationaux d'enfants - Guide à l'intention des parents;
- Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger;
- México ¿Qué pasa? - Conseils à l'intention des visiteurs canadiens;
- La Retraite à l'étranger : Contempler de nouveaux horizons;
- Se produire aux États-Unis - Le guide des artistes de spectacle canadiens;
- Travailler à l'étranger - Comment y voir clair; et
- Voyager au féminin - Conseils pour la femme qui voyage.

<b>TABLE DE CONVERSION DES DEVISES</b>
--

OANDA Inc. <http://www.oanda.com>

**CFA Franc BCEAO (XOF) vers Dollar canadien (CAD)**  
**Taux interbancaire : mardi 18 mai 1999**

XOF	CAD	XOF	CAD	XOF	CAD
1000	= 2.38	10000	= 23.78	100000	= 238
2000	= 4.76	15000	= 35.67	200000	= 476
3000	= 7.13	20000	= 47.56	300000	= 713
4000	= 9.51	25000	= 59.45	400000	= 951
5000	= 11.89	30000	= 71.34	500000	= 1189
6000	= 14.27	35000	= 83.23	600000	= 1427
7000	= 16.65	40000	= 95.12	700000	= 1665
8000	= 19.02	45000	= 107.01	800000	= 1902
9000	= 21.40	50000	= 118.90	900000	= 2140
		55000	= 130.78	1000000	= 2378
		60000	= 142.67	5000000	= 11890
		65000	= 154.56		
		70000	= 166.45		
		75000	= 178.34		
		80000	= 190.23		
		85000	= 202.12		
		90000	= 214.01		
		95000	= 225.90		

**Dollar canadien (CAD) vers CFA Franc BCEAO (XOF)**

CAD	XOF	CAD	XOF	CAD	XOF
1	= 419.37	10	= 4193.72	100	= 41937
2	= 838.74	15	= 6290.57	200	= 83874
3	= 1258.11	20	= 8387.43	300	= 125811
4	= 1677.49	25	= 10484.29	400	= 167749
5	= 2096.86	30	= 12581.15	500	= 209686
6	= 2516.23	35	= 14678.01	600	= 251623
7	= 2935.60	40	= 16774.86	700	= 293560
8	= 3354.97	45	= 18871.72	800	= 335497
9	= 3774.34	50	= 20968.58	900	= 377434
		55	= 23065.44	1000	= 419372
		60	= 25162.30	5000	= 2096858
		65	= 27259.15		
		70	= 29356.01		
		75	= 31452.87		
		80	= 33549.73		
		85	= 35646.59		
		90	= 37743.44		
		95	= 39840.30		

## INTRODUCTION AU PAYS

### Thèmes

HISTOIRE .....	41
Une histoire longue et riche.....	41
Le Niger : lieu d'échanges.....	41
La colonisation .....	42
Le Niger indépendant .....	42
GÉOGRAPHIE .....	45
Un vaste pays semi-désertique .....	45
Relief et hydrographie .....	45
Climat .....	46
Flore et faune .....	46
Ressources naturelles .....	46
POPULATION ET CULTURE.....	49
Le milieu humain.....	49
Population et société.....	49
Démographie.....	49
Découpage administratif et villes principales .....	50
Langue et religion .....	50
Éducation.....	50
Culture.....	50
Haoussas .....	51
Peuls .....	51
Touareg.....	52
Sunnites .....	52
GOUVERNEMENT .....	57
Nomination, le 16 avril 1999, du gouvernement de transition du Conseil de Réconciliation Nationale (CRN) .....	57
Qui est Daouda Mallam Wanké?.....	59
ÉCONOMIE .....	61
Une économie essentiellement agricole .....	61
Une économie très assistée.....	62
Agriculture .....	62
Mines et industrie .....	63
Banques et monnaie.....	63
Commerce extérieur.....	63
Transports et communications .....	63
RELATIONS AVEC LE CANADA.....	65
<i>Agence canadienne de développement international</i> .....	65
Diane Marleau annonce que le Canada appuiera des projets favorisant l'égalité des sexes au Niger et en Russie.....	65
LECTURES COMPLÉMENTAIRES .....	67



Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

## Une histoire longue et riche

Alors qu'aujourd'hui le pays n'est peuplé que dans sa frange méridionale, aux périodes préhistorique et protohistorique les zones désertiques étaient assez humides pour permettre des conditions de vie sédentaire, des activités agricoles, voire une organisation urbaine. Blancs et Noirs y étaient en contact bien avant que les Maghrébins berbères ou arabes traversent ce qui était déjà un désert aux tout premiers siècles de notre ère. Vers le milieu du II<sup>e</sup> millénaire après J.-C., l'empire des Songhay de Gao étend son influence depuis l'Aïr jusqu'au fleuve Sénégal, c'est-à-dire sur toute la moitié occidentale du Niger, l'Est étant soumis au puissant empire du Bornou. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, les Marocains détruisent l'empire de Gao sans pouvoir le reconstituer : les Touareg venus du Fezzan (Libye) deviennent les nouveaux dominateurs.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un empire peul, fondé à partir de Sokoto (dans le Nigeria actuel), provoque des réflexes d'union et d'indépendance entre Zerma et Hausa du Nord, que la frontière artificielle établie au début du XX<sup>e</sup> siècle par les puissances conquérantes (France et Grande-Bretagne) ne fait que renforcer. Les langues officielles différentes, les spéculations commerciales, la contrebande font de cette frontière de 1 400 kilomètres une « barrière » plus ou moins perméable. Les autres limites du Niger (territoire militaire jusqu'en 1922) sont tracées à l'intérieur du vaste ensemble Algérie Afrique-Occidentale française - Afrique-Équatoriale française. Après la soumission des Touareg, le Niger devient colonie française et Niamey remplace Zinder comme capitale (1926). Le pays obtient en juin 1956 son autonomie interne ; il s'érige en république du Niger le 18 décembre 1958 et devient indépendant le 3 août 1960.

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

## Le Niger : lieu d'échanges

Les territoires constituant le Niger actuel entrèrent ensuite dans l'histoire avec l'établissement de relations transsahariennes au Moyen Âge, vers le Maroc, par la vallée du Niger et Tombouctou (empires du Mali et du Songhaï), vers la Tunisie (Ifriqiya) à travers le Sahara central, et vers la Libye et l'Égypte par le Fezzan et le Tchad (États haoussas). Cette diversité explique la permanence des deux grands pôles de développement culturel et économique du pays : la vallée du Niger (Niamey), et le bassin du Tchad (Zinder).

Le commerce régional portait sur l'échange sel/mil entre le Sahara central riche en gisements de sel et la savane, productrice de mil, et sur la noix de cola produite dans les zones forestières. Ses voies de communication furent très tôt pénétrées par les missionnaires musulmans, puis contrôlées par les nomades islamisés (Touareg, Toubous). Les États haoussas islamisés dominèrent le Niger méridional du X<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ils furent soumis par la guerre sainte des Peuls menés par Ousman dan

Fodio. Les Songhaïs exercèrent une forte influence sur la vallée du fleuve durant la dernière partie du Moyen Âge, tandis que l'empire de Kanem-Bornou dominait la frontière orientale. Les Touareg arrivèrent par vagues dans l'Air à partir du XI<sup>e</sup> siècle environ, se répandirent dans l'Azawak et commencèrent à lancer des raids sur les sédentaires du Sud!; au XV<sup>e</sup> siècle, ils établirent un sultanat à Agadez.

---

## La colonisation

Les premiers Européens à entrer dans cette région furent le chirurgien et explorateur écossais Mungo Park et les explorateurs allemands Heinrich Barth, en route pour Tombouctou, et Eduard Vogel. Les Français entrèrent dans la région vers 1890, atteignirent le lac Tchad et luttèrent contre Rabah dont l'influence s'étendait sur le Bornou!; ils mirent longtemps à réduire la résistance des Touareg de l'Air. En 1900, ils firent du Niger un territoire militaire administré à partir de l'ancien sultanat de Zinder. Le Niger devint une colonie en 1921, administrée à partir de Niamey pour rééquilibrer les pouvoirs économiques et politiques locaux, diminuer le poids de la communauté haoussa de Zinder ainsi que l'influence du nord du Nigeria, une région riche et peuplée. Territoire d'outre-mer en 1946, puis république autonome au sein de la Communauté en 1958, malgré une campagne pour le «non!» au référendum de Djibo Bakary, opposé au chef du gouvernement Hamani Diori.

---

## Le Niger indépendant

Le Niger accéda à l'indépendance le 3 août 1960 et Hamani Diori fut élu Président par l'Assemblée nationale. L'opposition avec Bakary devint de plus en plus forte!; en avril 1965, le Président échappa à une tentative d'assassinat!; il fut réélu la même année, soutenu par le Parti progressiste nigérien (PPN) qu'il avait fondé à partir de la section nigérienne du Rassemblement démocratique africain (RDA). En 1973, le Niger fut l'un des six pays sahéliens à souffrir d'une sécheresse qui affecta particulièrement les nomades. Accusé de corruption et d'incapacité, le Président Diori fut renversé par un coup d'État militaire en avril 1974 et exilé dans l'est du pays. Le Niger fut ensuite gouverné par un Conseil supérieur militaire, dirigé par le lieutenant-colonel Seyni Kountché. Son programme portait sur le redressement économique consécutif à la sécheresse et la poursuite de la coopération avec la France notamment en matière d'exploitation de l'uranium (signature d'un nouvel accord économique en 1977).

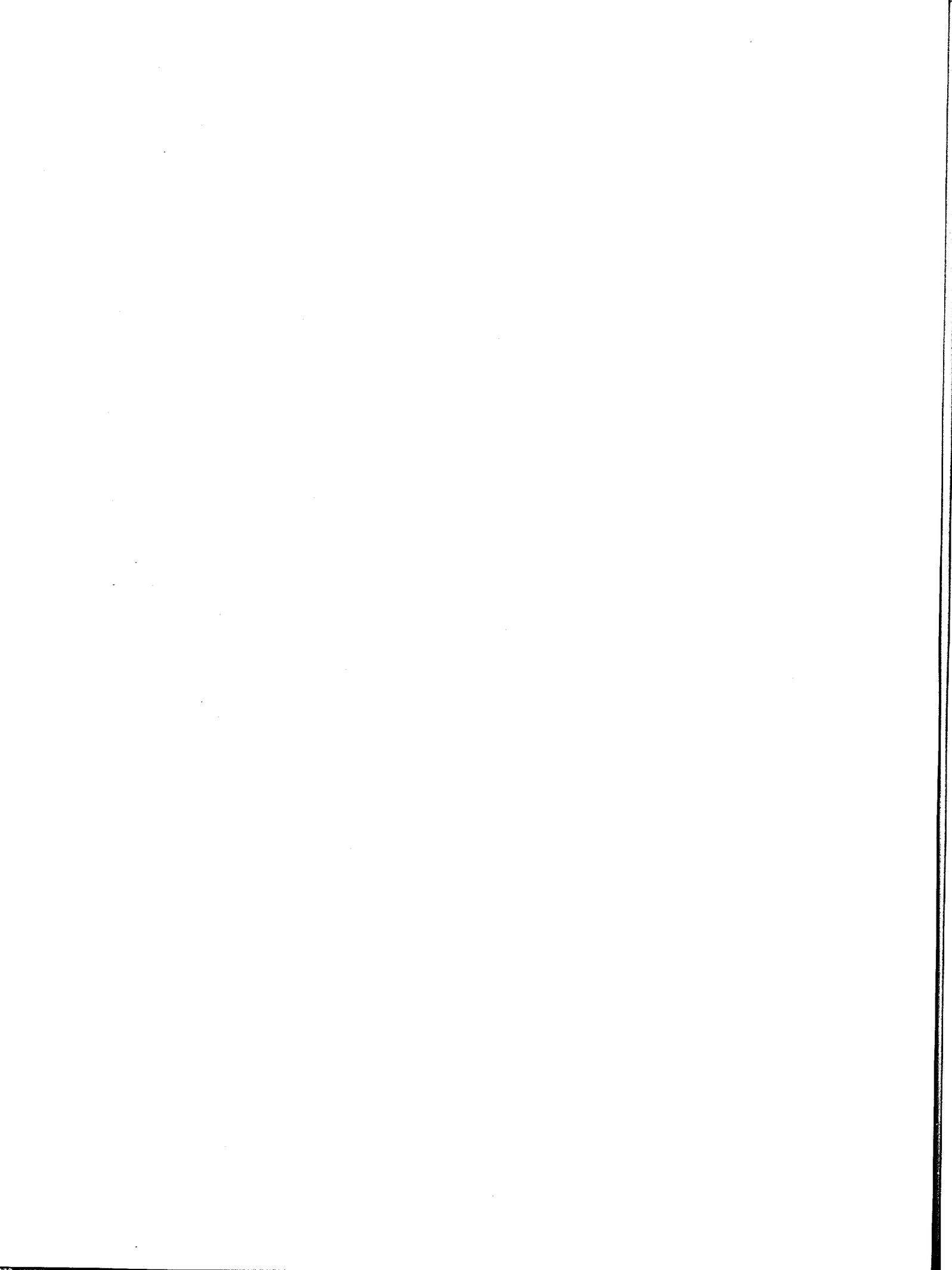
Complots et tentatives de coup d'État se succédèrent durant les cinq premières années de pouvoir de Seyni Kountché. En novembre 1987, celui-ci mourut d'une tumeur au cerveau et fut remplacé à la présidence par Ali Seybou, son chef d'état-major. Il libéra Hamani Diori et fut élu Président en 1989 après le vote d'une nouvelle Constitution qui ramenait les civils au pouvoir, mais dans le cadre d'un parti unique. En 1990, une vague de grèves et de manifestations le conduisirent à légaliser les partis d'opposition. Une conférence nationale, réunie en juillet 1991, mit en place un gouvernement de transition dirigé par André Salifou. En 1992, une nouvelle Constitution fut approuvée par référendum, et des élections générales, en février 1993, virent la victoire de l'Alliance des forces du changement (AFC). Lors de l'élection présidentielle du mois suivant, Mahamane Ousmane, chef d'un parti membre de l'AFC, fut élu Président. Les vingt et un premiers mois du nouveau

gouvernement furent animés. Le Premier ministre, issu de l'AFC et imposé par le Président malgré l'opposition de la majorité, fut renversé en février 1995. L'Assemblée fut dissoute par le Président mais les nouvelles élections confirmèrent la victoire de l'opposition. Le Mouvement national pour une société de développement (MNSD, ex-parti unique) arriva en tête avec vingt-neuf sièges, et s'allia avec plusieurs partis d'opposition pour former un gouvernement. Le nouveau Premier ministre, Hama Amadou, entra rapidement en conflit avec le Président alors que le pays se trouvait au seuil de la banqueroute. Au printemps 1996, l'armée reprenait de nouveau le pouvoir; l'auteur du putsch, le colonel Ibrahim Baré Maïnassara, organisait le vote d'une nouvelle Constitution de type présidentiel, adoptée par 90 p. 100 des votants (35 p. 100 du corps électoral).

*Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995*

L'organisation politique est liée aux événements qui ont abouti à l'indépendance et dont le point de départ se situe en 1946 avec la création du Parti progressiste nigérien (P.P.N.), section locale du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.). Après une période d'opposition à l'administration coloniale, le parti accepte les propositions d'accession à l'autonomie. Mais la loi-cadre de 1956 amène, par le jeu parlementaire et la conjonction des syndicalistes et des chefferies, le Parti de l'indépendance (Sawaba) à la vice-présidence du Conseil de gouvernement. Le Sawaba appelle à voter contre la Communauté au référendum du 28 septembre 1958. Il est désavoué par 80 p. 100 des suffrages, puis interdit. Le P.P.N.-R.D.A. devient parti unique. L'Assemblée territoriale se transforme en Assemblée constituante le 18 décembre 1958, sous la présidence de Boubou Hama. Hamani Diori, élu président de la République en 1960, est réélu en 1965, puis en 1971. Le 15 mars 1974, un coup d'État militaire dissout l'Assemblée nationale, supprime le parti et porte à la tête de l'État le lieutenant-colonel Seyni Kountché et un gouvernement militaire. À sa mort, en novembre 1987, le colonel Ali Seibou lui succède, dans la continuité. Mais celui-ci est remplacé, le 27 avril 1993, par le social-démocrate Mahamane Ousmane.

Le Niger adhère aux grandes organisations internationales et aux organisations africaines et régionales. Il fait partie de la zone franc. La langue officielle est le français.



Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

## Un vaste pays semi-désertique

Le territoire de la république du Niger couvre une superficie de 1 267 000 kilomètres carrés. Immense pays plat parsemé de nombreuses dépressions et marqué par un ensablement important, il est dominé dans la partie saharienne par le massif de l'Aïr. Les plateaux, situés pour l'essentiel au sud du 16<sup>e</sup> parallèle, forment une bande de terrain longue de 1 500 kilomètres et couvrent à peine le tiers du pays. Leurs vallées constituent la zone d'habitat de la quasi-totalité de la population. À l'ouest, le fleuve Niger entaille un plateau découpé par ses affluents fossiles, le Dallol Bosso et le Dallol Maouri. L'Ader est un plateau rocaillieux un peu plus élevé, entaillé par des vallées (*majya*) vigoureuses et fertiles.

Le régime des pluies est le principal facteur de différenciation climatique : l'isohyète de 350 millimètres suit approximativement une ligne qui va de Tahoua à Gouré. Cette ligne est considérée comme la limite nord du pays agricole. Les premières tornades apparaissent de mai à juillet, selon la latitude. La saison des pluies varie de cinq à deux mois du sud au nord.

Le Niger est l'une des plus chaudes régions de l'Afrique : les maximums diurnes (40 °C environ) se font sentir en avril-mai avant la saison des pluies, ils descendent de 10 °C pendant celle-ci, se relèvent en octobre pour redescendre de décembre à février.

Au cours des années 1955 à 1965, la pluviométrie abondante a entraîné le développement des superficies agricoles et des troupeaux. 1968-1969, 1972-1974 et 1984 ont été des années particulièrement sèches au cours desquelles la production agricole et pastorale a été nulle. Dans les intervalles, la pluviométrie est restée globalement déficitaire par rapport aux chiffres antérieurs, compromettant le renouvellement du potentiel productif, végétal et hydraulique.

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

## Relief et hydrographie

Le Niger peut se diviser en trois zones. Le Nord, qui constitue près des deux tiers du territoire, se situe dans le Sahara. Ici habitent les Touareg, nomades éleveurs de chameaux et de chèvres, conducteurs de caravanes (aujourd'hui de camions), particulièrement touchés par l'évolution économique et climatique de la région. C'est une région de hauts plateaux et de montagnes, qui ont donné autrefois naissance à de grands fleuves, aujourd'hui fossiles. La végétation y est rare, hormis dans quelques oasis et autour des points d'eau. Le massif de l'Aïr (400 km sur 250 km environ) domine la région. Il est formé de montagnes entaillées de vallées, dominées par le mont Gréboun (2 310 m), les monts Tamgak (1 800 m), les monts Agalak (1 700 m), les monts Bagzane (1 900 m). Au nord-est, séparé de l'Aïr par le Ténéré et le grand erg (désert de sable) de Bilma, le massif du Djado (mont Toummo, 1 022 m) se prolonge par l'éperon tabulaire et peu élevé du Kavar. Plus au sud, isolé dans une grande

pénéplaine de sable à la hauteur du 16<sup>e</sup> parallèle, le massif de Termit marque la limite entre le désert et le Sahel.

Le Centre-Sud fait partie du Sahel. C'est une zone semi-aride, à l'herbe rase parsemée d'arbustes et d'épineux. En saison des pluies, les dallols (Dallol Bosso, Dallol Maouri), larges vallées des anciens affluents sahariens du Niger, à sec le reste de l'année, se remplissent de mares et verdissent pour quelques semaines. C'est, pour les immenses troupeaux de bovins des Peuls et des Touareg, l'époque de la «!cure salée!» qui succède aux épreuves de la longue saison sèche. Événement économique autant que social, la «!cure salée!» est l'occasion de rencontres entre familles et clans (mariages, transactions, etc.).

Le Sud, situé en zone de savane, est la seule région fertile, avec des pluies généralement suffisantes pour les cultures vivrières sans irrigation. Elle comprend la vallée du fleuve Niger (550 km dans la république du Niger) et sa rive droite jusqu'à la frontière du Burkina Faso, et une bande d'une centaine de kilomètres de profondeur le long de la frontière du Nigeria. Elle s'amincit au fur et à mesure que l'on s'approche du lac Tchad, une des plus grandes étendues d'eau du continent, bordée de papyrus, à la profondeur et à la superficie sujettes à de grandes variations.

---

## Climat

Le climat du Niger est chaud et sec. Les pluies, parfois inexistantes ou ne dépassant guère 160 mm annuels dans le Nord en un seul mois, atteignent 600 mm sur les deux ou trois mois de la saison des pluies au nord de Niamey en zone sahélienne (de juillet à septembre). À la frontière du Bénin, dans le sud, où la saison humide dure de juin à octobre, elles peuvent dépasser les 800 mm par an. À Niamey, la température moyenne annuelle est de 29,4°C.

---

## Flore et faune

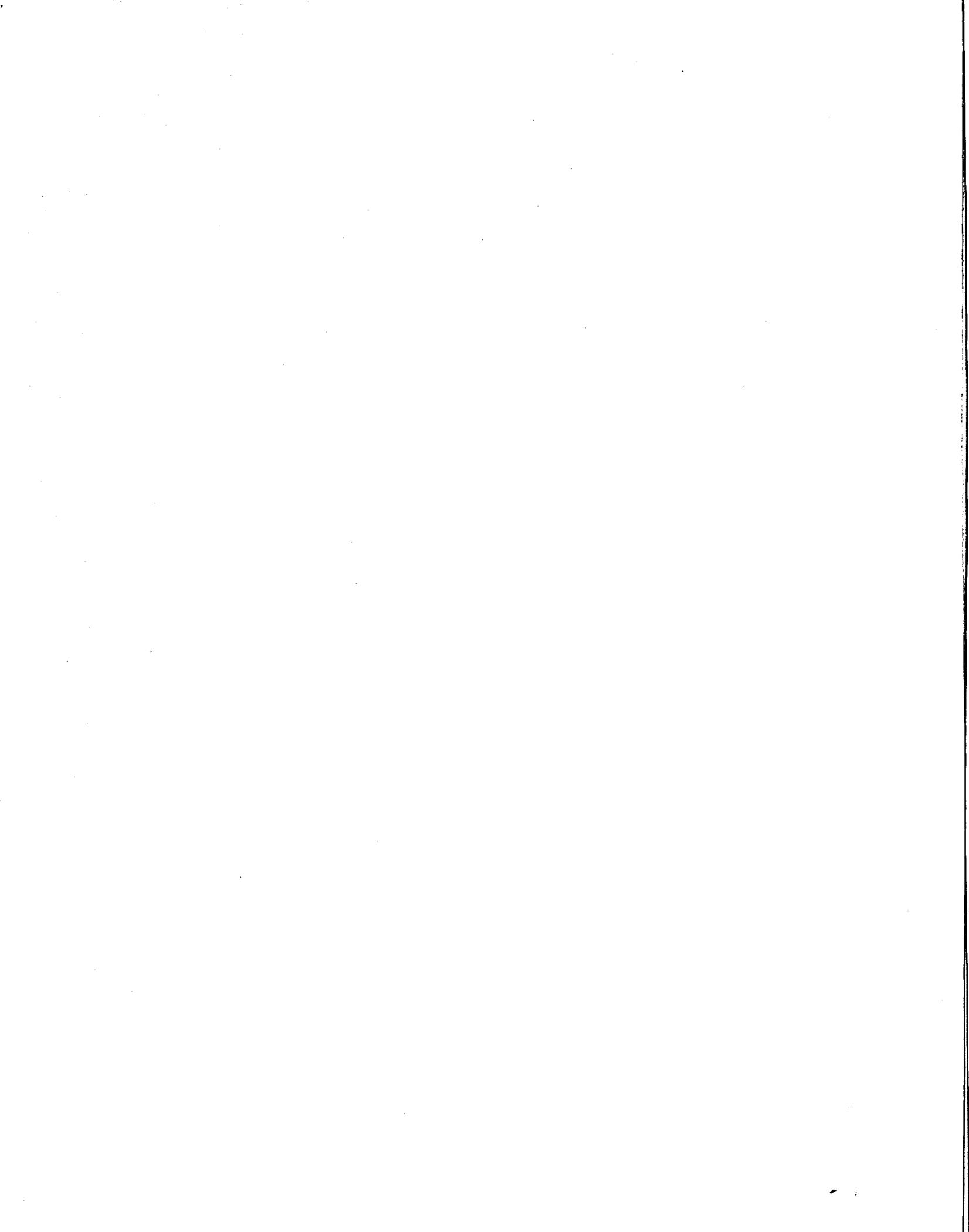
Le désert est totalement dépourvu de végétation dans les ergs et le Ténéré, mais des spécimens résiduels de flore méditerranéenne subsistent dans l'Aïr (olivier Laperrine, cyprès). La flore sahélienne (petites graminées, acacia) assure difficilement la subsistance des bovins et des chèvres dans le Centre-Sud, en particulier durant la saison sèche. Dans les savanes méridionales, les hautes herbes alternent avec des bosquets de forêts sèches dominées çà et là par de grands arbres comme le baobab, le tamarinier, le fromager et une espèce d'acajou. L'antilope addax, la gazelle et l'autruche étaient autrefois nombreuses dans les régions arides. Il y a des girafes dans la région de Niamey!; dans les parcs protégés au sud de la rive droite du Niger, on trouve des buffles, diverses sortes d'antilopes, des éléphants et des lions. On peut voir des hippopotames dans le fleuve près de Niamey et jusqu'à la frontière du Mali. Le bœuf kanouri, doté de grosses cornes qui lui servent de flotteurs, peuple les rives et les îles du lac Tchad.

---

## Ressources naturelles

Le Niger recèle des ressources naturelles diverses, dont beaucoup demeurent inexploitées en raison du caractère enclavé du pays. De vastes gisements de minerais riches en uranium sont exploités dans le nord, à Arlit et à Akouta. Les phosphates sont extraits dans la vallée du

Niger, ainsi que le charbon et l'étain. Le sel fait l'objet d'une exploitation traditionnelle près d'Agadez (Teggida N'tessem), à Bilma, sur les bords du lac Tchad. On trouve également du fer, du cuivre, et on a découvert des traces de pétrole à la frontière libyenne.



## POPULATION ET CULTURE

Encyclopaedia Universalis, France S.A., 1995

### Le milieu humain

La population du Niger est de 7 228 552 habitants au recensement de 1988, avec une croissance annuelle de 32,6 p. 1 000 ; 48 p. 100 des habitants ont moins de quinze ans et, selon les prévisions, le Niger atteindra les 10 millions d'habitants peu après l'an 2000.

L'ensemble hausa constitue la majorité du peuplement. Son habitat s'étend du Dallol Maouri à la région de Zinder, et la langue réalise l'unité de groupes d'origine diverse, répartis au Niger et dans le nord du Nigeria. L'ensemble Songhay-Zerma (qui comprend les Wogo et les Kourtey des îles du fleuve) est établi à l'ouest. Les Kanouri vivent à l'est de Zinder jusqu'au Tchad. Les Peul, avec leurs anciens captifs Rimaibé, sont disséminés dans tout le pays, sédentaires ou nomades. Les Touareg d'origine berbère et leurs anciens captifs noirs Bella et Bouzou sont des nomades disséminés depuis le nord de Téra jusqu'au nord de Gouré. Refusant l'intégration pour conserver leur mode de vie, les Touareg, au début des années 1990, entrent en rébellion. Enfin, Toubou et Arabes sont en petit nombre dans l'extrême est, de N'Guigmi au Djado.

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, Microsoft Corp.

### Population et société

Il existe au Niger six grandes communautés. Les Haoussas (54 p. 100) sont les plus nombreux. Ils vivent dans le Sud-Est près de la frontière nigériane, pratiquent l'agriculture vivrière et industrielle (coton et arachide) et le commerce à longue distance à travers le Sahara vers la Libye!; leur langue, le haoussa, est la langue véhiculaire parlée de Tripoli à Lagos. Les Djerma-Songhaï représentent le quart de la population et vivent dans la vallée du Niger de la culture du mil, du sorgho, de l'arachide et du coton. Dans le Sud-Ouest, les Peuls vivent en symbiose avec les agriculteurs et sont semi-sédentarisés!; les Peuls Bororo du sahel et de la région des dallols, peu islamisés et nomades, vivent essentiellement de leurs troupeaux. Les Béribéri-Manga vivent également dans le sud et les Kanouri au bord du lac Tchad. Les Touareg pratiquent un nomadisme plus ou moins ample selon les régions qu'ils occupent (les montagnes de l'Air ou la vallée fossile de l'Azawak). L'oasis de Bilma est habitée par les Toubous.

### Démographie

La population du Niger (estimation 1993) est d'environ 8 300 000 habitants. La densité moyenne est de 6 habitants au km<sup>2</sup> mais près de 90 p. 100 de la population habite le Sud agricole!; 21 p. 100 de la population est urbaine.

---

## Découpage administratif et villes principales

---

Le Niger est divisé en huit départements, divisés à leur tour en districts et communes. Niamey, la ville la plus grande avec une population de 400 000 habitants au début des années 1990, est également la capitale. Si Niamey est le grand centre administratif et regroupe la plupart des services, Zinder est le grand pôle économique de l'est du pays, ouvert sur le Nigeria, et dépasse les 130 000 habitants. Maradi, dans le sud, dépasse 150 000 habitants et Tahoua, au centre, plus de 55 000 habitants!; Agadez, dans l'Aïr, est très étalée et tourne entre 10 000 et 20 000 habitants. La population de toutes ces villes a tendance à augmenter dans les périodes de sécheresse, les paysans et les nomades affluant alors dans leurs périphéries.

---

## Langue et religion

---

La langue officielle est le français, mais le haoussa est la langue véhiculaire pratiquée par les commerçants et comprise par la plupart des Nigériens. D'autres langues africaines comme le peul, le tamachek (langue des Touareg) et le djerma sont aussi très répandues et comprises par les voisins des locuteurs.

Les quatre cinquièmes des Nigériens sont des musulmans sunnites, parfois regroupés en confréries. Selon leur communauté, ils sont influencés par les croyances traditionnelles (rites agraires, etc.); la région de Zinder, proche des émirats musulmans du nord du Nigeria, est plus soumise au fondamentalisme religieux et à son influence dans le domaine politique. Il existe une petite minorité de chrétiens, constituée notamment d'émigrés des pays de la Côte (Bénin, Togo).

---

## Éducation

---

Au Niger, l'école est gratuite et obligatoire entre sept et quinze ans. En raison du manque d'instituteurs et de la grande dispersion de la population, et du nomadisme, seuls 40 p. 100 des enfants en âge scolaire bénéficient de l'enseignement. Des expériences d'enseignement par la télévision ont été tentées avec succès autour de Niamey. À la fin des années 1980, 344 900 écoliers fréquentaient l'école primaire, et 63 380 étudiants environ étaient inscrits dans le secondaire. Les établissements techniques et de formation de maîtres accueillaient 2 400 étudiants. L'enseignement supérieur est dispensé à l'université de Niamey (fondée en 1971).

---

## Culture

---

L'influence de l'islam, en provenance d'Afrique du Nord, pour l'ouest du pays, et de la Libye et du Nigeria pour l'est (région de Zinder), se fait fortement sentir!; elle est liée au développement de l'ancien réseau transsaharien. Plusieurs organismes privés gèrent leur propre bibliothèque. Sur une grande superficie, en plein centre de Niamey, le Musée national du Niger regroupe une bibliothèque, un musée, un zoo, un Institut des sciences humaines et un centre artisanal traditionnel.

---

## Haoussas

Haoussas, peuple établi au nord du Nigeria et dans l'Est du Niger. Les Haoussas, issus d'un mélange des populations locales, sont entre 10 et 15 millions.

Organisés à l'origine en un groupe de Cité-États féodaux, les Haoussas ont été conquis depuis le XIV<sup>e</sup> siècle par une succession d'empires d'Afrique de l'Ouest, parmi lesquels celui du Mali, des Songhaïs, Bornou et Fula. Les Haoussas se montrèrent suffisamment puissants et unis pour rejeter la domination étrangère et s'engager eux-mêmes dans les conquêtes locales et le trafic d'esclaves. Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les Haoussas étaient sur le point de renverser les Fulas, les Britanniques envahirent le nord du Nigeria et instituèrent leur politique de gouvernement indirect. Sous les Britanniques, les Fulas furent soutenus dans leur suprématie politique, et la coalition dirigeante haoussa-fula, encore dominante au nord du Nigeria, fut consolidée. Cette coalition correspondait à une alliance ancienne!; en effet les Fulas avaient coutume de gouverner en occupant les positions héréditaires les plus élevées dans un système politique haoussa bien organisé. De nombreux dirigeants fulas sont maintenant devenus des Haoussas par la culture et la langue.

Bien que les tout premiers Haoussas fussent animistes, l'islam est actuellement la religion dominante chez les Haoussas, à l'exception de quelques milliers d'entre eux, les Maguzawa. L'agriculture vivrière est l'activité essentielle du plus grand nombre, mais des artisanats comme le tannage, la teinture, le tissage et le travail du métal sont aussi fortement développés. Les Haoussas sont depuis longtemps célèbres pour leur pratique d'un commerce itinérant sur de vastes zones, et les marchands riches partagent des positions sociales parmi les plus élevées. L'haoussa est la langue la plus répandue et la plus parlée dans la sous-famille chadique de la famille de langues afro-asiatiques. L'haoussa a beaucoup emprunté à d'autres langues, surtout à l'arabe. C'est devenu la langue commune de millions d'Africains de l'Ouest non-haoussas, et il existe des communautés de taille importante parlant haoussa dans toutes les plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest et du Nord, aussi bien que le long des routes transsahariennes de commerce et de pèlerinage. Depuis le début de la domination britannique, une littérature abondante et plusieurs périodiques en écriture romaine ont été édités. L'écriture arabe, développée avant la conquête britannique, est utilisée dans une moindre mesure.

---

## Peuls

Peuls, peuple d'éleveurs nomades ou sédentarisés dispersés dans les savanes d'Afrique occidentale. Ils se nomment eux-mêmes Foulbés et parlent le fulfulde, une langue africaine qui présente des similitudes avec la langue wolof du Sénégal. On les appelle Peuls dans les pays francophones et Fulani chez les anglophones. Leur origine a donné lieu à nombre de spéculations et remonte vraisemblablement à la désertification du Sahara il y a cinq millénaires. Islamisés de longue date, ils ont été à l'origine des grandes réformes religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle (empire de Sokoto, 1804-1900!; royaume peul du Macina, 1810-1861!; empire toucouleur d'El-Hadj Omar, 1855-1864). Les Peuls Bororo du Niger sont animistes et vivent uniquement de leurs troupeaux sur un territoire très touché par la sécheresse. Les Peuls islamisés sont en voie de sédentarisation et vivent en complémentarité économique avec les

agriculteurs (échange des produits laitiers et de la fertilisation des champs par les bovins contre des céréales). Leur existence est fondée sur la possession des bovins dont ils négocient les sous-produits laitiers mais non la viande, car ils ne tuent pas et ne vendent pas leurs animaux. Ils entretiennent avec leurs bêtes des relations quasi métaphysiques (la divination est basée sur la couleur et le dessin des robes des vaches), vestiges d'anciennes croyances qui s'estompent selon le degré d'islamisation.

---

## Touareg

Touareg, peuple indigène du Sahara. Ils parlent une langue berbère, le *tamachek* et possèdent leur propre alphabet, le *tifinagh*. Dans l'Antiquité, les Touareg contrôlaient les routes des caravanes transsahariennes, prélevant des taxes sur les marchandises qu'ils aidaient à acheminer et faisant des razzias chez les peuples noirs du Sud. À l'époque moderne, ils ont résisté à la colonisation française, puis ont été intégrés dans les Compagnies sahariennes du colonisateur. Les divisions politiques de l'Afrique saharienne depuis les années 1960 ont rendu de plus en plus difficile pour les Touareg le maintien de leurs traditions pastorales. Depuis les années 1980, on a assisté à l'émergence de mouvements autonomistes armés au Niger et au Mali.

La société touareg est composée de nobles, de vassaux et de serfs. Les expéditions de capture d'esclaves ont été abolies, mais les descendants noirs des anciens esclaves continuent à exécuter les tâches subalternes. Le statut social est déterminé par la filiation matrilineaire. Convertis par les Arabes à l'islam, les Touareg ont cependant conservé quelques-uns de leurs rites anciens. Ce sont les hommes, par exemple, et non les femmes qui portent un voile, le *litham*.

De nombreux Touareg sont morts de faim au cours des sécheresses des années 1970, et d'autres ont migré en nombre important vers les villes. Aujourd'hui, plus de 300 000 Touareg vivent au Niger, en Algérie, en Tunisie, au Mali, en Libye et au Burkina Faso.

---

## Sunnites

Sunnites, musulmans appartenant au sunnisme, courant majoritaire de l'islam. L'autre principale tradition musulmane est le chiïsme, considéré par les sunnites comme plus ou moins hérétique.

Les sunnites sont ainsi appelés du fait de l'importance qu'ils accordent à la Sunna, l'ensemble des paroles et des actions du prophète Mahomet que tous les croyants doivent s'efforcer d'imiter. La Sunna et le Coran sont considérés comme les deux sources principales de la loi islamique. Les chiïtes soulignent aussi l'importance de la Sunna, à la différence qu'ils y incluent les paroles et les actions de leurs imams. Les sunnites ayant été les premiers à établir la primauté de la Sunna, il est fort probable qu'ils se soient fait appeler les «gens de la Sunna!» pour se distinguer des autres groupes musulmans, et cela avant même que les chiïtes aient développé leur système juridique.

Selon la loi sunnite traditionnelle, l'idée existait déjà du vivant de Mahomet de consulter et suivre l'exemple du Prophète en cas de doute sur une question religieuse ou juridique. Les injonctions du Coran appelant à «lobéir à Allah (Dieu) et à son Prophète!» sont fréquemment citées pour justifier cette idée, ainsi que les versets relatifs à la révélation par Dieu du «!Livre!» (c'est-à-dire le Coran) et à la «!sagesse!» (*hikma*, comprise comme une référence à la Sunna).

D'après cette théorie, les compagnons du Prophète, lorsque celui-ci était encore en vie, s'attachaient particulièrement à se rappeler ses paroles et ses gestes et ils les transmièrent après sa mort à la génération suivante, qui la passa à son tour à la suivante, et ainsi de suite. Les anecdotes individuelles par lesquelles étaient transmises les paroles ou les actions du Prophète furent appelées hadiths. Chaque hadith était précédé de la liste (*isnad*) des noms de ceux qui se l'étaient transmis de génération en génération, remontant jusqu'au compagnon qui le tenait du Prophète lui-même. Pour les sunnites, les chaînes de transmission de l'*isnad* garantissent l'authenticité de ces hadiths. Les premières générations de croyants se transmettaient les hadiths oralement plus que par écrit.

Après la mort du Prophète, lorsqu'une question religieuse ou juridique venait à se poser, il était d'usage parmi les hommes pieux d'examiner le Coran et la Sunna pour y trouver une réponse. De cette façon, l'autorité du Prophète se perpétuait même après sa disparition. Les premières compilations de recueils de hadiths remontent au III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (IX<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). À cette époque, le nombre impressionnant de hadiths en circulation conduisit les théologiens à distinguer ceux qui étaient authentiques de ceux qui ne l'étaient pas. L'*isnad* servait de critère principal dans cette classification : si les chaînes de transmission remontaient directement à Mahomet et que les personnes citées étaient toutes connues pour leur honnêteté et s'il paraissait plausible que celui qui avait transmis l'information ait pu véritablement rencontrer celui auquel il l'avait transmise, le hadith était reconnu comme authentique. Si la chaîne de transmission ne répondait pas à l'une de ces conditions, le hadith était considéré comme suspect.

Six recueils de hadiths, jugés authentiques conformément à ces critères, furent finalement acceptés par l'ensemble des musulmans sunnites comme faisant autorité et possédant un statut plus élevé que d'autres collections existantes. Il s'agit des compilations d'al-Bukhari, de Muslim ibn Hajjaj, d'Ibn Maja, d'Abu Dawoud, d'al-Tirmidhi et d'al-Nasa'i, considérées par les sunnites comme des textes canoniques dont l'autorité venait immédiatement après celle du Coran. Puisque la Sunna du Prophète qui y était relatée était reconnue d'inspiration divine, ces écrits furent eux-mêmes tenus comme une forme de révélation de Dieu. Ils étaient par conséquent traités avec grande déférence, faisant l'objet de somptueuses éditions manuscrites et imprimées. Il aura fallu à certains d'entre eux plusieurs siècles avant que leur statut ne soit reconnu, et certains théologiens musulmans continuèrent de considérer le recueil d'Ibn Maja comme inférieur aux autres.

La théorie des sources de la loi sunnite, sans laquelle il n'était pas possible de produire des recueils de hadiths, fut élaborée vers la fin du II<sup>e</sup> siècle de l'Hégire par Mohammad al-Chafii. Avant lui, les juristes musulmans n'étaient pas très rigoureux dans leur choix des sources

desquelles la loi pouvait légitimement dériver, et bon nombre d'entre eux s'en tenaient à leur propre jugement (*ra'y*), qui était, selon le cas, fondé ou non sur d'autres sources. Cet état de choses n'était pas satisfaisant car il permettait d'apporter une multitude de réponses à un seul problème et menaçait de devenir un facteur de division au sein de la communauté. Al-Chafii posa le principe selon lequel, lorsqu'il existait un verset coranique ou un hadith relatif à la question posée, il fallait le considérer comme l'autorité en la matière aux dépens de toutes les autres sources. Ce fut l'acceptation générale de la théorie d'al-Chafii qui marqua réellement l'émergence de l'islam sunnite.

En dehors du Coran et de la Sunna, il existe une troisième source théorique importante de la loi sunnite, qui est constituée par le consensus de l'ensemble des musulmans : *l'ijmaa*. Si la communauté accepte une pratique ou une doctrine, celle-ci devient légitime, même si elle n'est pas justifiée par un verset ou un hadith. Ce principe trouve en fait sa justification dans un hadith qui rapporte que le Prophète aurait dit : «Ma communauté ne peut tomber d'accord sur une erreur.»

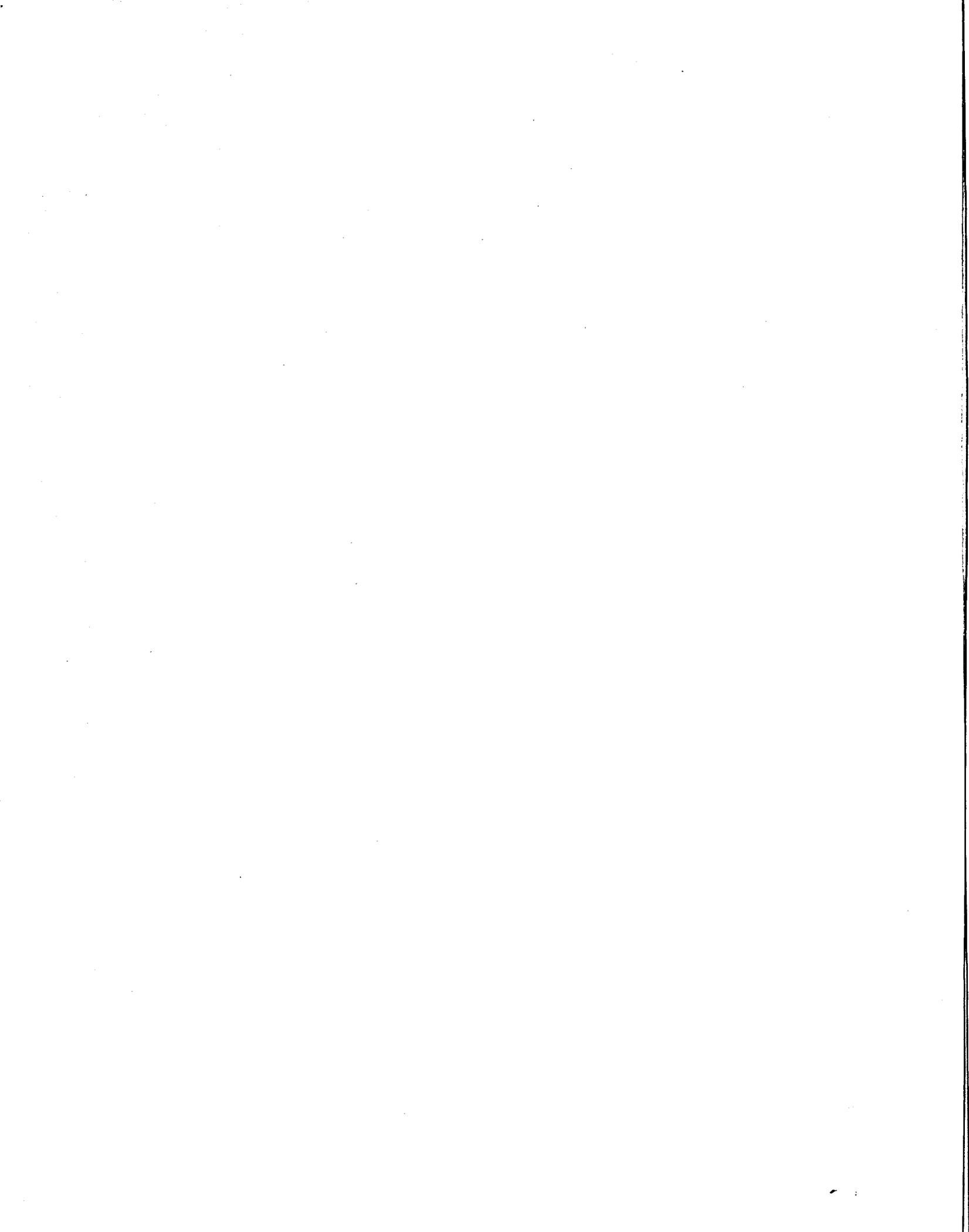
Avant al-Chafii et même après lui, les théologiens ont toujours cherché à établir la nature précise de la relation entre les sources théoriques de la loi et son importance. Bien qu'ils aient fini par admettre les principes généraux posés par al-Chafii, ils continuaient à diverger sur certains points essentiels. Ces différends entraînèrent la formation, parmi les sunnites, de plusieurs «écoles de pensée!» (*mazhabs*), dont les quatre plus importantes survécurent jusqu'à nos jours. Chaque école prit le nom d'un théologien éminent du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle de l'Hégire (VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.) : les hanafites (d'après Abou Hanifa), les malikites (d'après Malik ibn Anas), les chafiiites (d'après al-Chafii) et les hanbalites (d'après Ahmad ibn Hanbal). D'autres écoles de pensée furent influentes à certaines époques, mais tombèrent plus tard dans l'oubli.

Au départ, ces quatre écoles rivales se combattirent jusqu'à ce qu'elles en viennent progressivement à se reconnaître mutuellement comme autant d'expressions légitimes de l'islam sunnite. Chacune d'elles fut prédominante dans une région précise du monde musulman. Ainsi les malikites étaient-ils très influents en Afrique du Nord et de l'Ouest!; les chafiiites en Asie du Sud-Est et en Afrique orientale!; les hanafites dans les régions qui allaient tomber plus tard sous la domination de l'Empire ottoman (l'Égypte, la Grande Syrie et la Turquie) et en Asie du Sud!; et les hanbalites en Arabie Saoudite. Un musulman adepte de l'une de ces écoles était fortement découragé d'adhérer à une autre, à moins qu'il ne fût amené à vivre dans une région où son école n'était pas représentée. Certains réformateurs modernes ont toutefois appelé à s'inspirer des doctrines de l'ensemble des écoles et à les synthétiser en cas de besoin.

L'islam sunnite devint la forme dominante de l'islam en raison des vicissitudes de l'histoire. Son centre originel était en Irak, qui devait devenir, à partir de 750, également le centre du califat. Au début, les califes se considéraient comme les seuls détenteurs de l'autorité religieuse, mais ils avaient besoin pour cela de l'appui des théologiens qui élaboraient le concept de la Sunna. Au début du IX<sup>e</sup> siècle, les théologiens avaient acquis suffisamment de confiance pour s'affirmer détenteurs de l'autorité religieuse à la place des califes. Il s'ensuivit

une bataille acharnée pour le pouvoir entre les théologiens et les califes autour de la doctrine que ces derniers voulaient établir comme l'«orthodoxie!» et à laquelle les premiers étaient farouchement opposés. Durant cette crise, connue sous le nom de la *mīna*, les califes tentèrent de faire admettre le principe que le Coran était une œuvre créée dans le domaine temporel, mais ils ne parvinrent pas à l'imposer aux théologiens. La *mīna* fut abandonnée vers 850 et il fut proclamé que les théologiens seraient désormais les détenteurs de l'autorité religieuse de l'islam sunnite. Bien que les califes aient continué d'être considérés symboliquement comme les chefs de l'islam sunnite, ils n'essayèrent plus jamais de se mêler des questions de théologie ou de pratique religieuse.

Dès lors que la majeure partie du monde musulman était placée sous l'autorité des califes de Bagdad, le sunnisme domina les autres courants musulmans, qui furent confinés à des régions éloignées ou à des communautés dépourvues de structures politiques propres. L'autorité religieuse était localement répartie entre un grand nombre de théologiens et de dignitaires religieux, ce qui permit à l'islam sunnite de survivre à la désintégration et à la chute du califat. Ce fonctionnement constitua l'élément de continuité essentiel dans les pays musulmans qui subirent de nombreux changements de régimes et de dirigeants.



## GOUVERNEMENT

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, *Microsoft Corp.*

Jusqu'au coup d'État militaire du 15 avril 1974 (voir «Histoire!», ci-dessous), le Niger a été gouverné selon la Constitution de 1960. Par la suite, le pouvoir fut détenu par un Conseil militaire supérieur, dirigé par un Président. Une nouvelle Constitution approuvée par référendum en septembre 1989 rendit officiellement le pays aux civils. En 1991, cette Constitution fut suspendue, et un gouvernement de transition mit au point une nouvelle Constitution qui fut approuvée par référendum en décembre 1992. Elle instaurait une démocratie pluraliste, avec un Président élu au suffrage direct avec un mandat de cinq ans renouvelable une fois. L'Assemblée nationale comptait quatre-vingt-trois membres élus au suffrage direct pour cinq ans. À l'issue du coup d'État de 1996, une nouvelle Constitution adoptée par référendum par 90 p. 100 des votants (avec 35 p. 100 de participants au scrutin) consacra l'adoption d'un pouvoir fort.

La Constitution de 1989 prévoyait un Président élu pour sept ans et une assemblée nationale directement élue elle aussi. Le Mouvement national pour une société de développement (MNSD) était le seul parti politique légal. Une Conférence nationale et constitutionnelle, réunie en 1991, priva le Président de ses pouvoirs et établit un corps législatif de transition, le Haut Conseil de la République. Aux termes de cette Constitution de 1992, le Président choisit le Premier ministre dans le parti majoritaire au Parlement. Le Premier ministre et le conseil des ministres détiennent le pouvoir exécutif.

Des tribunaux de districts et des juges de paix sont répartis dans tout le Niger!; il existe trois cours d'Assises (Niamey, Zinder, Maradi). La cour d'Appel siège à Niamey.

L'armée du Niger comptait environ 5 200 hommes au début des années 1990. Les forces paramilitaires comptaient 5 400 hommes. Le Niger a signé des accords de défense bilatéraux avec la France.

---

### **Nomination, le 16 avril 1999, du gouvernement de transition du Conseil de Réconciliation Nationale (CRN)**

*Tarek Hammoud: <http://www.multimania.com/bammoudt/actualite.htm>*

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération:  
Mme aïchatou Mindaoudou

Ministre de la Défense Nationale:  
Colonel Moussa Moumouni Djermakoye

Ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du Territoire:  
Lt-Colonel Moumouni Boureïma

Ministre de l'agriculture et de l'élevage:

Mr Tassiou Aminou

Ministre de l'Education National:  
Mr Baringaye Ahmet Akilou

Ministre du Commerce et de l'Industrie:  
Mr Seyni Omar

Ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de la technologie:  
Mr Ibrahim Konaté

Ministre des Finances, des Réformes Economiques et de la Privatisation:  
Mr Idé Niandou

Ministre de l'hydraulique et de l'environnement:  
Mr Ali Seyni Gado

Ministre de la Communication, Culture Jeunesse Sport, Porte Parole:  
Mr Mahamadou Danda

Ministre de la Santé:  
Mr Sani Mahamane

Ministre du Tourisme et de l'artisanat:  
Mr Rhissa Ag Boulha

Ministre du Développement Social, Population, Promotion de la femme, Protection de l'Enfant:  
Mme Foumakoye Abani

Ministre des Mines et de l'Energie:  
Mr Yahaya Baaré

Ministre de l'Equipement et des Transports:  
Mr Ousmane Ahmed Abani

Ministre de la Justice Garde des Sceaux:  
Mr Mahamane Lawali Dan-Dah

Ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'emploi:  
Mr Ousmane Mahamane

Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du budget:  
Sidibé Saidou

Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan:

Adamou Salao

---

## Qui est Daouda Mallam Wanké?

*Tarek Hammoud: <http://www.multimania.com/hammoudt/actualite.htm>*

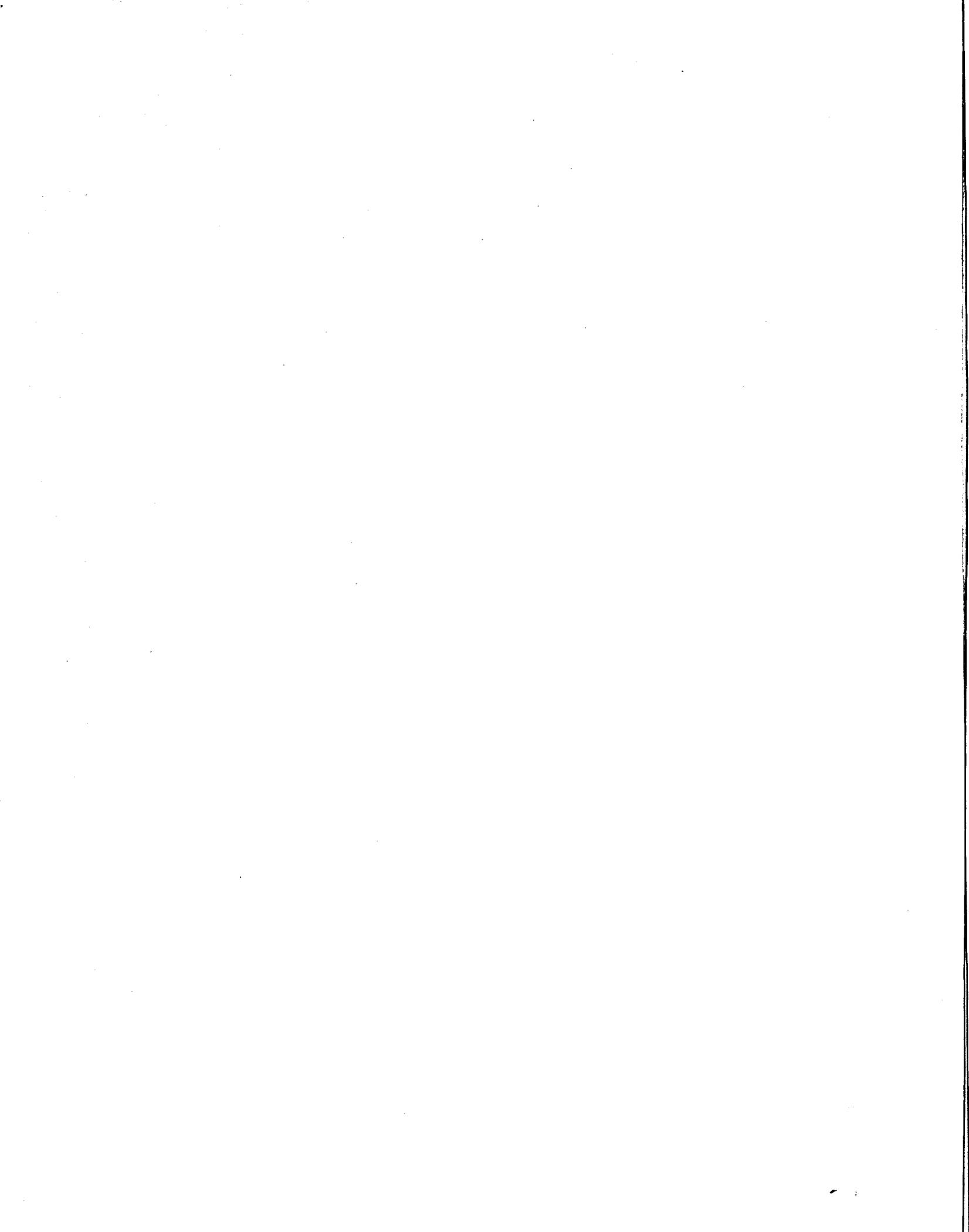
Le commandant Daouda Mallam Wanké, nommé, dimanche 11 avril, chef de l'Etat du Niger par un Conseil de réconciliation nationale composé uniquement de militaires, a la réputation d'être un soldat modeste, intègre et ferme.

Silencieux depuis l'assassinat, vendredi, du président Ibrahim Baré Maïnassara par la garde présidentielle qu'il dirigeait, le commandant Wanké avait cependant affirmé que la mort du président était « un malencontreux accident ». Une thèse démentie par tous les témoignages recueillis à Niamey. Plusieurs sources diplomatiques ont affirmé qu'il avait pris part lui-même à l'assassinat de l'homme qu'il avait la charge de protéger. Son absence, dimanche, aux obsèques du chef de l'Etat défunt a été remarquée.

Peu connu des Nigériens, le commandant Wanké est présenté par ceux qui le connaissent comme un « blagueur jovial » aimant raconter des histoires pour distraire ses amis. Jusqu'à dimanche, officiers et hommes politiques nigériens estimaient qu'il ne pouvait pas assumer les plus hautes charges de l'Etat, car il n'avait pas un grade suffisamment élevé dans l'armée. Le président Maïnassara était colonel lorsqu'il est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat le 27 janvier 1996 avant d'être promu général.

Le commandant Wanké était à ses côtés lors de ce coup d'Etat réalisé par douze officiers qui avaient formé un Conseil de salut national. Nommé chef de la garde présidentielle par le défunt président, il ne s'était plus mêlé ouvertement de politique. Homme de terrain, le commandant Wanké - né à Yelou en 1954, dans la région de Gaya, à 170 kilomètres au sud de Niamey - est de l'ethnie haoussa-tchanga, comme l'était le général Maïnassara.

De 1974 à 1977, il a fréquenté l'Ecole d'application du génie en Algérie, puis l'Académie militaire d'Antsirabe de 1980 à 1983. Il est ensuite entré à l'Ecole d'application des artilleurs en France.



## Une économie essentiellement agricole

Resté longtemps à l'écart de la vie économique moderne, le Niger est un pays dont les activités agricoles et pastorales occupent 80 p. 100 de la population, 15 p. 100 étant de purs éleveurs. L'effectif du cheptel est de 10,6 millions de têtes environ en 1992, dont 88 p. 100 d'ovins et caprins. Réduit par les sécheresses, le troupeau s'est chaque fois rapidement reconstitué et l'élevage se situe au deuxième rang des exportations en valeur, après l'uranium.

Les productions vivrières, mil, légumes secs et sorgho, s'étendent largement dans la zone agricole ; le riz n'est cultivé que dans la vallée du fleuve. Les cultures commercialisables ont été introduites, l'arachide de Dosso à Zinder et le coton de Tahoua à Maradi, dans les régions hausa où le concept de puissance est lié à celui de travail plus qu'à celui de propriété foncière, celle-ci étant relativement égalitaire. En revanche, les domaines importants, facteurs d'inertie économique, sont nombreux chez les Songhay et les Peul du fleuve. Depuis les sécheresses qui ont marqué les décennies de 1970 puis de 1980, les cultures commerciales ont régressé au profit d'un accroissement des surfaces consacrées à l'agriculture vivrière. Les rendements sont faibles, soumis aux aléas de saisons agricoles brèves et irrégulières. Comme partout au Sahel, la baisse des rendements, l'accroissement démographique et les enjeux fonciers qui en découlent engendrent l'accroissement des superficies mises en culture, y compris sur les sols médiocres et fragiles et au nord de la zone réellement agricole, où les pluies et les récoltes deviennent bien incertaines. Les déficits pluviométriques répétés, cette progression agricole et l'accroissement de la charge pastorale empêchent par endroits la régénération du potentiel naturel (sols, végétation, eau). La désertification apparaît. Depuis plusieurs décennies, les Nigériens émigrent vers les pays de la côte, où leur travail est mieux et plus sûrement rentabilisé, et vers les villes nigériennes. Celles-ci ont grossi considérablement : 85 000 citadins en 1960, 600 000 en 1985 et 1 100 000 en 1988 (soit 15,3 p. 100 de la population). La capitale, Niamey, compte 392 169 habitants au recensement de 1988. Le secteur industriel est peu développé : une trentaine d'entreprises mixtes et privées transforment ou conditionnent les matières premières locales (alimentation, cuirs et peaux) et les produits bruts importés (savonnerie et produits chimiques, brasserie, textile, petite construction mécanique). Pendant une douzaine d'années, l'uranium a suscité de grands espoirs. Il est exploité dans la région d'Arlit depuis 1974. En 1980, 4 400 tonnes de minerai enrichi ont été extraites et, malgré une production en baisse, le Niger reste, en 1988, le septième producteur mondial. Le ralentissement des programmes énergétiques nucléaires en Europe et aux États-Unis, la mévente de l'uranium sur les marchés internationaux ont interrompu, après 1980, les investissements nationaux de grande envergure et les espoirs de développement rapide. Le lignite est exploité à Anou Araren et la cassitérite à El Meki. Les gisements de phosphates du W du Niger et des indices de pétrole dans l'est sont encourageants, mais encore non exploités.

Les secteurs les plus dynamiques de l'économie nigérienne sont le commerce et les transports.

---

## Une économie très assistée

Les crises économiques internationales se répercutent durement sur ce pays enclavé où l'énergie est très coûteuse. Le Niger est classé parmi les quinze pays les plus pauvres du monde, avec un produit national brut par habitant de 310 dollars en 1992. Son endettement est considérable et un réaménagement de sa dette lui a été consenti par ses partenaires européens en 1988.

Cette situation ne doit pas faire oublier les réels efforts du pays et le prestige international dont il jouit. Le président Kountché s'est entremis avec succès à plusieurs reprises dans le conflit tchadien.

Les efforts de mise en valeur et de conservation se poursuivent, notamment par l'aménagement de surfaces irrigables et la gestion des pâturages, avec l'aide internationale et bilatérale et, depuis les sécheresses, avec l'assistance directe de nombreuses organisations non gouvernementales (O.N.G.). Les ressources énergétiques restent très restreintes depuis la mise en sommeil du projet de barrage de Kandaji sur le fleuve Niger. Les communications terrestres sont bien développées grâce à un réseau routier en bon état. Le voisinage de l'énorme Nigeria et la dépréciation de sa monnaie sont des atouts dont sait profiter le dynamique commerce hausa.

L'aide internationale demeure importante, avec une forte part des pays arabes. La France et les pays de l'Union européenne demeurent les principaux partenaires économiques.

Encyclopédie Microsoft Encarta 97, *Microsoft Corp.*

Au début des années 1990, le produit national brut était d'environ 2,36 milliards de dollars, soit 283 dollars par habitant (estimation de la Banque mondiale). La grande majorité des Nigériens vivent d'agriculture et d'élevage. L'agriculture vivrière porte surtout sur le mil (estimation, 1 800 000 t), le sorgho, le maïs, la patate douce. L'élevage se pratique dans les parties arides et semi-arides. L'agriculture vivrière et industrielle, dite «*de rente*» (arachide, coton) est spécifique de la région méridionale, plus arrosée. Cette zone s'est bien remise des effets désastreux de la sécheresse qui a frappé le Sahel dans les années 1970 et qui a touché plus particulièrement les éleveurs (une sécheresse moins rigoureuse a également sévi durant les années 1980). Les entreprises industrielles sont pour la plupart très petites et sont implantées à Niamey et à Zinder.

---

## Agriculture

L'élevage constitue la grande activité agricole. Au début des années 1990, le cheptel comptait plus de 2 millions de bovins, 3,4 millions de moutons, 5,4 millions de chèvres, 363 000 chameaux, 450 000 ânes et 82 000 chevaux (le chiffre concernant les bovins peut varier considérablement d'une année à l'autre car le nombre pléthorique de bêtes entretenu par les éleveurs du Sahel est surtout destiné à compenser les pertes éventuelles en cas de sécheresse). Les arachides sont la principale culture d'exportation. Le mil, le sorgho, le manioc, les haricots et le riz, dans les zones de décrue du fleuve, sont destinés à la

consommation locale. Sur les quelque 2,7 millions d'hectares de terre arable, 40 000 sont irrigués. La production annuelle au début des années 1990 atteignait 1,8 million de tonnes de mil, 62 200 tonnes de manioc, 27 400 tonnes d'arachides, 468 000 tonnes de sorgho, 942 000 tonnes de maïs et 31 400 tonnes de canne à sucre.

La pêche se pratique sur le lac Tchad et sur le Niger pour la consommation locale. À la fin des années 1980, elle représentait 2 400 tonnes de poisson. Il existe une pêche traditionnelle dans les mares au cours de la saison sèche.

---

## Mines et industrie

Le sel, pour l'alimentation humaine, et le natron, pour l'alimentation animale, sont extraits depuis des siècles des dépressions saumâtres du désert et moulés sous forme de pains ou cônes (Teggida N'tessem, Bilma, Manga)!; dans le sud, en cas de nécessité, on extrait parfois par filtration le sel des terres salées. Cette région recèle aussi du minerai d'étain. De vastes gisements d'uranium sont exploités dans le nord, à Arlit et à Akouta. Les réserves sont estimées à plus de 100 000 tonnes, et au début des années 1990, 3 000 tonnes d'uranium concentré étaient produites chaque année et exportées par le chemin de fer de Parakou au Bénin. La production de charbon dans des mines à ciel ouvert atteignait 60 000 tonnes à la fin des années 1980. On trouve de l'étain dans l'Air et du fer près de Say, au sud de Niamey. L'industrie ne touche que les produits alimentaires et la construction. Le secteur artisanal est très développé dans le traitement des cuirs.

---

## Banques et monnaie

Le Niger appartient à la Zone franc et son unité monétaire est le *franc CFA* (100 francs CFA = 1 franc français en 1995). Il est émis par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), basée à Dakar, au Sénégal. En janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 p. 100 par rapport à son taux de change avec le franc français. Plusieurs banques pour le commerce et le développement sont installées dans le pays.

---

## Commerce extérieur

Au début des années 1990, le Niger exportait pour environ 320 millions de dollars de marchandises par an, dont l'uranium représentait la plus grosse partie. Les importations totalisaient à peu près 439 millions de dollars. Plus de 65 p. 100 de l'ensemble des exportations étaient destinés à la France. Les autres grands partenaires commerciaux du Niger sont le Nigeria, le Japon, les États-Unis et la Côte-d'Ivoire. Il existe un important commerce régional en direction des pays forestiers, portant essentiellement sur le bétail. Selon les cours pratiqués dans les pays frontaliers, la fraude sur le bétail, l'arachide et le coton est plus ou moins importante, notamment vers le Nigeria.

---

## Transports et communications

Le Niger possède quelque 39 970 km de routes, dont environ un tiers sont bitumées. Des aéroports internationaux desservent Niamey, Zinder, Maradi et, dans une moindre mesure, Agadez. Les transporteurs fluviaux traditionnels assurent les échanges entre le delta intérieur

du Niger et la capitale dans leurs grands bateaux à fond plat. Contrôlés par le gouvernement, les services de radio et de télévision diffusent des émissions en langues locales vers un demi-million de récepteurs radio et 25 000 téléviseurs (estimations 1991). Le quotidien du Niger est *le Sabel* (diffusion 3 000 exemplaires), publié à Niamey, où une dizaine d'hebdomadaires animent la vie politique.

## RELATIONS AVEC LE CANADA

### AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence canadienne de développement international (ACDI): <http://www.acdi-cida.gc.ca>

#### **Diane Marleau annonce que le Canada appuiera des projets favorisant l'égalité des sexes au Niger et en Russie**

Communiqué  
Le 8 mars 1999

Ottawa -- Le Canada appuiera un projet au Niger visant à encourager plus de fillettes à fréquenter l'école, et un autre en Russie, qui a pour but d'améliorer l'accès des femmes au marché du travail, a annoncé Diane Marleau, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, dans le cadre d'un événement visant à souligner la Journée internationale de la femme. Madame Marleau a par la même occasion lancé la politique de l'ACDI en matière d'égalité des sexes, récemment mise à jour.

<< Le développement ne peut être durable que dans la mesure où les femmes et les hommes sont égaux. Et cette égalité des sexes ne sera possible que lorsque les femmes et les hommes travailleront ensemble >>, a déclaré Mme Marleau. << C'est pourquoi il est si important d'améliorer l'accès des fillettes à l'éducation ainsi que d'ouvrir les portes du marché du travail aux femmes, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays en transition. >>

Au Niger, une organisation canadienne travaillera de pair avec des groupes clés, par exemple des administrateurs scolaires, des parents, des représentants locaux, des syndicats et des organisations non gouvernementales, afin de trouver des manières d'accroître le nombre de fillettes inscrites à l'école. Ensemble, ils aborderont les problèmes qui empêchent les fillettes de fréquenter l'école, tels que les attitudes qui donnent la préférence aux garçons plutôt qu'aux filles en matière d'éducation. Le Niger est l'un des cinq pays au monde où le taux de population instruite est inférieure à 30 % et, dans le cas des femmes, la situation est pire. L'ACDI versera 3,8 millions de dollars sur quatre ans et demi au titre de cette initiative.

En Russie, l'Université Carleton et le ministère du Développement des ressources humaines Canada (DRHC) travailleront en collaboration avec le ministère russe du Travail, afin d'élaborer des politiques visant à encourager les employeurs à reconnaître la valeur et l'importance du travail des femmes. Des décideurs russes viendront également au Canada pour mieux se familiariser avec la conception et à l'élaboration de politiques dans le cadre d'une stratégie du marché du travail. Actuellement, en Russie, quelles que soient leur formation et leur expérience, les femmes sont les premières à perdre leur emploi, souvent à cause d'attitudes sexistes. Par conséquent, beaucoup de femmes vivent à présent dans la pauvreté, tout comme leurs familles. L'ACDI versera 2,2 millions de dollars sur trois ans à la mise en oeuvre de cette initiative.

La politique révisée en matière d'égalité des sexes de l'ACDI fait de cette question un objectif de développement et elle réitère la volonté de l'ACDI de promouvoir l'égalité des sexes. Cet engagement remonte à 1976, année où l'Agence a publié ses premières lignes directrices sur l'intégration de la femme au développement.

Le financement des projets annoncés aujourd'hui est couvert par le budget fédéral de février 1999 et s'inscrit donc dans le cadre financier en place.

## LECTURES COMPLÉMENTAIRES

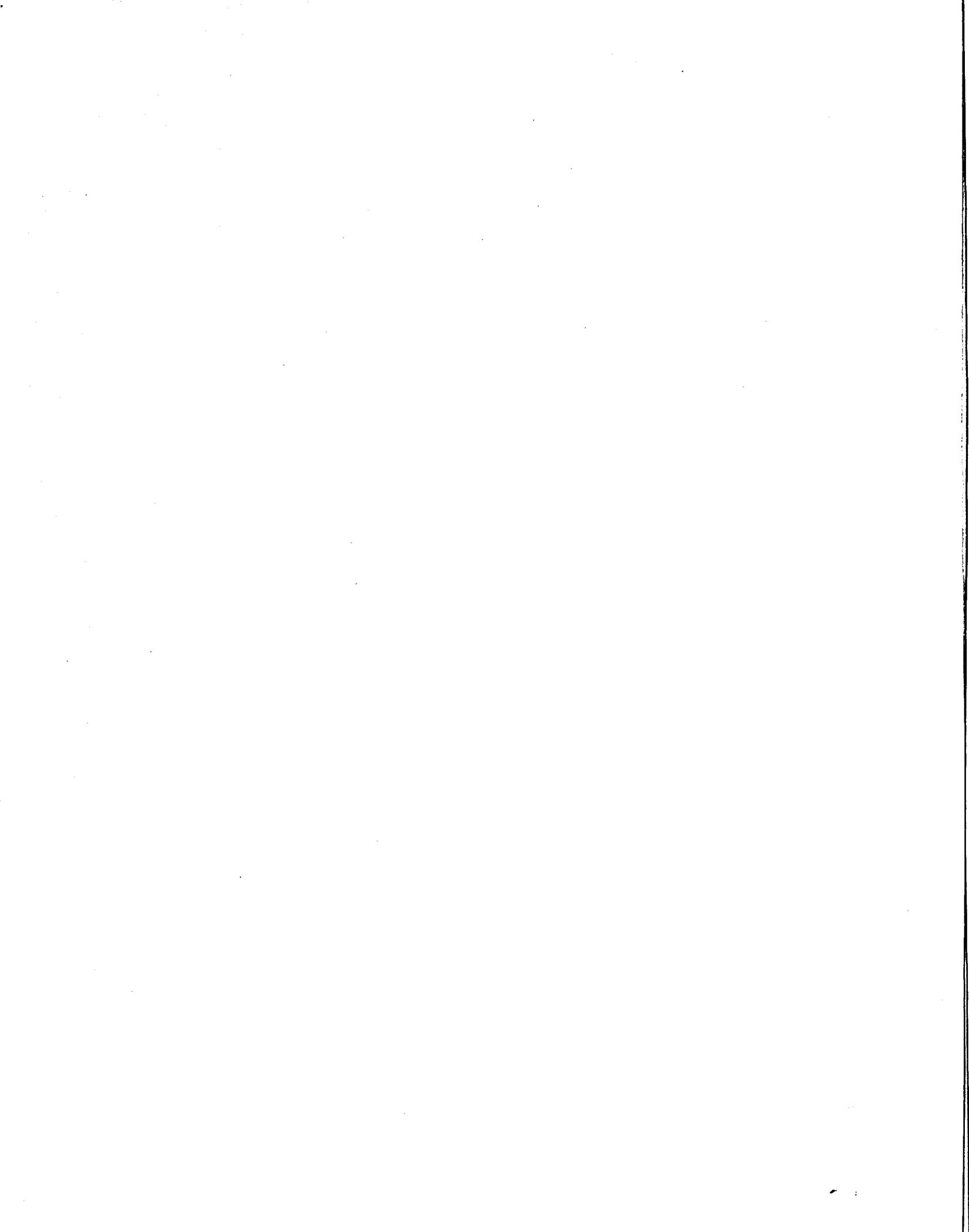
Encyclopaedia Universalis, *France S.A.*, 1995

*Atlas du Niger*, Jeune Afrique, Paris, 1979

C.E.R.D.I., *Le Niger*, L'Harmattan, Paris, 1993

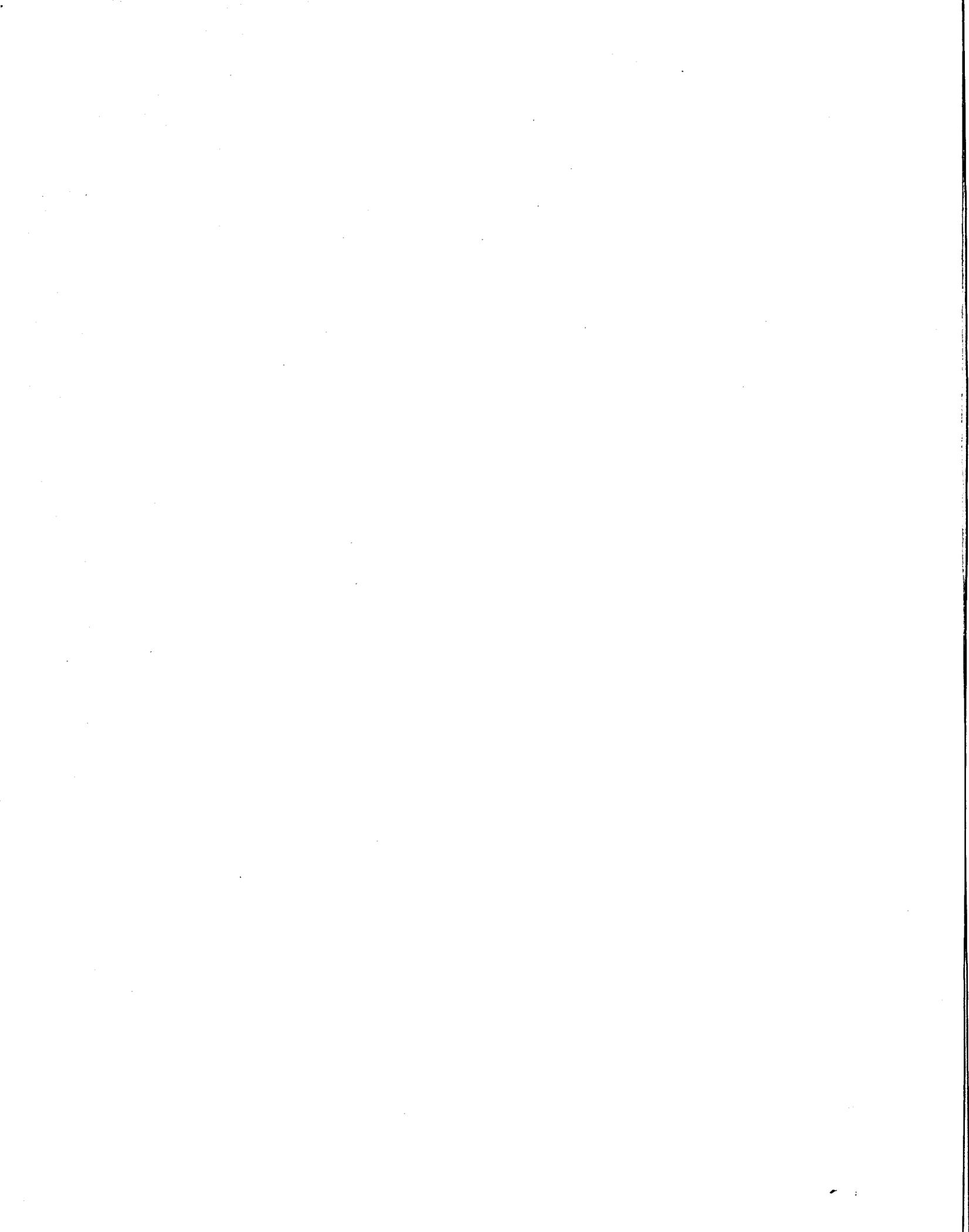
P. DONAINT & F. LANCRENON, *Le Niger*, coll. Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 3<sup>e</sup> éd. 1984

F. MARTIN, *Le Niger du président Diori*, L'Harmattan, 1991.



## Thèmes

Premier message à la Nation du Chef de l'Etat Daouda Mallam Wanké.....	71
Un cri d'alarme d'Oxfam: Près de 125 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde .....	75
Les sorciers sont formels: Tout ira bien cette année .....	77
Charnier contenant 149 cadavres au Niger .....	78
L'Afrique martyrisée .....	78
Niger: Une sombre affaire d'esclavage .....	80
Problèmes écologiques: l'Afrique très menacée .....	81
Mode et mondanités au coeur du désert .....	82
«Cérémonie de perversion»: Les marabouts protestent au Niger.....	84
Nouveau dinosaure découvert en Afrique.....	85



---

**Premier message à la Nation du Chef de l'Etat Daouda Mallam Wanké**

---

24 Avril, 1999 Tarek Hammoud: <http://www.multimania.com/hammoudt/actualite.htm>

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes !

Notre pays vit l'un des épisodes sans doute les plus difficiles de son histoire.

Le vendredi 9 avril 1999, le Président de la République nous a quitté.

Le Conseil de Réconciliation Nationale exprime à la famille de l'illustre disparu et au peuple nigérien, ses condoléances et sa solidarité dans l'épreuve.

Je formule le vœu ardent que cette disparition constitue pour nous tous, l'amorce d'un départ nouveau et irréversible, vers une réconciliation vraie des Nigériens avec eux-mêmes.

C'est aussi le vœu que notre peuple trouve en lui-même, l'espoir et la force morale nécessaires, pour faire face avec détermination, aux grands problèmes auxquels le Niger est confronté depuis plus d'une décennie.

En effet, il faut une prise de conscience claire de la gravité de la situation et la mise en commun franche et résolue des efforts de chaque fille et de chaque fils de ce pays, pour relever les défis du développement, de l'unité nationale, et de la démocratie.

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes,

La situation de notre pays au plan politique et institutionnel est grave.

Il vous souvient sans doute, la satisfaction et l'espoir légitimes suscités au sein de notre peuple et chez tous les amis du Niger par la signature des Accords du 31 juillet 1998.

En effet, ces Accords ont ouvert véritablement une perspective nouvelle et consensuelle d'apaisement du climat politique national et par conséquent, d'une sortie de crise honorable, qui prenne en compte les intérêts supérieurs de la Nation, notamment à travers l'organisation d'élections locales, libre et transparentes.

Or, nous avons tous été témoins du sabotage qui s'en est malheureusement suivi, sabotage organisé par ceux-là mêmes qui n'ont jamais voulu ni la paix ni le progrès pour notre pays en raison d'évidents intérêts égoïstes.

L'impunité dont ils ont bénéficié et les tentatives de manipulations des résultats ont fini par exacerber la tension politique au point de conduire le pays à un réel blocage.

Sur un tout autre plan, il convient de souligner l'incohérence dans la conduite de l'action gouvernementale d'une part et l'informalisation croissante du fonctionnement de l'Etat d'autre part.

Cette dérive a abouti à une substitution dangereuse de certains individus aux institutions régulières, transférant ainsi la réalité du pouvoir d'Etat aux mains de personnages que rien ni personne ne contrôlait.

Au sein même du gouvernement, les dysfonctionnements avaient atteint un degré intolérable, au point de compromettre les sacrifices louables que notre peuple a courageusement consentis.

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes,

La morosité de la situation économique et financière dans laquelle baigne l'Etat se ressent à tous les niveaux. Notre pays a entrepris des réformes dans le cadre d'un programme soutenu par l'ensemble des bailleurs de fonds.

La facilité d'Ajustement Structurel Renforcée, obtenue avec le Fonds Monétaire International pour la période de 1996 à 1999 tire à sa fin.

Elle aura permis à la Banque Mondiale et aux autres partenaires de nous apporter l'appui nécessaire. Elle aura également permis d'obtenir un allègement de la dette extérieure par les bailleurs de fonds membres du Club de Paris, pour une période qui prend également bientôt fin. Elle aura enfin fortement influencé l'obtention de crédits destinés à s'attaquer à des réformes en matière de finances publiques.

Notre pays peut bénéficier davantage de réductions de sa dette extérieure, améliorer ses performances et relancer son économie si et seulement si, nous poursuivons nos efforts.

Car de notre ferme volonté politique de poursuivre ces efforts, dépendra notre capacité à mieux gérer l'Etat, à améliorer nos ressources internes et à les utiliser le mieux possible.

Mes Chers Compatriotes,

Nos problèmes sont connus !

Ils résident dans une faible mobilisation des recettes internes, dans une masse salariale et une gestion des effectifs en inadéquation avec les ressources de l'Etat et avec les objectifs qu'il s'est assignés. A ce titre, il conviendra très rapidement, c'est à dire dans les tout prochains jours de prendre des mesures de réductions des indemnités qui concerneront tous les corps de l'Etat, l'objectif étant de procéder dans l'équité, à une rationalisation et à une simplification du système actuel.

Nos problèmes résident aussi dans la déliquescence des méthodes de travail et d'organisation, dans le non respect des procédures budgétaires et comptables et dans notre administration qui ne travaille plus.

Nos problèmes sont enfin constitués du poids de la dette intérieure et de la dette extérieure, de la faible consommation des crédits d'investissement.

La période de Transition doit être l'occasion d'une véritable prise de conscience et d'une volonté commune et opiniâtre de leur trouver ensemble les solutions propres à permettre aux autorités issues des prochaines consultations électorales d'aborder le troisième millénaire sur des bases plus saines.

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes,

Le Conseil de Réconciliation Nationale entend affirmer sa détermination à entreprendre toutes les actions et mesures que nécessite la situation présente et qui peuvent assurément contribuer à modifier positivement l'état actuel de nos finances publiques.

En effet, aucune politique de croissance économique forte et durable ne peut se concevoir dans un environnement où ne prévalent la recherche de l'efficacité et les principes de discipline et de rigueur budgétaire.

Le Conseil de Réconciliation Nationale s'engage à poursuivre la mise en œuvre du Programme de réformes économiques et financières conclu avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

De même, le Conseil de Réconciliation Nationale réaffirme sa détermination à respecter les engagements internationaux préalablement souscrits par notre pays.

L'assainissement des finances publiques sera une des priorités de notre action pendant toute la période de transition, car il conditionne le succès des autres actions qui seront menées en faveur des populations et de la quiétude sociale.

Le Conseil de Réconciliation Nationale s'engage enfin à combattre sans répit et sans faiblesse l'incivisme fiscal, la corruption, les passe-droits et l'interventionnisme politique intempestif.

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes,

L'avènement du Conseil de Réconciliation Nationale ne saurait en rien constituer une remise en cause des acquis de notre démocratie et des engagements internationaux auxquels notre pays a préalablement souscrit.

Comme je le soulignais tantôt, le Conseil de Réconciliation Nationale réaffirme son engagement ferme et résolu à poursuivre la mise en œuvre du Programme de réformes économiques et financières et des programme-cadres subséquents.

Aussi, j'en appelle au sens des responsabilités et à la conscience des partenaires sociaux pour qu'ensemble et dans un ultime sursaut de patriotisme, nous puissions mener à terme ce difficile et long combat, car le redressement de la situation économique et financière de notre pays, doit reposer sur l'effort soutenu des Nigériens eux-mêmes.

Concernant tout particulièrement notre Administration et comme je l'indiquais tantôt, elle a perdu le goût du travail et de l'effort. Il est donc impératif qu'elle renoue avec l'assiduité, le respect des textes, la discipline, l'ardeur, la rigueur dans le travail et la rationalité.

En effet, pendant que l'Etat est contraint d'appliquer une politique de départs volontaires et de mise à la retraite d'agents dont il a le plus grand besoin, paradoxalement, des retraités et des contractuels sont engagés ou maintenus abusivement dans des fonctions destinées à des agents en service régulier.

Le Conseil de Réconciliation Nationale veillera au retour à l'orthodoxie dans l'Administration.

Dans un pays comme le Niger, où l'écrasante majorité de la population vit en milieu rural et dans un état de dénuement et de précarité, il est inadmissible que l'essentiel des efforts de l'Etat ne soient pas consacrés au développement et au bien-être du plus grand nombre.

Mes Chers Compatriotes,

Le Gouvernement est investi de la confiance du Conseil de Réconciliation Nationale pour mener à bon terme le programme de la Transition.

Le Conseil de Réconciliation Nationale est convaincu que la réussite de notre entreprise reste tributaire de l'engagement de chaque Nigérienne et de chaque Nigérien à œuvrer au

rétablissement de l'ordre républicain et à l'avènement d'institutions démocratiques stables et pérennes, conformément aux aspirations profondes de notre peuple.

C'est pourquoi, dans l'Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de Transition, le Conseil de Réconciliation Nationale a tenu à affirmer sa détermination à conduire une transition de 9 mois, au terme de laquelle, les institutions démocratiques seront installées et le pouvoir transféré aux nouvelles autorités civiles régulièrement élues par le peuple.

A cet effet, il sera créé, sous l'autorité du Premier Ministre, un organe chargé de préparer les textes fondamentaux de la République, c'est-à-dire, la Constitution et le Code Electoral.

La Constitution sera adoptée par le peuple nigérien par voie de référendum, en juin 1999, les élections législatives et présidentielles auront lieu en novembre 1999, l'investiture et la prise de fonction du Président élu, le 31 décembre 1999.

Fidèle aux principes de l'honneur et de la parole donnée, héritages de nos traditions ancestrales, le Conseil de Réconciliation Nationale s'engage solennellement à respecter ce calendrier.

Nigériennes,

Nigériens,

Mes Chers Compatriotes !

Tels sont pour nous, les défis majeurs, que le Conseil de Réconciliation Nationale convie toutes les composantes de la Nation à relever.

Vive la République !

Vive le Niger !

---

### Un cri d'alarme d'Oxfam: Près de 125 millions d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde

---

*Le Devoir: Le Monde Mardi 23 mars 1999 B5*

AFP  
Washington

Quelque 125 millions d'enfants dans le monde, majoritairement des filles, ne vont pas à l'école et 150 autres millions la quitteront cette année sans savoir lire ni écrire, a dénoncé l'organisation non-gouvernementale Oxfam dans un rapport publié hier.

Selon Oxfam, qui réclame un plan global d'action, il faudrait pouvoir accorder huit milliards de dollars supplémentaires par an, pendant dix ans, aux dépenses d'éducation pour que chaque enfant soit scolarisé.

Cette somme équivaut à quatre jours de dépenses en armements dans le monde, à la moitié de ce que consacrent les parents américains aux jouets chaque année, ou à la somme annuelle dépensée par les Européens en eaux minérales.

### *Important investissement*

Hillary Clinton, la première dame américaine, note dans un communiqué de soutien à la campagne d'Oxfam, que «le plus important investissement qu'un pays peut faire pour construire un avenir démocratique et prospère réside dans l'éducation de ses citoyens, en particulier les filles et les femmes».

L'éducation, ajoute Mme Clinton, rend «les familles plus fortes» et aboutit à «une alimentation plus riche et de meilleurs salaires». Selon Oxfam, un tiers des enfants non scolarisés vivent en Afrique sub-saharienne et, si cette tendance se poursuit, d'ici 2015 trois quarts des enfants qui ne vont pas à l'école seront des Africains.

L'Afrique est la seule région du monde où le taux de scolarisation décroît tandis que certaines écoles sont surpeuplées. Et un enfant du Mozambique ira à l'école deux ou trois ans dans sa vie s'il est chanceux alors qu'un petit Américain ou Européen ira pendant 17 ans.

Les inégalités sont fortes aussi selon que l'environnement est urbain ou rural. Au Niger, si 90 % des enfants de la capitale vont à l'école, le taux chute à 20 % dans les campagnes.

L'inégalité est flagrante aussi selon les sexes. Deux-tiers des enfants non scolarisés dans le monde sont des filles. En Éthiopie, un des pays les moins scolarisés, une fille sur dix seulement apprendra à lire et à écrire.

Oxfam a classé les pays en développement ou nouvellement industrialisés selon leur taux de scolarité, leur temps de scolarisation et l'égalité des sexes.

On trouve au plus bas de cette liste de 104 pays l'Éthiopie, le Niger, Haïti, le Pakistan et le Tchad. Alors que Bahrein et Singapour sont en haut, la Corée se range au 11e rang devant la Chine (14) et l'Iran (15). L'Afrique du Sud parvient au 40e rang devant l'Argentine (41) et le Brésil (48).

Oxfam milite pour un plan d'action global, appelant pays riches et organisations internationales à accélérer notamment la réduction de la dette des pays pauvres à condition qu'ils investissent davantage dans l'éducation.

Elle critique aussi le Fonds monétaire international, lui demandant d'attacher moins d'importance aux programmes d'austérité «qui augmentent la pauvreté» et de donner plus de poids à des stratégies de croissance globale, prenant en compte l'éducation.

---

### Les sorciers sont formels: Tout ira bien cette année

---

*Le Devoir: Le Monde* Vendredi 5 mars 1999 A5

Hama, Boureïma

AFP

Niamey

Les plus puissants sorciers animistes du Niger, réunis cette semaine à Massalata, près de Birni N'Konni (340 kilomètres à l'est de Niamey), sont formels: cette année, «la terre a bien parlé». Aucune catastrophe ne va s'abattre en 1999 sur le Niger, qui verra d'abondantes pluies et d'excellentes récoltes comme l'année dernière, ont prédit les sorciers.

Chaque année, les animistes convergent à Massalata, au pied de la colline qui surplombe le village. Là, ils organisent l'arwa, séance de voyance au cours de laquelle ils discutent des problèmes de culte et de «l'avenir» du pays. Les grands sorciers du Nigeria, du Mali et du Cameroun sont également conviés à cette cérémonie retransmise à la télévision.

Assis à même le sol sous un arbre géant, le torse nu et les yeux rougis par le bourkoutou (bière traditionnelle), les chefs-sorciers «lisent» à travers des figures géométriques qu'ils dessinent sur le sol. Cette année donc, pas de catastrophe en vue. À une nuance près: selon la tradition, seules les bonnes nouvelles sont divulguées, les mauvaises étant réservées aux seuls initiés. En août dernier, les pluies avaient provoqué de nombreux morts et d'énormes dégâts au Niger.

Cette année, pour «apaiser la colère» des «dieux», les Arnas (animistes) ont immolé un boeuf et une génisse. Mais les sorciers sont tout de même inquiets. Ils s'élèvent contre l'abandon de certains cultes et sacrifices et la prolifération des mosquées, qui, selon leurs propos rapportés par la radio, provoquent le «recul» de leur religion. Alors qu'autrefois, les populations faisaient appel à eux pour «faire tomber la pluie» ou conjurer les épidémies, la prière devient maintenant l'apanage exclusif des mosquées.

Environ 90 % des Nigériens sont musulmans. Les animistes ne représentent qu'un peu plus de 5 % de la population, mais les Arnas restent redoutés pour leur supposé «pouvoir maléfique». Malgré l'islamisation intense, marquée par une montée de l'intégrisme, la fête des Arnas est toujours célébrée avec faste et force démonstrations d'invulnérabilité, rites d'initiation et baptêmes de nouveaux fidèles.

La danse des Gardawas (les Invulnérables) est la plus attendue du public. Vêtus d'énormes jupes, castagnettes aux pieds et aux poignets, ils virevoltent, au rythme endiablé des tambours jusqu'à la transe. Puis, tels des forcenés, ils tailladent à coups de couteaux ou de

tessons de bouteilles leurs corps couverts de gris-gris et préalablement lavés avec des potions magiques à base de feuilles et d'écorces sauvages.

Les enfants et les femmes font aussi partie du cercle ésotérique: sous les regards ébahis du public, ils s'enfoncent d'énormes clous dans le nez, la bouche, les yeux, le nombril et les oreilles. Baoura, le plus grand sorcier du Niger, est mort il y a cinq ans à l'âge de 120 ans. C'est son cadavre, emballé dans un boeuf fraîchement égorgé et transporté par des hommes devant une assemblée de candidats, qui, tel une boussole, a désigné son successeur.

---

### Charnier contenant 149 cadavres au Niger

---

*Le Droit: Le Monde Samedi 27 février 1999 30*

AP  
Niamey

Un charnier contenant les restes de 149 personnes, vieillards, femmes et enfants, a été découvert dans l'est du Niger, a annoncé hier un ancien chef rebelle sur les ondes d'une radio privée.

Selon Lamine Issa, chef du Front démocratique révolutionnaire (FDR) qui signa l'année dernière un accord de paix avec le gouvernement, les cadavres portent des traces de balles.

Ces informations n'ont pu être confirmées de sources indépendantes.

Il n'a pas précisé de quand datait cette découverte, dans la région du Diffa, 1300 km à l'est de la capitale, Niamey, près de la frontière avec le Nigeria et le Tchad.

Les victimes sont des réfugiés toubou, déplacés il y a des années en raison des combats entre les forces gouvernementales et celles des rebelles toubous du FDR, a-t-il affirmé sur les ondes de la radio Anfani. Les Toubous, nomades vivant des deux côtés de la frontière tchado-nigérienne, sont en conflit depuis des années avec les soldats de Niamey et d'autres nomades sur les zones de pâturages et l'accès aux puits.

---

### L'Afrique martyrisée

---

*Le Devoir: Éditorial Vendredi 8 janvier 1999 A8*

Coulon, Jocelyn

Des rebelles sans foi ni loi prennent le contrôle de la Sierra Leone. Quelque 500 personnes sont massacrées dans l'est du Congo de Kabila. L'Angola s'engage dans une nouvelle guerre

civile. Ainsi commence la nouvelle année en Afrique. Et encore, ce ne sont là que quelques exemples des guerres qui dévastent le quart des pays africains. Peut-on y faire quelque chose?

Chaque fois que l'on parle de l'Afrique, c'est pour annoncer une mauvaise nouvelle. Non pas que les bonnes nouvelles soient inexistantes. Au contraire. Il y a une Afrique qui fonctionne bien, qui prospère, qui vit. Mais voilà, sur ce vaste continent, la partie qu'on appelle l'Afrique noire est en proie à un véritable martyr. Du golfe de Guinée aux rives de la mer Rouge, des terres arides et désolées du Tchad, du Niger ou du Soudan à celles, plus peuplées, de l'Angola, de l'ex-Zaïre ou de l'Ouganda, des pays entiers s'effondrent, des populations immenses sont réduites à s'entasser dans des camps de réfugiés, de riches zones minières sont livrées aux pilliers, des sols fertiles sont transformés en champs de mines. Cette Afrique-là vit au rythme de guerres sans perspective de solutions.

Si les conflits sont multiples, certains sont localisés, sinon isolés, alors que d'autres menacent la stabilité de vastes régions. Au Sahara occidental, au Sénégal, au Niger, au Tchad, en République centrafricaine, au Liberia, les violences se sont atténuées ou sont sous contrôle, du moins pour l'instant. Ce n'est pas le cas en Guinée Bissau et à la Sierra Leone. Là, l'autorité en place a perdu toute légitimité et toute prise sur son territoire et sa population. Dans le cas de la Sierra Leone, le pouvoir lutte contre un mouvement rebelle d'une sauvagerie jamais vue. Les guérilleros ne tuent pas, ils mutilent des milliers de civils dont le tort est souvent de ne pas avoir fui assez rapidement. Ces rebelles viennent de prendre la capitale. Malgré la proclamation d'un énième cessez-le-feu, que réservent-ils à la population?

À l'est du continent, dans la corne de l'Afrique, cinq pays fourbissent leurs armes en attendant l'étincelle qui embrasera la région. Le Soudan, isolé du reste du monde pour activités terroristes et génocide envers sa minorité noire, trafique des armes en direction de Djibouti, la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée. Ces deux derniers pays, dont les dirigeants étaient de vieux amis, sont maintenant à couteaux tirés pour une question de frontière.

Mais à terme, le conflit qui recèle les plus grands dangers pour l'Afrique est ailleurs. Il se déroule présentement au cœur du continent noir, en Afrique centrale. Depuis le génocide rwandais en 1994 et la chute du président Mobutu du Zaïre, trois ans plus tard, toute cette région est entraînée dans ce que Susan Rice, l'adjointe au secrétaire d'État américain pour les Affaires africaines, a qualifié récemment de «première guerre mondiale» du continent. Porté au pouvoir en mai 1997 par des troupes rwandaises et ougandaises et avec la bénédiction de ses voisins, le président Laurent-Désiré Kabila a très rapidement voulu se défaire de la tutelle jugée encombrante de ses alliés. Mal lui en prit. En juillet 1998, soucieux de préserver un glacis géographique autour de leurs territoires, les régimes de Kampala et Kigali, eux-mêmes aux prises avec des rébellions internes, ont suscité dans l'est de l'ex-Zaïre une révolte de la population banyamulenge, alliée de la première heure mais déjà exaspérée par le nouveau pouvoir à Kinshasa. Très rapidement, les rebelles ont conquis la moitié du pays et se sont retrouvés aux portes de la capitale zaïroise, répétant ainsi l'exploit de leur ancien maître. Kabila a survécu de justesse grâce à l'intervention militaire de l'Angola, lui-même déchiré par une guerre civile vieille de 20 ans, de la Namibie, du Tchad et du Zimbabwe. Au total, pas moins de huit armées, si l'on prend en compte les incursions burundaises, se retrouvent

impliquées dans le conflit en république démocratique du Congo. À ce jour, aucun des 15 sommets africains réunis pour trouver une solution n'a produit de résultats.

Devant l'ampleur et le nombre des conflits en Afrique noire, des solutions existent-elles? À entendre certains leaders africains, premiers responsables de ces gâchis, l'heure n'est pas à l'optimisme. Kabila et les rebelles congolais rejettent toutes les propositions, même celles présentées par un homme qu'ils respectent, le Sud-Africain Nelson Mandela. Aujourd'hui, en Guinée Bissau, en Sierra Leone, en Angola, en Somalie ou au Burundi, comme hier au Liberia, ces leaders ne recherchent qu'une victoire totale et humiliante. «Nous sommes en désaccord sur tout», constatait récemment le président érythréen, dans une entrevue à Jeune Afrique au sujet de sa chicane avec l'Éthiopie. Et ce n'est ni de Paris, ni de Washington, encore moins de Moscou, pourtant si prompts du temps de la guerre froide à intervenir constamment sur le continent, que peut venir une aide quelconque. Les Africains sont face à eux-mêmes.

---

## Niger: Une sombre affaire d'esclavage

---

*Le Devoir: Le Monde* Mardi 22 décembre 1998 B5

AFP

Niamey

L'esclavage demeure «une pratique vivante dans plusieurs régions» du Niger, a affirmé hier une association de défense des droits de l'homme, citant l'exemple de deux jeunes filles touarègues ayant réussi récemment à échapper à leurs «propriétaires».

Selon Ilguilas Weila, président de l'association «Timidria» (Solidarité en langue touarègue), il existe toujours dans le nord du Niger des zones où les esclaves sont «marqués au fer et où la castration est monnaie courante».

L'association nigérienne a remis hier à l'AFP un communiqué dans lequel elle explique que deux jeunes Touarègues, maintenues en esclavage durant de nombreuses années dans le nord du pays, sont parvenues à s'évader et ont pu retrouver leurs familles.

Boulboulou, 18 ans, s'était échappée il y a quelques semaines du domicile de son «maître», un chef de tribu arabe du Niger, à qui elle avait été vendue il y a une dizaine d'années. Alors qu'elle n'avait que 4 ans, Boulboulou, originaire de la région de Tchintabaradène (nord), avait été «volée» en 1984 par un Touareg, Mansouroun Mamouni, qui l'avait ensuite «vendue» au chef arabe à Tassara (nord). Utilisée comme «bête de somme», elle avait été «unie» à un autre esclave, Agali, avec qui elle a eu une fille, Joumgha, aujourd'hui âgée de 5 ans. Comme sa mère, Joumgha était devenue, elle aussi, esclave d'une des filles du chef arabe.

En novembre dernier, Boulboulou, excédée par «les traitements inhumains» dont elle était victime, est parvenue à «tromper la vigilance» de ses surveillants et a pris la fuite, indique Timidria. Après des investigations, les responsables locaux de l'association, basés à

Tchintabaradène, à qui elle s'était confiée le mois dernier, sont parvenus à retrouver ses parents dans le nord de la région.

La justice a été saisie afin que Boulboulou puisse récupérer sa fille, qu'elle n'a pu emmener avec elle lors de son évasion. Quelques mois plus tôt, Timidria avait permis à Zeinab, une autre Touarègue qui s'était échappée du campement de son maître, de retrouver ses parents.

Le crâne rasé et le corps meurtri par les sévices corporels, Zeinab, qui ne portait qu'un lambeau de tente comme cache-sexe, avait été aperçue en pleine brousse par des passagers.

Créée en 1991, au lendemain de la Conférence nationale nigérienne, l'association Timidria reçoit des aides financières ponctuelles des partenaires du Niger pour mener des activités de sensibilisation et d'éducation civiques, principalement en milieu touareg.

---

### Problèmes écologiques: l'Afrique très menacée

---

*La Presse: Actualités Samedi 12 décembre 1998 A31*

**AFP**  
**Dakar**

Qu'il s'agisse du réchauffement climatique ou de la désertification, l'Afrique est en première ligne et ce n'est pas un hasard si ce continent est jugé prioritaire dans l'intitulé même de la convention mondiale contre la désertification dont les travaux s'achèvent vendredi à Dakar.

La dégradation des terres coûte au moins deux fois plus cher en Asie, mais une perte annuelle de 9 milliards de dollars pèse bien plus lourd en Afrique que 21 milliards en Asie.

Dès les premières négociations (1977, Nairobi) sur cette convention en vigueur depuis 1996, les pays africains étaient conscients de la nécessité d'un engagement international. Les grandes sécheresses sahéliennes des années 70 (des centaines de milliers de morts et un exode massif) ont accéléré la prise de conscience, mais il a encore fallu une décennie pour déboucher sur un traité qui est encore loin d'être traduit dans les faits.

Conséquences des années de sécheresse dans un continent aux conditions climatiques difficiles: près de 400 millions d'Africains, soit plus de la moitié de la population du continent, ne disposent pas d'eau, selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé). L'Afrique est le continent le plus touché par les pénuries d'eau, dans le Sahel mais aussi dans les pays les plus septentrionaux comme l'Algérie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: sur un continent où les terres arides ou désertiques représentent (comme en Asie) plus du tiers de la surface, près de 80 % des «terres arides cultivées» sont totalement ou partiellement dégradés.

Les Etats du Sahel sont les plus gravement menacés. Au Niger, le désert couvre plus de 90 % d'un pays qui n'a pas les moyens d'enrayer sa progression.

Quant aux forêts (700 millions d'hectares), elles perdent chaque année près de 4 millions d'hectares. A ce rythme, la moitié des forêts africaines auront disparu en un siècle.

Selon la FAO, (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), le tiers du continent africain est menacé à terme si rien n'est fait pour enrayer ce phénomène amplifié par la poussée démographique. La FAO cite l'exemple du flanc sud du Sahara, où «un territoire de la taille de la Somalie s'est transformé en désert au cours des 50 dernières années».

Les grandes sécheresses comme celle des années 70-80 ont joué un rôle certain dans la désertification, mais le surpâturage, la mauvaise utilisation des terres et la déforestation (bois de chauffe ou mise en culture) sont les premières causes de la désertification en Afrique.

Enfin, si les experts constatent que l'Afrique aura plus de mal que les autres continents à faire face aux conséquences du réchauffement climatique - «circonstance aggravante de la désertification» - ils ont aussi constaté que la sécheresse n'était pas réservée au Sahel, mais qu'elle se fait aussi sentir plus au sud, dans les régions tropicales du golfe de Guinée.

---

## Mode et mondanités au coeur du désert

---

*La Presse: Mode Mercredi 2 décembre 1998 C7*

AFP

Tiguidit, Niger

Le plus grand événement mondain jamais réalisé au Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde, s'est ouvert au coeur du désert de l'Aïr Ténéré.

Présenté par le styliste nigérien Alphadi, le Festival international de la mode africaine (FIMA), présenté à Agadès, a commencé par une fantasia colorée.

Les dromadaires harnachés pour la parade, et conduits par des touaregs enturbannés, ont couru dans un nuage de poussière, tandis que résonnaient les tambours et les chants.

Les animaux ont ensuite salué à genoux les invités, un parterre de personnalités insolite dans cette contrée austère.

Autour d'Alphadi, coiffé d'une toque noire brodée d'or, se pressaient les émissaires des plus grands couturiers parisiens (Christian Lacroix, Yves Saint Laurent, Thierry Mugler...), brushing et saharienne impeccables, une comtesse italienne en djellaba de soie couleur sable, des messieurs en costume cravate. Il y avait aussi la magnifique métisse Katioucha, ex-top-

model reconvertie dans le stylisme, en train de changer son bébé, et Alec Wek, nouvelle coqueluche du petit monde de la mode.

Débardeur blanc moulant ses seins et grosses baskets aux pieds, la Soudanaise aux cheveux courts s'est déclarée «surprise» de l'engouement qu'elle suscite et a jugé «naturel» de participer à cette opération de promotion africaine.

Après la fantasia, tout ce petit monde s'est transporté en 4x4 à Tiguidit, situé en plein désert, à 80 km d'Agadès.

Entre falaises et dunes de sable, des dizaines de petites tentes touarègues faites de nattes de paille ont été installées au milieu de nulle part.

Au lever du soleil, les invités ont découvert le paysage enchanteur, sur lequel se dessinent les silhouettes des unités sahariennes de sécurité, treillis, lunettes noires et turban ocre, armés de fusils-mitrailleurs.

Les Occidentales se sont apparemment accommodées de la rusticité des lieux - l'eau amenée par camions-citernes est sévèrement rationnée - en prenant leur petit déjeuner sur des coussins de cuirs installés sous une tente caïdale.

«Hier, nous avons eu du champagne chaud», se plaignait toutefois en plaisantant l'épouse d'un diplomate américain, tandis qu'une autre se félicitait - sans rire - de découvrir «les vraies conditions de vie des peuples du désert».

Il est vrai que le méchoui servi à table et le stand d'une célèbre marque de vodka, commanditaire de la manifestation, permettait d'améliorer l'ordinaire, même si une marque française d'eau minérale a vu son stock de bouteilles - classées produit de luxe - bloqué à la douane...

Alors que les trois-quarts des lampadaires d'Agadès sont en panne et que la ville est quasiment coupée du monde faute de lignes téléphoniques satisfaisantes, le site de Tiguidit a été parsemé de néons et bénéficie d'un centre de communication par satellite.

Après la visite d'expositions sur «les cultures du désert» et des colloques sur la lutte contre le sida en Afrique, le festival doit connaître son apothéose avec «l'opéra du désert», grand défilé de mode et dîner de gala, en présence de plusieurs chefs d'État.

---

«Cérémonie de perversion»: Les marabouts protestent au Niger

---

*Le Soleil: Mode Magazine* Mardi 17 novembre 1998 C5

AFP

Agades, Niger

Les marabouts ont prié contre le Festival international de la mode africaine (FIMA) qui vient de s'achever à Tiguidit (quelque 1000 km de Niamey), jugeant qu'il s'agissait d'une «cérémonie de perversion».

Dans des tracts distribués avant et pendant le festival, le «collectif des associations islamiques d'Agadès», qui regroupe une dizaine d'associations, a exprimé sa vive «réprobation».

Vendredi soir, plus d'une soixantaine de mannequins ont présenté, au pied des dunes de Tiguidit, les collections de créateurs africains et occidentaux. Un spectacle inédit auquel a assisté le président Ibrahim Baré Maïnassara, et qui a été intégralement retransmis en direct par la télévision nationale.

Certains vêtements dévoilant les seins ou les cuisses des modèles ont toutefois choqué une partie du public. «Chez nous, la pudeur passe avant tout», commentait un Nigérien, tandis que, selon un participant, un groupe de femmes touarègues est intervenu auprès des membres de la sécurité du festival pour leur demander «d'arrêter ça».

Pour le collectif islamiste, «le FIMA s'oppose aux principes du Saint Coran», qui ordonne aux croyants de «baisser leurs regards». Selon ses préceptes, «les femmes doivent rabattre leurs voiles sur leur poitrine et ne montrer leurs atours qu'à leurs maris».

Jugeant que le FIMA, «festival satanique», «dévalorise la femme» et est un instrument de «promotion de l'homosexualité au Niger», les tracts appelaient au boycott de cette manifestation.

«Ne louez pas votre maison, votre case ou votre voiture, n'exprimez pas votre joie», ont intimé les marabouts aux habitants d'Agadès, en leur demandant de prier pour que la manifestation échoue.

Un appel apparemment peu suivi puisque plus d'un millier d'habitants - petits vendeurs, hôteliers, familles touarègues qui ont loué et monté les tentes... - ont profité de la tenue du festival.

«Je suis un bon musulman, mais je pense que le Coran dit qu'il faut aider les autres. Et on peut mieux aider si on a un peu d'argent», commentait Salif, qui a pu travailler dans un hôtel.

Interrogé sur la réprobation des islamistes, Alphadi, le styliste nigérien à l'origine du FIMA, s'est contenté de répondre: «Il faut de tout pour faire un monde».

L'oasis de luxe, créée en plein désert pour le FIMA, a pu aussi choquer. Particulièrement, l'initiative d'une célèbre marque de vodka, qui a fait livrer une gigantesque sculpture de glace pour rafraîchir les invités.

Alphadi, lui, est coutumier des paradoxes: issu d'un pays à 95 % musulman, austère et très démuné, il est le créateur africain le plus reconnu et admiré à Paris, New York ou Milan. La mode et le luxe sont «un cheval de Troie du développement», estime le styliste qui n'a qu'un but: «donner une image prestigieuse de l'Afrique».

---

## Nouveau dinosaure découvert en Afrique

---

*La Presse: Nouvelles générales* Vendredi 13 novembre 1998 A16

**AFP**  
Washington

Une équipe internationale de paléontologues a récemment déterré des sables du Niger le squelette étonnamment bien conservé d'une nouvelle espèce de dinosaure bipède.

Le spécimen, âgé de 100 millions d'années, se nourrissait aussi bien de viande que de poisson, rapporte aujourd'hui l'hebdomadaire Science.

Découvert en 1997 par l'équipe de Paul Sereno, de l'université de Chicago (Illinois), ce nouveau membre de la famille des dinosaures spinosauridés devrait permettre de compléter l'arbre généalogique de ces prédateurs et aussi de reconstituer l'histoire de leur migration à la surface de la Terre.

Au total, près de 400 pièces du squelette de ce dinosaure ont été arrachées au sable, ce qui en fait le spécimen fossile de la famille des spinosauridés le plus complet jamais mis au jour.

D'une longueur de 11 m pour une hauteur de 3,5 m au garrot et un poids estimé à 5 tonnes, ce dinosaure dispose, comme ses congénères, d'une gueule très allongée, bardée de dents de forme conique et, au bout des bras, de griffes d'une taille impressionnante.

Mais l'exemplaire mis au jour dans le désert du Ténére n'est pas un spinosauridés comme les autres. Il dispose d'un crâne ressemblant nettement plus à un crocodile que les autres membres de sa famille.

Cette particularité a convaincu l'équipe de Paul Sereno que cet animal appartenait à une nouvelle espèce de spinosauridés, qu'il a baptisée «suchominus tenerensis».

Selon les spécialistes, la forme du crâne de ce spécimen serait le fruit d'une longue adaptation à son régime alimentaire, de plus en plus tourné vers le poisson au détriment de la viande, privilégiée jusque-là par ses ancêtres.

# INDEX

## A

Ambassade du Canada, 29, 35  
Au retour, 2, 33  
Avant de partir, 2, 30

## B

Banque mondiale, xv, 25, 26, 62

## C

Capitale, 4, 5, 15  
Cartes, v, 1, 7  
Climat, 11, 14, 39, 46  
Commerce, 34, 39, 58, 63  
*Conditions d'entrée*, 36  
*Conditions sanitaires*, 36  
Constitution, 4, 9, 17, 25, 42, 57, 75

## D

Démographie, 39, 49  
Dirigeants politiques, 9, 11, 25, 26, 42, 57, 71, 75

## E

Économie, x, 2, 23  
Éducation, 2, 24, 39, 50  
En route, 37

## F

Flore et faune, 39, 46  
Fonds monétaire international, xv, 23, 25, 77  
Frontières, 11

## G

Géographie, v, 1, 3, 10, 39, 45  
Gouvernement, v, ix, 1, 23, 39, 57, 74

## H

Histoire, v, 1, 4, 9, 17, 39, 41, 57

## I

Internet, v, vii, xi, xiv, 34, 36

## J

Jours fériés, 14

## L

Langues, 1, 18

## M

Médicaments personnels, 2, 31  
*Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, 29, 34  
Monnaie, 3, 14

## N

Nations Unies, xv

## P

Paludisme, 2, 31  
PIB, 23  
Population, 1, 13, 17, 39, 49, 58

## R

Religions, 1, 18  
*Renseignements consulaires aux voyageurs*, 2, 34  
*Renseignements utiles pour les voyageurs*, v, 2, 29  
Ressources, v, ix, 11, 39, 46  
Ressources naturelles, 11, 39, 46

## S

Santé, 1, 2, 14, 15, 24, 30, 36, 58  
Société, xiv, 30  
Suffrage, 12  
Superficie, 10

## T

*Table de conversion des devises*, 2, 38

Index

Territoire, 42

Tourisme, 1, 14, 15, 58

Transports, 2, 23, 39, 58, 63

V

Vue d'ensemble, v, 1, 3

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20099853 5

DOCS

CA1 EA457 2001N33 FRE

Niger : une introduction :

anthologie preparee a la demande d

Mebs Velji, MAECI. --

62924029